Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2026

Délibération n° 226-2025 Point 4.13.2

Point 4.13.2 de l'ordre du jour
Demandes de créations de formation pour l'année universitaire 2026/2027

EXPOSE DES MOTIFS :

Les composantes ont sollicité la Vice-présidence Formation et la DES afin d'ouvrir les diplômes nationaux suivant à la rentrée 2026.

ART – Master parcours « Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique », mention Musicologie

➔ Ancien parcours « Pédagogie musicale et enseignement » de la mention de master MEEF second degré, qui était rattaché à l'INSPE et qui passe à la Faculté des arts

DRT - Licence professionnelle parcours « Collaborateur juridique et comptable », mention Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière

ECO - Master parcours « Commerce international et sécurité économique (CISE) » mention Management et commerce international - en apprentissage

EOST - Master parcours « Continental Water Sustainability », mention Sciences de la Terre, des planètes et de l'environnement - Co accrédité avec l'ENGEES - ITI SWITCH

LET – Master parcours « Lethica », mention Lettres

INSPE - Licence Professorat des écoles, cinq parcours

- Parcours Sciences
- Parcours EPS et éducation à la santé
- Parcours Lettres et Arts
- Parcours Histoire et géographie
- Parcours Bilingue français-allemand

INSPE - Master Education et enseignement (M2E)

- Mention Enseignement et éducation professorat des écoles,
  - Voie générale

- Voie régionale français / allemand
- Enseignement primaire en Allemagne / France

- Mention Enseignement et éducation professorat du second degré,
  - Allemand
  - Anglais
  - Arts-plastiques
  - Design et métiers d'arts
  - Documentation
  - Economie-gestion
  - Education musicales
  - Education physique et sportive
  - Histoire géographie
  - Lettres classiques et lettres modernes
  - Mathématiques
  - Philosophie
  - Physique-chimie
  - Sciences de la vie et de la Terre
  - Sciences économiques et sociales
- Mention Enseignement et éducation conseiller principal d'éducation,
  - Conseiller principal d'éducation (CPE)

DRT – Master mention Administration économique et sociale parcours « Commerce électronique » devient parcours « Droit, gestion sociale et comptable » - ***(sous réserve)***

Le 25 novembre 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 37 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les demandes de créations de formation pour l'année universitaire 2026/2027.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2025

La Directrice générale des services

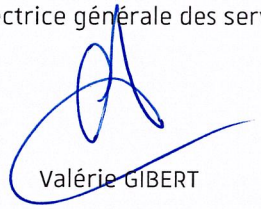

Valérie GIBERT

Université de Strasbourg

Maquette

Création de la ***Licence Professionnelle – Collaborateur Juridique et Comptable***, *pour l'année universitaire* ***2026/2027***

Veiller à la présence des annexes (obligatoires en gras) :
- [ ] **1. Fiche RNCP de référence (sauf DU en form. initiale)**
- [ ] **2. Maquette extraite d'Ametys**
- [ ] **3. Synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys**
- [ ] **4a**. SOIT Budget (hors alternance)
- [ ] **4b**. SOIT Budget (si alternance)
- [ ] **5a. Référentiel de compétences**
- [ ] **5b. Référentiel de formation**
- [ ] **5c.** Croisement référentiel – fiche RNCP (si diplôme national, FC, apprentissage)
- [ ] 6. Calendrier d'alternance (si alternance)
- [ ] 7. Lettre de soutien (si alternance)
- [ ] 8. Projet d'accord (si partenariat national ou international)

Note : un intitulé clair et bref, à l'intention d'un public non informé, est souhaité. Il apparaîtra tel quel sur le parchemin officiel du diplôme

A retourner par le Directeur de composante, copie au responsable administratif de composante

À la DES : des-appui@unistra.fr,

Au Service de formation continue, le cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

Table des matières - (les points signalés par une * sont des champs obligatoires pour les référentiels Qualiopi et HCERES)

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications **2**
II. Nature de la demande * **3**
A. Régime d'études *3*
B. Modalités de formation *3*
III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] * **3**
IV. Composante porteuse : **4**
A. Composantes ou services (SFC, IDIP, …) associées : *4*
*B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage ** *4*
V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg * **4**
VI. Conditions d'admission et public concerné * **4**
*A. Mode de recrutement / sélection ** *4*
B. Effectifs *4*
VII. Équipe pédagogique * **5**
A. Enseignants universitaires *5*
B. Professionnels *5*
VIII. Enseignements * **5**
A. Respect du cadrage de l'offre de formation *5*
B. En cas d'alternance *6*
IX. Modalités d'évaluation des étudiants * **6**
A. Axes principaux d'évaluation *6*
B. Approche par compétence *6*
X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation * **6**
XI. Budget prévisionnel **6**
A. Financement à coût constant *6*
B. Paramétrage des droits d'inscription *7*
1. 10
2. 10

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications

Complétez le tableau suivant, qui vous rappelle les points attendus par le Cadrage de l'offre de formation et le Vademecum des diplômes d'université.

Mettez OUI ou NON dans la case adéquate pour chaque ligne. Pour les « NON » (soit pour la formation entière, soit pour un parcours en particulier), précisez les motifs de ce non-respect de la note de cadrage (en 1 page maximum). Si l'attente concerne les seuls diplômes nationaux, la ligne est précédée par « DN ».

Respect de l'architecture de l'offre de formation	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le nombre de semestre correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - Le nombre d'ECTS correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
Le volume horaire correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - Une passerelle est identifiée selon la note de cadrage de l'offre de formation	non	l'objectif de la licence professionnelle est l'insertion professionnelle en fin de formation
La formation formule un contrat pédagogique pour chaque étudiant	oui	
Le nombre d'UE par semestre est au maximum de 10	oui	
La répartition des coefficients par UE respecte la note de cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - Le tronc commun minimal entre les parcours respecte la note de cadrage de l'offre de formation	oui	
Le poids des coefficients et des ECTS au sein de la maquette respecte la note de cadrage de l'offre de formation	oui	
Compétences & connaissances	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le volume des compétences disciplinaires correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - La formation respecte le volume d'UE de langue vivante	oui	
DN - La formation intègre des enseignements disciplinaires en langue étrangère conformes au cadrage de l'offre de formation	non	Pas d'enseignement en langue étrangère car la formation ne le nécessite pas.
DN - La formation intègre des enseignements aux compétences numériques conformes au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - La formation intègre des compétences méthodologique conformes au cadrage de l'offre de formation	oui	
Préparation à l'insertion professionnelle	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - La formation intègre un projet professionnel de l'étudiant conforme au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - La formation intègre des mises en situation professionnelles conformes au cadrage de l'offre de formation	oui	
Certifications	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Lorsque la formation intègre des certifications obligatoires, les étudiants sont préparés au passage de ces certifications	oui	
Pilotage	**OUI / NON**	**Commentaires**
Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention (ou de chaque parcours) est mis en place	oui	
Un responsable titulaire est identifié pour chaque parcours	oui	
DN - Chaque parcours a identifié un adossement à la recherche (laboratoire)		
Le seuil minimum d'ouverture de la mention est respecté conformément à la note de cadrage	oui	
Le seuil minimum d'ouverture d'un enseignement (15 au niveau L, 10 au niveau M) est (et sera) respecté	oui	
En cas de formation en apprentissage ou en formation continue, le cahier des charges Qualiopi est respecté	oui	
L'ensemble des pièces attendues sont jointes au dossier	oui	

II. Nature de la demande *

A. Régime d'études

☐ formation initiale hors alternance ; ☐ formation continue ; 🕯 **formation en alternance** (contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation)

~~Si plusieurs années du diplôme sont proposées en apprentissage, l'ouverture sera-t-elle : ☐ progressive OU ☐ toutes les années ouvertes en alternance dès la rentrée visée.~~

Indiquer si la formation bénéficie d'une expérience de l'alternance : ☐ oui / 🕯 **non**

B. Modalités de formation

🕯 **Formation en présentiel** ; □ Formation à distance ; □ Formation hybride (présentiel et distanciel) *En cas d'alternance, consultez cette page.*

Langue d'enseignement : **Français** (modifier si besoin)

Niveau de langue exigé pour le bon suivi de la formation : **C1 (utilisateur expérimenté, autonome)**

III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] *

CONSIGNES - Cette rubrique est l'argumentaire principal de la demande, à l'intention des élus des conseils de composante et centraux. Elle doit donc être renseignée de façon adaptée à la nature de la demande, avec soin, clarté et brièveté.

Description des objectifs et intérêt de la formation

Expliquez les objectifs de la formation en termes de compétences (joindre les référentiels de formation, annexes 5) et démontrez son intérêt par rapport à l'environnement national, scientifique, sociétal, professionnel, ou international, étayé par des données.

Constat du métier

La profession comptable est pleinement consciente de sa nécessaire évolution pour répondre aux besoins des entreprises, elles-mêmes confrontées à un modèle économique qui évolue très rapidement.

L'obligation de recevoir et d'émettre des factures dématérialisées se généralise progressivement. Suite à la l'article 153 de la loi de finances et, à compter de 2026, toutes les entreprises françaises seront obligées d'accepter la réception de factures électroniques.

Contrairement aux fonctions classiques qui étaient basées davantage sur la saisie de données, les nouveaux métiers de la profession seront majoritairement basés sur l'analyse et la mise à disposition d'outil de pilotage. En effet, on assiste à une toute nouvelle manière de gérer l'information et de l'analyser.

Les managers recherchent désormais des personnes ayant une réelle compréhension des différents enjeux du digital, du numérique et ayant un goût accru pour les nouvelles technologies.

Cette profession allie quatre grandes catégories de compétences : la maîtrise de l'environnement juridique, des domaines de compétences de la gestion, de la comptabilité approfondie et la maîtrise du numérique et de ses enjeux Cette formation permettra d'acquérir les compétences juridiques et comptables nécessaires et pourra ainsi répondre aux besoins des cabinets d'expertise-comptable, des centres de gestion agréés, des TPE et des PME dans tous les secteurs d'activité.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Détaillez les débouchés professionnels pour les diplômés, les options d'études post-diplôme, le lien avec le marché du travail visé, les métiers-types visés, etc. Pour cela, vous pouvez vous référer à la nomenclature/code ROME (https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702)et vous référer aux cursus offerts par l'université (www.unistra.fr/etudes).

Joindre la fiche issue Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du diplôme (annexe 1)

Préciser le code ROME, les secteurs d'activité, et types de structure, ciblés par le projet (secteur privé, secteur public…) : M1203 Comptabilité

Métiers des activités juridiques et comptables | MétierScope par France Travail

Région Grand Est, sur France Travail, au 18 mars 2025 : 2026 offres d'emploi correspondant à ce descriptif

Région Alsace, sur France Travail, au 18 mars 2025 : 258 offres d'emploi sur le Haut-Rhin et 420 sur le Bas-Rhin.

De très gros besoins correspondants à cette formation sont à noter, ce qui explique la nature de cette formation professionnelle à BAC+3.

Cohérence et complémentarité de la formation

Expliquez comment la formation s'intègre dans l'offre existante de la discipline ou de l'université, en mentionnant les compétences en amont et en aval qu'elle utilise ou apporte : complémentarité, continuum…

*D*epuis 2021, le DUT est remplacé par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), nouveau diplôme qui s'obtient en 3 ans. Cela permet de rentrer dans le système européen LMD. L'objectif entre autres du BUT est de réduire le volume horaire et la charge de travail présents en DUT et de le répartir sur 3 ans avec davantage de stages en entreprise pour répondre aux attentes des employeurs. Mais cette formation ne s'adresse pas à tous les étudiants.

Les licences professionnelles, permettant aussi l'accès à la LMD, ne sont pas assez nombreuses : cela soulève la question de la poursuite d'études des étudiants après le BTS. La possibilité pour les étudiants de BTS d'intégrer le BUT en 3ème année reste relativement faible au regard des places restantes et des programmes traités en BTS.

A cela s'ajoutent les réorientations des étudiants issus de L2 qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas poursuivre en L3 : ils peuvent ainsi intégrer cette licence professionnelle pour une insertion professionnelle de qualité.

Obligatoire pour le 1er cycle - Identifier au moins une formation vers laquelle ou de laquelle une orientation est possible, de manière à privilégier la fluidité des cursus au sein de l'offre de formation. Les modalités de mise en œuvre de la passerelle sont à préciser : *Néant*

Indiquer les formations du même domaine d'activité (formations en alternance – formations à temps plein) et le résultat de la prise de contact avec le(s) responsable(s) de mention ou de parcours :

FORMATIONS EXISTANTES BAC + 3 GESTION – FISCALITE – SOCIAL

ORGANISMES	LIEUX DE FORMATION	DIPLOMES
CNAM	MULHOUSE	Certificat de compétences contrôle de gestion
	NANCY	Licence professionnelle Comptabilité et paie
IUT HAUTE ALSACE	**MULHOUSE**	Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion Stéphanie BRENDER stephanie.brender@uha.fr
		Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité" Diplôme Universitaire (DU) "Droit social et comptabilité approfondie"(parcours associé)
		BUT Gestion des Entreprises et Administrations • Gestion comptable, fiscale et financière. • Gestion et pilotage des ressources humaines. • Gestion, entrepreneuriat et management d'activités. • Contrôle de gestion et pilotage de la performance. Denis Chanel

IUT LOUIS PASTEUR	**SCHILITIGHEIM** **SELESTAT**	BUT Gestion des Entreprises et Administrations Option 2ème année : · Gestion, comptable, fiscale et financière · Gestion, Entrepreneuriat et management Christophe Lerch
	SCHILITIGHEIM	Licence professionnelle Gestion de la paie et du Social Denis Chanel
		Licence Pro Management et Entrepreneuriat dans l'Espace Européen Jean Claude Million -jean-claude.million@unistra.fr
	HAGUENAU	Licence professionnelle Management et Entrepreneuriat dans l'Espace Européen transfrontalier
		Jean Claude Million -jean-claude.million@unistra.fr
INSTITUT SAINTE CLOTILDE	**STRASBOURG**	Bachelor Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable Stéphanie CHAUSSEREAU

Appui sur la recherche et stratégie de la composante

Démontrez comment la formation est liée à la recherche de l'université et expliquez la stratégie de formation de la composante concernée.

La formation est dispensée par la Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg avec un élargissement des formations proposées. En particulier, cette formation vise à proposer une alternative à la poursuite d'études en Master pour les étudiants désirant se professionnaliser à l'issue de la licence.

Formations analogues et spécificités du projet

Fournissez une analyse des formations similaires existantes régionalement, nationalement et à l'international, en mettant en évidence les spécificités du projet qui le positionneront en force face à la concurrence.

La spécificité de la formation est que les cours de droit, en volume horaire conséquent dans la maquette, sont dispensés avec les étudiants de L3 AES. Ces cours de droit, assurés par des enseignants chercheurs des sections CNU 01 et 02, distinguent la formation d'autres formations à niveau BAC +3 proposés dans la région.

Soutien des entreprises partenaires (obligatoire pour les créations en alternance)

Si la formation implique des partenariats avec des entreprises, précisez le nombre et le type d'entreprises soutenant le projet.

Indiquer le nombre et les types d'entreprise en soutien du projet.
Mentionner les contacts avec les branches professionnelles concernées ou autres partenaires.

L'Ordre des experts comptables soutient le projet de formation. Ci joint la lettre de soutien
L'Eurométropole soutient également cette formation.
Joindre les lettres de soutien des organismes (annexe 7)

IV. Composante porteuse :

A. Composantes ou services (SFC, IDIP, ...) associées : Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion

B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage *

Décrivez les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (CFA ou FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié (Raison sociale, adresse, responsable ; Résumé des modalités de partenariat)

Partenaire : Lycée René CASSIN - STRASBOURG : lycée de support

Professionnels du secteur d'activité juridique, comptable et fiscal : Intervention dans la formation

Renvoyer à un projet d'accord, obligatoire (annexe 8) – note : la DES propose des modèles et un accompagnement à l'établissement des accords pédagogiques avec des partenaires français (consultez cette page), la Direction des relations internationales avec des partenaires internationaux.

V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg *

M. Alexandre DI GIACOMO
Maître de conférences
CNU 06
digiacomo@unistra.fr

Note : la formation doit être portée par un personnel enseignant rattaché à titre principal et stable à l'université

VI. Conditions d'admission et public concerné *

A. Mode de recrutement / sélection *

Rappel : la sélection est possible à l'entrée en BUT, en M1, et dans le cadre des diplômes universitaires et des formations non diplômantes.

Indiquez les filières et les niveaux de formation constituant le bassin de recrutement de la formation. Détailler pour le 1e cycle les attendus et les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers, et pour le 2e cycle, les prérequis, modalités d'admission et calendrier des admissions. Une attention particulière doit y être apportée en cas de formation en partenariat : les deux parties doivent s'accorder sur les modalités et le profil de recrutement. Pour les diplômes nationaux, ces éléments sont attendus dès octobre précédent la rentrée universitaire concernée.

Le profil des étudiants sont d'un niveau V (anciennement III)

Ces indications devront être en cohérence, pour les diplômes nationaux, avec les modalités proposées pour les plateformes nationales de recrutement.

B. Effectifs

Indiquez dans Ametys, ce qui sera visible dans la synthèse des coûts extraite d'Ametys à joindre (annexe 3)

*Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : **toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine.** Voir rubriques X et XI.*

Pour les formations qui existent déjà, et/ou qui ouvrent en alternance, indiquez l'évolution des trois dernières années en termes d'effectif (formation initiale, en alternance, continue, à distance...)

Effectif total prévu (CAL - capacité d'accueil de la formation, toutes voies additionnées, redoublants compris)	**25**
Effectif d'alternants prévu	**Min : 10** **Max : 25**
Effectif d'apprentis prévu	**Min : 10** **Max : 25**

VII. Équipe pédagogique *

En application de l'article L613-2, al.2 du code de l'éducation, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU *(Le cas échéant)*	Composante ou établissement	Nombre d'heures assurées *(HETD)*
Prénom NOM	**Grade**			
M. Alexandre DI GIACOMO	MCF	06	Faculté de Droit	50
Mme Pauline PAQUIN	MCF	06	Faculté de Droit	50
Plusieurs chargés de cours	MCF/PR	01-02	Faculté de Droit	150
Mme Ana-Mariya PENCHEVA	PRAG		Faculté de Droit	50
M. Lucas GUICHENUY	PRAG		Faculté de Droit	50
Mme Fabienne GERHARD			Lycée R. Cassin	50
M. Patrice GUDER			Lycée R. Cassin	50
Mme Isabelle SCHUH-NAVAS			Lycée R. Cassin	50
M. Sébastien DUPENT			Lycée R. Cassin	50
M. Pascal SIMON			Lycée R. Cassin	50

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées *(HETD)*

VIII. Enseignements *

Joindre la maquette extraite du logiciel Ametys (annexe 2) et les trames compétences (annexes 5)**.** *Attention, les crédits européens ne concernent que les diplômes d'État.*

A. Respect du cadrage de l'offre de formation

Consultez le cadrage de l'offre de formation sur cette page, ou via le portail Ernest de la DES, page Cadres juridiques

Obligatoire pour les diplômes nationaux : *les items suivants peuvent être indiqués sur la maquette Ametys à annexer, ou ici, à votre convenance*

Liste des ***enseignements disciplinaires enseignées en langue étrangère*** : **Néant**

Liste des enseignements de ***méthodologie du travail universitaire*** : **Néant**

Liste des enseignements intégrant les ***problématiques liées au développement durable*** (transition écologique, durabilité) et aux ***enjeux sociétaux*** (interculturalité, intégrité scientifique, lutte contre les discriminations) :

- **Analyse des coûts et rentabilité**
- **Comportement dans l'organisation**
- **RSE et gestion des transitions**
- **Langues étrangères appliquées**

Plus généralement, surlignez le terme dans la liste suivante si un ou plusieurs de vos enseignements sont concernés par une ou plusieurs de ces ***thématiques stratégiques*** : *5G ; Accès aux composants stratégiques ; Accès aux matières premières ; Alimentation durable et favorable à la santé ; Aventure spatiale ; Avion bas carbone ; Batteries ; Biothérapie et bio-production ; Cloud ; Communication stratégique, désinformation ; Cybersécurité ; Décarbonation de l'industrie ; Défense et sécurité ; Digitalisation et décarbonations des mobilités ; Électronique et robotique ; Émergence, industrialisation et croissance des startups ; Engagement étudiant ; EPICUR ; ERASMUS ; Éthique et intégrité ; Études du genre ; Études post-coloniales ; EUCOR ; Fonds marins ; Hydrogène vert ; Identité européenne ; Industries créatives et*

culturelles ; Intelligence artificielle ; Maladies infectieuses émergentes et menace NRBC ; Médecine de crise ; Nucléaire ; Pédagogie numérique ; Produits biosourcés ; Quantique ; Recyclabilité ; Responsabilité sociétale ; Santé numérique ; Solutions pour la ville durable ; Souveraineté numérique ; Systèmes agricoles durables et équipements agricoles ; Technologie avancée des systèmes énergétiques ; TEDS - Transition écologique pour un développement soutenable ; Université franco-allemande (UFA) ; Véhicules connectés zéro émission ; Verdissement du numérique.

Liste des enseignements développant (1e cycle) ou utilisant (2e cycle) des ***compétences et outils numériques*** liés à la discipline :

- **Analyse des coûts et rentabilité**
- **Prévision budgétaire**
- **Contrôle budgétaire et tableaux de bord**
- **Gestion de projet**

Liste des enseignements proposés à des étudiants en ***mobilité internationale entrante ou à des étudiants d'autres disciplines*** (hors mutualisation intégrée à votre maquette) :

Liste des ***mises en situation professionnelles*** :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

Note : un stage n'est possible, sauf formation continue, que dans une année comptant au moins 200h de face à face pédagogique.

B. En cas d'alternance

Durée du cursus : année(s) ou semestre(s) : **12 mois (2 semestres)**

Volume horaire par année de formation avec émargement (heures de présence sur site : séminaire de rentrée, heures présentielles, heures de projet et d'autonomie sur site, heures de soutenance orale) : **430,5 Heures**___ (*Note : 402 heures minimum émargées doivent être planifiées pour une formation en apprentissage en respectant la durée légale de 35 heures par semaine en moyenne.)*

Rythme de l'alternance prévu : **3 jours / 2 jours** Joindre le calendrier de l'alternance prévisionnel (annexe 6)

Détailler les aménagements pédagogiques envisagés pour adapter la formation à un public en alternance.

Préciser la valorisation de l'expérience professionnelle acquise en entreprise en présentant la nature des évaluations et l'intégration dans les modalités d'évaluations (évaluation de compétences par le maître d'apprentissage, évaluation d'activité /de projet réalisé en entreprise, rapport d'activité /de projet, présentation orale, portfolio, etc.)

IX. Modalités d'évaluation des étudiants *

A. Axes principaux d'évaluation

Régime d'évaluation : [] Évaluation continue intégrale OU **Contrôle terminal pouvant être mêlé de contrôle continu**

Session de rattrapage : [**OUI** / ~~NON~~]

Règle de calcul du diplôme : **moyenne pondérée des UE, calculée sur l'année (deux semestres)**

B. Approche par compétence

Votre formation développe-t-elle des spécificités en lien avec l'approche par compétence ? ex : bloc de compétences, limite à la compensation, épreuve de synthèse, démarche de portfolio, etc. L'IDIP (ingénierie pédagogique) et la DES (ingénierie juridique et technique) sont à votre disposition.

X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation *

La tenue d'un conseil de perfectionnement annuel est obligatoire pour les diplômes nationaux.

Indiquez les dispositifs d'évaluation de la formation et d'évaluation des enseignements mis en place par ailleurs, ainsi que les éventuelles certifications qualité (Qualiopi, iso9001, certification ou démarche pilotée par le partenaire national / international, etc.).

Référent qualité : matthieu.moreau@unistra.fr

XI. Budget prévisionnel

Joindre la synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys (annexe 3)

Pour les diplômes d'université, retournez à la DES, chaque début avril, un bilan du fonctionnement de la formation en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique

HORS SFC : en cohérence avec la synthèse des coûts extraite d'Ametys (annexe 3), joindre le budget de la formation (annexe 4a. budget hors alternance ou 4b. budget alternance).

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre le projet d'accord (annexe 8) établi avec lui ou la notification de subvention.

L'ouverture de la formation entraîne le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : **[oui/non]** L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel, équipement) : **[oui/non]** La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : **[oui/non (recrutement à prévoir)]** Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : **[nb d'emploi à temps plein / ETP]** En cas de création en alternance, nombre d'enseignants disponibles pour assurer le suivi des alternants (ETP) : **[nb d'emploi à temps plein / ETP]**

Pour explorer des possibilités de soutien à votre projet, consultez ce Portail formation.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : [LICENCE / MASTER]

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Étape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC…)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

Actualisé le 09/10/2025

Ouverture

Autofinancement du diplôme

Licence Professionnelle Droit & Gestion

Saisir dans les cases vertes uniquement

	Effectifs prévisionnels en IA apprentissage	Effectifs prévisionnels en IA total	Volume horaire convention	Volume horaire HETD total	NPEC
Calculs	20	25	430,5	456,5	7 100,00 €

Recettes					136 000 €
Coût convention (NPEC ou forfait)	6800				136 000 €
Dépenses					60 014 €
Dépenses d'enseignement					24 424 €
	Nombre HeTD		*Coût moyens horaire €/HeTD*	*Coût total*	
Heures enseignement (COF)	*457*		*52,00 €*	*23 738,00 €*	23 738 €
Heures référentiel suivi alternance	*0,0*	*à renseigner*	*52,00 €*	*- €*	*- €*
Heures référentiel responsabilitédu diplôme(si mixité du public -> prorata)	*16,5*	*à renseigner*	*52,00 €*	*686,40 €*	686 €
Dépenses de fonctionnement					250 €
Restauration et hébergement					
Transport					
Publicité					
Dépenses diverses					*250 €*
Dépenses administratives					9 500 €
si recrutement d'un personnel sur fond de l'apprentissage					*9 500 €*
Participation aux frais de l'établissement					*25 840 €*
	% voté par le CA dans le cadre du budget 2021				
Coûts indirects (% des recettes)	*19%*				25 840 €

Résultat	**75 986 €**

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Grand Est

Madame Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU
Doyen de la Faculté de droit de Strasbourg
Monsieur Alexandre DI GIACOMO
Vice-Doyen de la Faculté de droit de Strasbourg
1 place d'Athènes
BP 66
67045 STRASBOURG Cedex

Strasbourg, le 9 septembre 2025

Objet : Soutien à la création de la licence professionnelle « Collaborateur juridique et comptable »

Madame le Doyen,
Monsieur le Vice-Doyen,

Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est souhaite, par la présente, vous apporter tout son soutien dans le cadre de la création de la licence professionnelle « Collaborateur juridique et comptable », co-portée par le lycée Cassin et la Faculté de droit de Strasbourg, et dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2026.

Cette initiative répond à un réel besoin exprimé par notre profession. En effet, nous constatons depuis plusieurs années des difficultés croissantes de recrutement, alors même que les missions qui nous sont confiées requièrent des collaborateurs disposant d'une double compétence solide en comptabilité et en droit. Le positionnement de cette formation au niveau bac+3 constitue une réponse pertinente et attendue, à la fois pour les cabinets d'expertise comptable et pour les entreprises.

L'organisation pédagogique envisagée, articulant formation théorique et pratique en alternance, correspond parfaitement à nos attentes : elle permet aux étudiants de développer rapidement des savoir-faire opérationnels et favorise leur insertion professionnelle. Notre profession est historiquement très attachée à l'alternance et accueille chaque année un grand nombre d'alternants.

Nous sommes convaincus que cette licence professionnelle offrira de véritables débouchés à ses diplômés. Elle contribuera également à revaloriser le parcours des étudiants issus de BTS Comptabilité-Gestion, souvent désavantagés depuis la mise en place des BUT, en leur ouvrant l'accès à une qualification de niveau bac+3 plus attractive sur le marché du travail.

Enfin, nous voyons dans ce projet une belle complémentarité avec le master « Droit, comptabilité et données » proposé par la Faculté de droit de Strasbourg, qui permettra aux meilleurs étudiants de poursuivre leur parcours académique.

Nous vous confirmons donc tout notre appui à ce projet et notre engagement à l'accompagner.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Doyen, Monsieur le Vice-Doyen, nos respectueuses salutations.

Catherine HANSSEN
Présidente

Faculté **de droit**
de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

Strasbourg, le 16 octobre 2025.

Madame la Vice-Présidente, chère collègue,

La Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion apporte son entier soutien à la création de la Licence professionnelle – Collaborateur Juridique et Comptable.

Cette initiative voit l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion qui font écho d'une part à la mise en place du BUT - la Faculté de droit souhaite prendre part à l'effort de poursuite d'études des étudiantes et étudiants de BTS ; d'autre part à la volonté d'accompagner au plus près les étudiantes et étudiants de L2 de la mention AES qui souhaitent s'orienter pour une insertion professionnelle post licence.

Le soutien de l'Ordre des experts-comptables a été determinant de la réalisation du projet. La profession s'est engagée en effet à accompagner la composante dans cette initiative.

Aussi, forte de l'appui très efficace que la DES a prodigué à la Faculté dans l'élaboration du dossier, la composante espère que cette nouvelle formation pourra bénéficier de la reconnaissance de l'Université.

Veuillez recevoir, Madame la Vice-Présidente, chère collègue, mes salutations sincères.

Le Doyen de la Faculté de Droit,
de Sciences Politiques et de Gestion

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

Cabinet du Doyen
T +33 (0)3 68 85 82 45
droit-doyen@unistra.fr

Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion
1 Place d'Athènes - BP 66
F-67045 STRASBOURG Cedex
Tél : +33 (0)3 68 85 81 00
Fax : +33 (0)3 68 85 85 82
www.unistra.fr

Direction
des **études** et de la **scolarité**
Université de Strasbourg

Dossier préalable

Ouverture en alternance d'une nouvelle formation

Master Mention Management et Commerce International

Parcours Commerce international et Sécurité économique

pour 2026 / 2027

A faire parvenir par le directeur de composante
à la DES : des-appui@unistra.fr
au SFC : à M. Schlaefli (dominique.schlaefli@unistra.fr)
au CFAU : cfau@uha.fr ou autres CFA partenaire

I – Nature de l'ouverture

Public : ☒ section d'alternants (apprentis et contrats de professionnalisation)
☐ section mixte (FI, apprentis, contrats de professionnalisation)

II – Exposé des motifs de l'ouverture

A – Présentation générale des objectifs de la formation

Présenter la formation et indiquer le contexte de sa création (origine de la demande). Préciser si le projet s'appuie sur des besoins clairement exprimés et si la formation accueille déjà des alternants en contrat de professionnalisation de manière ponctuelle.

Le Master Mention Management et Commerce International **Parcours Commerce international et sécurité économique** vise à former les spécialistes du commerce international aux enjeux de la sécurité économique. Les entreprises françaises et étrangères font face à des menaces variées : perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondialisées, cyberattaques, vol de propriété intellectuelle, protectionnisme croissant, criminalité économique. Face à ces changements, elles doivent protéger leurs atouts économiques, technologiques et scientifiques. La sécurité économique englobe divers domaines tels que la sûreté des personnes et des marchandises, les fraudes de plus en plus sophistiquées permises par l'IA, la fiabilité des fournisseurs, la destination des ventes internationales, les systèmes financiers internationaux, les fuites de données stratégiques et l'utilisation malveillante du numérique.

Ce nouveau master, inédit en France, couvre des problématiques stratégiques et sécuritaires liées au commerce international. Sa vocation principale est de former spécifiquement à la maîtrise des risques liées aux chaînes de valeurs mondiales par **l'acquisition de compétences dans les domaines du commerce international, du droit des affaires, du transport et de la logistique, de la cybersécurité et de la criminalité économique organisée** afin de mieux détecter, anticiper, réagir et prévenir les actions malveillantes et frauduleuses.

La formation vise à renforcer les capacités humaines par des méthodes de sophistication cognitive et l'usage de l'informatique décisionnelle augmentée par l'intelligence artificielle (IA).

Plusieurs entreprises françaises rapportent avoir récemment été exposées à des menaces variées **> Elles doivent se doter de ressources et de compétences pour protéger leurs atouts économiques, technologiques et scientifiques.**

La sécurité économique est un domaine complexe qui concerne :

- La sûreté des personnes et des marchandises
- Les fraudes de plus en plus sophistiquées permises par l'IA
- La fiabilité des fournisseurs
- Les transactions financières internationales dans les achats
- La destination des ventes internationales
- Les systèmes financiers internationaux
- Les fuites de données stratégiques et l'utilisation malveillante du numérique.

Pour appréhender tous ces enjeux, le master Commerce international et Sécurité économique englobe 5 univers de connaissances :

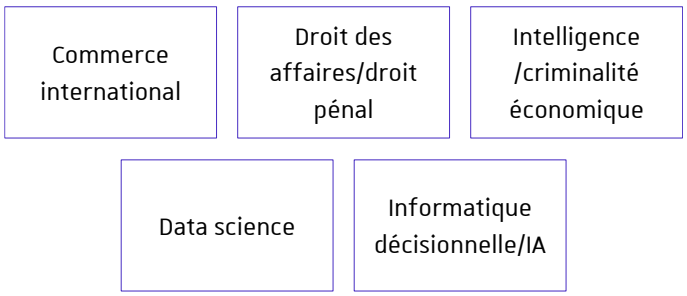

B – Débouchés / volume du marché du travail ciblé

Code Rome : H1102 Management et ingénierie d'affaires
M1403 - Études et prospectives socio-économiques
RNCP35915 - MASTER - Management et commerce international (fiche nationale)

Exemple de débouchés professionnels

Privé

- Sourcing Market Intelligence Specialist (m/f/d) - job post Hager Electro SAS Obernai (67)
- Consultant en commerce international
- Responsable export/
- Responsable des achats internationaux
- Responsable des relations commerciales internationales
- Analyste du commerce international
- Chargé de développement international
- Responsable des opérations de commerce international
- Manager de projet en commerce international
- Gestionnaire de contrats internationaux
- Courtier en commerce international
- Responsable de la logistique internationale
- Gestionnaire de risques internationaux
- Responsable de la conformité aux normes internationales
- Administrateurs des différents secteurs d'activité économique : industrie, services, cybersécurité, intelligence économique, industrie de l'armement, de l'aéronautique;
- Métiers de l'audit, expertise comptable, conformité

Public

- Chargé d'intelligence économique F/H
- Chargé de veille et intelligence économique
- Consultant en intelligence économique
- Chargé de mission sécurité économique
- Hauts fonctionnaires civils et militaires
- Hauts fonctionnaires du Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economiques (SISSE) et du Service du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité (SHFDS).
  Intervenants ANSSI et DGSI.
- Fonctionnaires des agences internationales (EU, ONU, OCDE)
- Experts de think tanks

- Personnes en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle, en cours d'évolution vers postes de cadres/cadres dirigeants élus politiques

Direction
des **études** et de la **scolarité**
Université de Strasbourg

Les entreprises privées sont de plus en plus exposées au risque criminel. Les secteurs du luxe et du BTP sont les plus atteints par les risques criminels, notamment en matière de corruption, fraude et contrefaçon. Le cabinet anglo-saxon Deloitte définit la fraude comme étant un acte illégal ou illicite commis intentionnellement dans le but de nuire ou de tirer un avantage particulier ou personnel d'une situation.

20% de la criminalité économique mondiale passe par les services achats dans les entreprises selon Price Waterhouse Coopers (les achats constituent le canal de sortie de la trésorerie)

Le développement de technologies telles que les crypto-monnaies, les banques numériques, l'intelligence artificielle, le métavers et les marchés du darknet favorisent l'anonymat et la collaboration des criminels à travers le monde, constituant ainsi autant de biais de développement pour la criminalité digitale (Mazars, 2024). Le rapport 2024 sur la criminalité financière mondiale du NASDAQ dresse un tableau sombre de la criminalité économique. **En 2023, plus de 3 100 milliards de dollars de fonds illicites transitaient par le système financier mondial**. Le trafic de drogue génèrerait lui 782,9 milliards de dollars, la traite des êtres humains 346,7 milliards de dollars tandis que le financement du terrorisme produirait 11,5 milliards de dollars. **Les pertes dues aux escroqueries et aux schémas d'escroquerie bancaire ont totalisé 485,6 milliards de dollars**. Le rapport admet toutefois l'inexactitude de ces chiffres car ceux-ci « ne représentent qu'un pan de la réalité car tous les crimes ne sont pas signalés par les victimes et ne sont pas détectés par le système financier moderne.

La technique la plus utilisée par les escrocs pour duper les entreprises est l'usurpation d'identité en vue de commettre une fraude au faux fournisseur avec un faux RIB. Elle représente 45 % des tentatives de fraude suivie par l'usurpation d'identité d'autres partenaires, comme les faux avocats, banques, assurances, etc.

Les missions confiées aux alternants concernent, par exemple :

- ✓ la non-conformité réglementaire
- ✓ les risques liés à la sûreté des personnes et des biens
- ✓ la protection de données stratégiques
- ✓ la criminalité économique et financière
- ✓ la sécurisation des chaînes de valeurs du commerce mondial
- ✓ les menaces à la réputation
- ✓ la cybersécurité.

Les organisations qui accueilleront les étudiants alternants sont :

- ✓ des grandes entreprises de tous les secteurs (industrie, finance, services, distribution, travaux publics)
- ✓ des cabinets de conseil et groupes d'audit
- ✓ des administrations publiques (police, justice, douanes, armées, économie-commerce)
- ✓ des organisations internationales (OCDE, ONU, EUROPOL)
- ✓

Les grands groupes industriels sont particulièrement exposés à ces menaces. L'actualité relate régulièrement des délits perpétrés contre les groupes industriels :

- L'affaire Michelin: Le célèbre fabricant de pneus français a été victime d'espionnage industriel par des visiteurs.
- Lafarge Holcim condamné pour avoir acheté des droits d'exploitation à Daech en Syrie

Direction des études et de la scolarité
Université de Strasbourg

Le programme vise à développer les compétences suivantes ;

Compétences spécifiques
Identifier les opportunités et les menaces liées au commerce international
Développer une culture managériale et organisationnelle proactive face à la gestion des risques
Apporter des idées et des solutions novatrices pour améliorer la sécurité des transactions internationales

Compétences transversales
Acquérir des connaissances hautement spécialisés dans le domaine de la sécurité économique
Développer une conscience critique de la vulnérabilité des entreprises à la fraude et à la criminalité économique
Adopter des outils et méthodes de gestion des risques liées à l'internationalisation des affaires
Conseiller et négocier avec les équipes et les partenaires d'affaires pour promouvoir une approche collective de sécurité « augmentée »
Maîtriser les applications de l'intelligence artificielle pour détecter, anticiper et gérer ces risques

Aptitudes managériales
Élaborer une vision stratégique d'internationalisation tenant compte des enjeux de sécurité
Contribuer à la transformation en contexte professionnel pour réduire l'exposition au risque
Conduire un projet de développement d'une activité de commerce international sécurisée
Appliquer des méthodes d'investigation et de détection d'activités malveillantes et criminelles

C – Soutiens des entreprises partenaires

Indiquer le type et le nombre d'entreprises soutenant le projet. Préciser si des branches ou autres partenaires ont été contactés (si des démarches de prises de contacts sont en cours, préciser l'état de ces démarches).

Le master s'appuie sur les réseaux d'entreprises bâtis au fil des années par :
La faculté de droit dans le Master Achat international global sourcing (fermé en 2024) et le master Investigations financière à l'échelle européenne (IFEE) ;
La faculté des sciences économiques et de gestion par les masters Management des projets internationaux et le Master GII.

Les débouchés de la formation sont multiples. Ils permettent aux diplômés de briguer des fonctions liées à ces sujets dans divers secteurs d'activités, que ce soit dans le secteur privé, public, les ONG et les agences internationales.

Secteur privé : Ces compétences concernent surtout les entreprises internationales qui ont des filiales, des clients et des fournisseurs dans plusieurs pays. Une première lettre de soutien de l'entreprise LIEBHERR est jointe à ce dossier.

Secteur public : les problématiques transverses de sécurité économique concernent quasiment tous les services de l'Etat. Au-delà des missions régaliennes de défense et de sécurité (douanes, économie, défense, police, justice) d'autres secteurs sont touchés tels que la santé par les demandes de rançons ou celui de la culture avec le trafic d'œuvres d'art.

Direction des études et de la scolarité
Université de Strasbourg

III – Contexte du projet

A – Place dans l'offre de formation de l'Unistra

Cette formation constitue un parcours novateur et pionnier pour l'Université de Strasbourg.

La sécurité économique englobe des aspects très divers tels que l'innovation, les lois, les l'éthique des affaires, les avancées technologiques, les sciences des données qui requièrent une approche multidisciplinaire qui est grandement facilitée par la présence d'enseignants-chercheurs de haut niveau issus de toutes ces domaines au sein de l'Université de Strasbourg.

Aucun programme de second cycle en gestion ou en économie n'aborde à l'heure actuelle le sujet de la criminalité économique bien que l'exposition des entreprises et des gouvernements à des actes malveillants soit en forte progression.

La première édition de ce nouveau master bénéficie de la mutualisation d'enseignements avec le master Management de projets internationaux (MPI) pour près de 55% des heures en M1 et 40% en M2.

Des modules spécialisés seront offerts au public de la formation continue. L'admission à ce master peut également se faire par VAE ou VAP85.

B – Formations analogues

Il n'existe actuellement aucune formation de niveau master de ce type en France.

L'offre de formation existante concerne essentiellement le domaine de l'intelligence économique et ne couvre que partiellement les enjeux de sécurité économique et aborde la criminalité économique de façon corollaire.

Les formations suivantes comportent certaines des thématiques proposées :

Master 2 Sécurité Internationale, Défense et Intelligence Économique Université Côte d'Azur

Master mention criminologie CNAM Paris

MBA1 + MBA2 Renseignement et intelligence économique Ecole de guerre économique

Master parcours Stratégie internationale et intelligence économique Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Direction des études et de la scolarité
Université de Strasbourg

Tableau comparatif des masters spécialisés en gestion des risques à l'international à l'Université de Strasbourg

Offre de formation	Spécialisation	Débouchés
Master Langues étrangères appliquées *Intelligence économique et développement international* Faculté des langues	Renseignement et risque à l'international /Intelligence économique Veille internationale Communication internationale / Web multilingue Communication et information stratégique Projets de coopération internationale	Chargés d'études Responsables commerciaux
Master Langues étrangères appliquées *Renseignement et risque à l'international* Faculté des langues	Compétences linguistiques Communication internationale / Web Intelligence économique/secteurs stratégiques Management de projets/écosystèmes innovants Analyse géopolitique Techniques de renseignement Compétences interculturelles	Analystes/chargés d'affaires multilingues dans les entreprises et collectivités
Master de droit des affaires *Investigations financières à l'échelle européenne IFEE* Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion	Droit des affaires Droit bancaire et financier Compliance-conformité Propriété intellectuelle Droit patrimonial Responsabilité des dirigeants Droit de l'internet/science des données Analyse financière criminelle Réseaux criminels et saisie des avoirs	Juriste conformité Juriste et conseil d'entreprise Audit/expertise comptable
Master 2 Relations internationales *Défense, renseignement et sécurité internationale* IEP Strasbourg	Contexte géopolitique mondial ou régional Enjeux sécuritaires contemporains enjeux sécuritaires globaux (lawfare, cyberconflictualité, criminalité organisée, terrorisme) Outils de la veille stratégique, de la cartographie et du wargaming OSINT	Fonctionnaires de la sécurité-défense Chargés de relations publiques Cadres dirigeants
Master Mention Management et Commerce International *Parcours Commerce international et Sécurité économique* Faculté des sciences économiques et de gestion	Sécurité organisationnelle, technologique, scientifique et réputationnelle des entreprises Sécurité des chaînes de valeur globales/paiements internationaux Gestion des risques Droit pénal des entreprises Cybersécurité Criminalité économique et Criminalité organisée Financement du terrorisme Intelligence artificielle	Cadres du commerce international et dirigeants entreprises Spécialistes en market intelligence/business intelligence Experts des organisations internationales Experts en cybersécurité Banques et assurances Métiers du renseignement économique

Direction
des **études** et de la **scolarité**
Université de Strasbourg

IV – Responsables de projet

Composante de rattachement : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université de Strasbourg

Composantes ou services associées : N/A

CFA partenaire

- CFAU
- 16 Rue de la Fonderie, 68100 Mulhouse
- 03 89 33 65 90, cfau@uha.fr

Autres partenariats : N/A

Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Laurence Frank, Dr et HDR
- Faculté de sciences économiques et de gestion
- laurence.frank@unistra.fr Mob. 06 75 44 51 33

V – Caractéristiques de la formation

A - Public visé

Niveau de recrutement / formation pré-requise :

Plusieurs critères d'appréciation ont été établis pour déterminer l'accès à la formation :

A. L'excellence académique du dossier scolaire
Les candidats doivent posséder une licence dans l'un des domaines suivants : économie, gestion, finance, commerce international, transport et logistique, sciences politiques, criminologie, droit, défense et sécurité
ou
Bac+3 Sciences de l'ingénieur
Bac+3 Ecoles militaires et écoles de police

B. Les aptitudes spécifiques
Niveau B2 en anglais. Candidats non francophones, le niveau C1 en français est requis
Matières quantitatives (statistiques, comptabilité-finances, économétrie)

C. Les qualités personnelles
1. Qualité du projet professionnel
2. Motivations personnelles pour la spécialisation
3. Capacités d'analyse et de synthèse

La pertinence du projet professionnel et le potentiel d'insertion professionnelle dans l'un des secteurs identifiés seront examinés lors d'un entretien de sélection.

Mode de recrutement envisagé :

L'admission est conditionnelle à :

- La recevabilité d'un dossier jugé satisfaisant
- La qualité de l'entretien complémentaire qui doit être convaincant

Effectif prévu total pour 2026-2028:

- M1 : 20
- M2 : 20

Effectif d'alternants prévu : 20

- M1 : 20
- M2 : 20

**20 places sont ouvertes pour la 1ère édition du master CISE puis 25 pour le prochain quadriennal*

B – Durée de la formation

Durée du cursus : 2 ans / 4semestres

Volume horaire étudiant annuel : environ 402h

Volume HETD annuel : 603 HETD

Rythme de l'alternance :

Semestre 1 : 2 semaines en entreprise / 2 semaines à l'université (planning type en Annexe)

Semestre 2 : 3 semaines en entreprise / 1 semaine à 'l'université

Volume horaire hebdomadaire : 35H

C – Modalités d'enseignement

☒ Formation en présentiel

☐ Formation entièrement à distance

☐ Formation hybride (présentiel et distanciel)

Si la formation se déroule tout ou partie à distance, précisez l'organisation de la formation (formation synchrone/asynchrone, outils mis à disposition des alternants, encadrement pédagogique et technologique)

Les cours en présentiel constituent 80% du volume des enseignements.

Les autres cours sont dispensés de diverses manières :

- Par des séminaires « experts » en visioconférence lorsque les intervenants ne peuvent se déplacer ou sont basés à l'étranger ;
- Par le WITTY LAB, un univers virtuel d'apprentissage (UVA) qui sera développé spécifiquement pour les besoins du master CISE. Des simulations en conditions réelles seront proposées avec des casques de réalité virtuelle pour explorer, interagir et élaborer des cartes de raisonnement (mind mapping).
- Par le tutorat de missions individuelles en situations complexes (projet de fin de 1ère année)

- Bilan de l'année écoulée

Bilan en termes d'effectifs (effectifs inscrits en formation initiale, continue, à distance, etc…)

Nouveau parcours

VI – Adaptation de la formation

A - Ressources

L'ouverture en alternance entraînera-t-elle le doublement de certains groupes/promotions ?

Non

L'ouverture en alternance nécessitera-t-elle un aménagement (locaux, matériel) ?

Non

La composante dispose-t-elle du potentiel enseignant nécessaire ou des recrutements sont-ils à prévoir ?

Pas de recrutement prévu en 2026 – Mutualisation des cours avec le master MPI de 100h

Volume horaire assuré par des enseignants ou enseignants-chercheurs de l'Unistra / volume horaire assuré par des intervenants externes :

M1 (401h)
- Interne : 190h
- Externe : 211h

M2 (408h)
- Interne : 166h (+100h si mutualisations possibles avec la faculté de droit)
- Externe : 242h

Nombre d'enseignants disponibles pour assurer le suivi des alternants : 4 ETP

Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de l'alternance : 1 ETP

B – Adaptation de la formation

Préciser la manière dont la partie professionnelle réalisée en entreprise sera valorisée dans la maquette et évaluée (nb ECTS attribués) :

La partie professionnelle sera valorisée et évaluée selon les critères suivants :
- 30 crédits ECTS / ans (sur les 60 ECTS / ans).

Les MECC incluront une évaluation par le maître d'apprentissage ainsi que la rédaction et évaluation de deux mémoires individuels :
M1 : Mémoire relatif à une mission d'investigation à 360°
M2 : Mémoire de fin d'études conforme aux attentes d'un mémoire de Master 2 qui comporte une problématique de recherche, une revue de littérature et une analyse critique.

Conformément aux exigences de l'apprentissage, deux rencontres sont prévues chaque année avec les tuteurs en entreprise de chaque étudiant. Une visite sur site sera effectuée chaque année pour apprécier l'environnement et les conditions d'accueil.
La maquette de formation figure en annexe.

C – Qualité

La composante est-elle engagée dans une démarche de certification qualité ?

Direction des études et de la scolarité
Université de Strasbourg

Si oui, laquelle ?

Depuis quelques années, la faculté s'est inscrite dans une démarche qualité en construisant son système de management de la qualité. Cette démarche a abouti, en mai 2021, à la certification ISO 9001 :2015 délivrée par AFNOR Certification pour l'ensemble des activités et formations de la faculté. En plus, la faculté a intégré dans sa démarche qualité les exigences relatives au référentiel Qualiopi ainsi que celles de l'HCERES.

Evaluation des formations :

Le processus d'évaluation de la « qualité des formations » est piloté au niveau central de l'université, et les enquêtes auprès des étudiants sont mises en œuvre à la FSEG sous la responsabilité d'un « référent qualité composante ». Au terme de l'année universitaire, les étudiants sont interrogés sur leur formation via un questionnaire en ligne. Les réponses sont analysées à l'aide d'indicateurs construits sur quatre niveaux de satisfaction. Les responsables de la mention et parcours utilisent ce dispositif d'évaluation par les étudiants de leur formation. L'objectif est de recueillir leur avis sur les conditions de mise en œuvre de leur formation afin de prendre en compte aussi rapidement que possible cet avis pour améliorer l'organisation quotidienne de leurs études à l'université ou élaborer des plans d'actions à plus long terme. Le dispositif d'évaluation des formations a été mis en place conformément à une charte et un guide pratique de l'évaluation des formations par les étudiants votés au conseil d'administration de l'université. Le traitement statistique des questionnaires garantit l'anonymat des réponses.

Ce questionnaire permet aux étudiants de s'exprimer sur les éléments de formation suivants : Programme de la formation, Organisation de la formation, Accompagnement pédagogique, Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences, Accès à l'information, Infrastructure et ressources mises à disposition, Locaux, Soutien à la formation.

Le traitement statistique des réponses aux questionnaires permet de proposer un plan d'action sur les points à améliorer. Une réunion de débriefing avec les étudiants est organisée une fois par an à l'issue de l'enquête. Elle se déroule avant le départ en stage de fin d'études. Les responsables de mention et parcours présentent également ces résultats en conseil de perfectionnement / réunions pédagogiques.

Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement (CP) se réunit au minimum une fois par an. Ces réunions traitent de l'évolution des promotions, du déroulement de l'année écoulée, et des modifications de maquette à introduire. Elles permettent d'envisager toutes les actions correctives nécessaires à l'amélioration tant de l'efficacité des actions de formation que de leur adéquation aux besoins des milieux professionnels. Les décisions stratégiques d'enseignement sont prises collégialement par le conseil de perfectionnement de la mention et communiquées aux équipes pédagogiques.

Les conseils de perfectionnement sont cadrés par l'université en lien avec les préconisations de l'HCERES avec des objectifs clairement définis (voir conseil perf - recommandations Unistra). Les réunions du CP sont complémentaires aux réunions pédagogiques des parcours qui sont libres quant à leurs constitutions, leurs fréquences, etc. Ce sont entre autres les décisions de ces réunions pédagogiques qui seront examinées en CP. La liste de membres du CP comprend 1/3 d'enseignants et de personnels administratifs, 1/3 d'étudiants et un 1/3 de représentants du monde socio-professionnel.

VII – Budget

Merci de prendre contact avec Mme GASSMANN (mgassmann@unistra.fr), afin d'obtenir le modèle de "budget de refacturation à la composante" correspondant à votre projet (en fonction du type de partenariat envisagé). Le document devra être complété et joint au présent dossier.

VIII – Annexes

Merci de joindre les données relatives à l'insertion professionnelle à l'issue du parcours (taux d'insertion, délai entre obtention du diplôme et premier emploi, type d'entreprise embauchant les diplômés…)
Merci de joindre la fiche RNCP* du diplôme à ce document (fiche nationale) : FICHE RNCP N° RNCP35915

** Répertoire national des certifications professionnelles*

Faculté des sciences économiques et de gestion
Université de Strasbourg

M1 Commerce international et sécurité économique			
SEM 1 Connaissances générales	**220**	**SEM 2 Spécialisation**	**H**
Bloc 1 Management stratégique international	**132**	**Bloc 4 Criminalité économique**	**109**
Stratégies d'entreprise et internationalisation des affaires	24	Internationalisation des entreprises et risque criminel: cas d'entreprises	16
Analyse des données	22	Introduction à la criminalité économique	24
International Business Law	24	Criminalité économique et criminalité organisée	24
Gestion des risques d'entreprise	18	e-commerce et cybercriminalité	24
Finance d'entreprise	16	Analyse économique de la criminalité	21
Management of international teams	12	**Bloc 5 Informatique décisionnelle et intelligence artificielle**	**64**
Management interculturel	16	Informatique décisionnelle, data analyse, blockchains	36
Bloc 2 Commerce international et cadre juridique	**88**	Business intelligence	28
Management de la supply chain et achats	21	**Projet personnel**	**9**
International trade & logistics / achats	28	Mémoire de synthèse - Etude de cas 360°	**9**
Réglementations et procédures douanières	18		
Contrats commerciaux internationaux	21		
Total S1	**220**	**Total S2**	**182**
9 semaines x 28h		**6 semaines x 30h**	
Mutualisation MPI	96	Heures de formation	**402**

Faculté des sciences économiques et de gestion
Université de Strasbourg

2027-2029			
M2 Commerce international et sécurité économique			
SEM 3 Connaissances générales	**220**	**SEM 4 Criminalité économique et financière**	**188**
Bloc 1 Management stratégique et environnement international	**52**	**Bloc 4 Outils, techniques et méthodes d'analyse**	**132**
Case study in international finance	18	Techniques d'analyse financière	24
Développement international de l'entreprise	20	Enquêtes patrimoniales	14
CSR	14	Régulation de la criminalité économique	14
Bloc 2 Commerce international	**69**	Data science: problématiques et cas d'usage	28
GVC, Transport international et incoterms (8h/G2I)	24	Cybercriminalité: cas-méthodes d'investigation	14
Paiements internationaux	7	Renseignement financier	20
E-business	10	Cas d'entreprises	18
Sourcing et Achats internationaux	28		
Bloc 3 Contexte juridique et institutionnel du commerce international	**99**	**Bloc 5 Séminaires spécialisés en criminologie**	**56**
		Evolutions de la criminalité	21
Droit pénal des affaires	21	Etude de cas: Les circuits de blanchiment de capitaux	7
Droit du marché intérieur de l'union européenne	21	Etude de cas: Corruption, délits et peines encourues	7
Droit pénal douanier	21	Propriété intellectuelle et contrefaçons	12
Gel, saisie confiscation et restitution des avoirs criminels	21	Coopération policière et judiciaire européenne et internationale	9
Fiscalité internationale	15		
		Bloc 6 Mémoire de recherche	**9**
		Méthodologie de recherche	9
Mutualisation MPI	**77**		
		Total des heures	**408**

Ouverture

Autofinancement du diplôme

Université de Strasbourg

Intitulé diplôme

Master Commerce International et Sécurité économique

Saisir dans les cases vertes uniquement

	Effectifs prévisionnels en IA apprentissage (par an)	Effectifs prévisionnels en IA total	Volume horaire convention	Volume horaire HETD total	NPEC
Calculs	20	40	809	1213,5	8 271,00 €

Recettes					200 000 €
Coût convention (NPEC ou forfait)	10000				200 000 €
Dépenses					98 511 €
Dépenses d'enseignement					56 511 €
	Nombre HeTD		*Coût moyens horaire €/HeTD*	*Coût total*	
Heures enseignement (COF)	*1214*		*52,00 €*	*31 551,00 €*	31 551 €
Heures référentiel suivi alternance	*10,5*	*20*	*52,00 €*	*21 840,00 €*	21 840 €
Heures référentiel responsabilité du diplôme(si mixité du public -> prorata)	*120,0*	*à renseigner*	*52,00 €*	*3 120,00 €*	3 120 €
Dépenses de fonctionnement					4 000 €
Restauration et hébergement					*1 500 €*
Transport					*2 000 €*
Publicité					
Dépenses diverses					*500 €*
Dépenses administratives					- €
si recrutement d'un personnel sur fond de l'apprentissage					
Participation aux frais de l'établissement					*38 000 €*
	% voté par le CA dans le cadre du budget 2021				
Coûts indirects (% des recettes)	*19%*				38 000 €

Résultat	**101 489 €**

Calendrier M1 CISE

2026

Août

31	1	Ve
	2	Sa
	3	Di
32	4	Lu
	5	Ma
	6	Me
	7	Je
	8	Ve
	9	Sa
	10	Di
33	11	Lu
	12	Ma
	13	Me
	14	Je
	15	Ve
	16	Sa
	17	Di
34	18	Lu
	19	Ma
	20	Me
	21	Je
	22	Ve
	23	Sa
	24	Di
35	25	Lu
	26	Ma
	27	Me
	28	Je
	29	Ve
	30	Sa
	31	Di

Septembre

	31	Lu
	1	Ma
	2	Me
36	3	Je
	4	Ve
	5	Sa
	6	Di
37	7	Lu
	8	Ma
	9	Me
	10	Je
	11	Ve
	12	Sa
	13	Di
38	14	Lu
	15	Ma
	16	Me
	17	Je
	18	Ve
	19	Sa
	20	Di
39	21	Lu
	22	Ma
	23	Me
	24	Je
	25	Ve
	26	Sa
	27	Di
40	28	Lu
	29	Ma
	30	Me

Octobre

	1	Je
	2	Ve
40	3	Sa
	4	Di
	5	Lu
41	6	Ma
	7	Me
	8	Je
	9	Ve
	10	Sa
	11	Di
	12	Lu
42	13	Ma
	14	Me
	15	Je
	16	Ve
	17	Sa
	18	Di
	19	Lu
43	20	Ma
	21	Me
	22	Je
	23	Ve
	24	Sa
	25	Di
	26	Lu
44	27	Ma
	28	Me
	29	Je
	30	Ve
	31	Sa

Novembre

44	1	Di Toussaint
	2	Lu
	3	Ma
	4	Me
	5	Je
45	6	Ve
	7	Sa
	8	Di
	9	Lu
	10	Ma
	11	Me Armistice
	12	Je
46	13	Ve
	14	Sa
	15	Di
	16	Lu
	17	Ma
47	18	Me
	19	Je
	20	Ve
	21	Sa
	22	Di
	23	Lu
	24	Ma
48	25	Me
	26	Je
	27	Ve
	28	Sa
	29	Di
	30	lu

Décembre

	1	Ma
	2	Me
49	3	Je
	4	Ve
	5	Sa
	6	Di
	7	Lu
	8	Ma
	9	Me
	10	Je
50	11	Ve
	12	Sa
	13	Di
	14	Lu
	15	Ma
	16	Me
51	17	Je
	18	Ve
	19	Sa
	20	Di
	21	Lu
	22	Ma
	23	Me
52	24	Je
	25	Ve
	26	Sa
	27	Di
	28	Lu
	29	Ma
	30	Me
1	31	

Congés de la Toussaint

Congés d'hiver

2027

Janvier

1	1	Ve Congés d'hiver
	2	Sa
	3	Di
	4	Lu
2	5	Ma A éviter - fermeture probable du bâtiment
	6	Me
	7	Je
	8	Ve
	9	Sa
	10	Di
	11	Lu
3	12	Ma
	13	Me
	14	Je
	15	Ve
	16	Sa
	17	Di
	18	Lu
4	19	Ma
	20	Me
	21	Je
	22	Ve
	23	Sa
	24	Di
	25	Lu
5	26	Ma
	27	Me
	28	Je
	29	Ve
	30	Sa
	31	Di

Février

5	1	Lu
	2	Ma
	3	Me
	4	Je
6	5	Ve
	6	Sa
	7	Di
	8	Lu
7	9	Ma
	10	Me
	11	Je
	12	Ve
	13	Sa
	14	Di
	15	Lu
8	16	Ma
	17	Me
	18	Je
	19	Ve
	20	Sa
	21	Di
	22	Lu
9	23	Ma A éviter - fermeture
	24	Me
	25	Je
	26	Ve
	27	Sa
	28	

Mars

9	1	Di
	2	Lu
	3	Ma
	4	Me
10	5	Je
	6	Ve
	7	Sa
	8	Di
	9	Lu
	10	Ma
	11	Me
11	12	Je
	13	Ve
	14	Sa
	15	Di
	16	Lu
	17	Ma
	18	Me
12	19	Je
	20	Ve
	21	Sa
	22	Di
	23	Lu
	24	Ma
	25	Me
13	26	Je
	27	Ve
	28	Sa
	29	**Di** Pâques
14	30	Lu
	31	Ma

Avril

	1	Je
	2	Ve
14	3	Sa
	4	Di
	5	Lu Dimanche de Pâques
15	6	Ma Lundi de Pâques
	7	Me
	8	Je
	9	Ve
	10	Sa
	11	Di
	12	Lu
	13	Ma Congés d'Hiver
	14	Me
	15	Je
16	16	Ve
	17	Sa
	18	Di
	19	Lu
	20	Ma
	21	Me
	22	Je
17	23	Ve
	24	Sa
	25	Di
	26	Lu
	27	Ma
	28	Me
18	29	Je
	30	ve

Mai

	1	Sa Fête du Travail
18	2	Di
	3	Lu
	4	Ma
	5	Me
	6	Je
19	7	Ve
	8	Sa Fête de la Victoire
	9	Di
	10	Lu
	11	Ma
	12	Me
	13	Je
20	14	Ve
	15	Sa
	16	Di Ascension
	17	Lu
	18	Ma
	19	Me
	20	Je
21	21	Ve
	22	Sa
	23	Di
	24	Lu
	25	Ma
	26	Me
	27	Je
22	28	Ve
	29	Sa
	30	Di
	31	Lu

Juin

	1	Ma
	2	Me
23	3	Je
	4	Ve
	5	Sa
	6	Di
	7	Lu
	8	Ma
	9	Me
	10	Je
24	11	Ve
	12	Sa
	13	Di
	14	Lu
	15	Ma
	16	Me
25	17	Je
	18	Ve
	19	Sa
	20	Di
	21	Lu
26	15	Ma
	16	Me
	17	Je
	18	Ve
	19	Sa
	20	Di
	21	Lu
27	22	Ma
	23	Me
	24	Je
	25	Ve
	26	Sa
	27	Di
	28	Lu
27	29	Ma
	30	Me

Juillet

	1	Je
	2	Ve
27	3	Sa
	4	Di
	5	Lu
	6	Ma
	7	Me
	8	Je
28	9	Ve
	10	Sa
	11	Di
	12	Lu
	13	Ma
	14	Me Fête nationale
	15	Je
29	16	Ve
	17	Sa
	18	Di
	19	Lu
	20	Ma
	21	Me
	22	Je
30	23	Ve
	24	Sa
	25	Di
	26	Lu
	27	Ma
	28	Me
31	29	Je
	30	Ve
	31	Sa

Août

31	1	Sa
	2	Di
32	3	Lu A éviter - fermeture probable du bâtiment
	4	Ma
	5	Me
	6	Je
	7	Ve
	8	Sa
	9	Di
33	10	Lu A éviter - fermeture probable du bâtiment
	11	Ma
	12	Me
	13	Je
	14	Ve
	15	Sa Assomption
	16	Di
34	17	Lu
	18	Ma
	19	Me
	20	Je
	21	Ve
	22	Sa
	23	Di
35	24	Lu
	25	Ma
	26	Me
	27	Je
	28	Ve
	29	Sa
	30	Di
36	31	Lu

Septembre

	1	Me
	2	Je
36	3	Ve
	4	Sa
	5	Di
	6	Lu
	7	Ma
	8	Me
37	9	Je
	10	Ve
	11	Sa
	12	Di
	13	Lu
	14	Ma
	15	Me
38	16	Je
	17	Ve
	18	Sa
	19	Di
	20	Lu
	21	Ma
	22	Me
39	23	Je
	24	Ve
	25	Sa
	26	Di
	27	Lu
	28	Ma
	29	Me
40	30	

Légende

- Rentrée
- Examens
- Jury
- Vacances universitaires
- Présence à la faculté
- Présence en entreprise
- Congés scolaires
- Soutenances

Calendrier M2 CISE

2027

Août

31	1	Ve
	2	Sa
	3	Di
32	4	Lu
	5	Ma
	6	Me
	7	Je
	8	Ve
	9	Sa
	10	Di
33	11	Lu
	12	Ma
	13	Me
	14	Je
	15	Ve
	16	Sa
	17	Di
34	18	Lu
	19	Ma
	20	Me
	21	Je
	22	Ve
	23	Sa
	24	Di
35	25	Lu
	26	Ma
	27	Me
	28	Je
	29	Ve
	30	Sa
	31	Di

Septembre

	1	Me
	2	Je
36	3	Ve
	4	Sa
	5	Di
	6	Lu
37	7	Ma
	8	Me
	9	Je
	10	Ve
	11	Sa
	12	Di
	13	Lu
38	14	Ma
	15	Me
	16	Je
	17	Ve
	18	Sa
	19	Di
	20	Lu
39	21	Ma
	22	Me
	23	Je
	24	Ve
	25	Sa
	26	Di
	27	Lu
40	28	Ma
	29	Me
	30	Je

Octobre

	1	Ve
	2	Sa
40	3	Di
	4	Lu
	5	Ma
	6	Me
	7	Je
41	8	Ve
	9	Sa
	10	Di
	11	Lu
	12	Ma
	13	Me
	14	Je
42	15	Ve
	16	Sa
	17	Di
	18	Lu
	19	Ma
	20	Me
	21	Je
43	22	Ve
	23	Sa
	24	Di
	25	Lu
	26	Ma
	27	Me
	28	Je
44	29	Ve
	30	Sa
	31	Di

Novembre

44	1	Lu Toussaint
	2	Ma
	3	Me
	4	Je
	5	Ve
45	6	Sa
	7	Di
	8	Lu
	9	Ma
	10	Me
	11	Je Armistice
46	12	Ve
	13	Sa
	14	Di
	15	Lu
	16	Ma
	17	Me
	18	Je
47	19	Ve
	20	Sa
	21	Di
	22	Lu
	23	Ma
	24	Me
	25	Je
48	26	Ve
	27	Sa
	28	Di
	29	lu
	30	Ma

Décembre

	1	Me
	2	Je
	3	Ve
49	4	Sa
	5	Di
	6	Lu
	7	Ma
	8	Me
	9	Je
50	10	Ve
	11	Sa
	12	Di
	13	Lu
	14	Ma
	15	Me
	16	Je
51	17	Ve
	18	Sa
	19	Di
	20	Lu
	21	Ma
	22	Me
	23	Je
52	24	Ve
	25	Sa
	26	Di
	27	Lu
	28	Ma
	29	Me
	30	Je
1	31	Ve

2028

Janvier

	1	Sa
1	2	Di
	3	Lu
	4	Ma
	5	Me
	6	Je
	7	Ve
2	8	Sa
	9	Di
	10	Lu
	11	Ma
	12	Me
	13	Je
	14	Ve
3	15	Sa
	16	Di
	17	Lu
	18	Ma
	19	Me
	20	Je
	21	Ve
4	22	Sa
	23	Di
	24	Lu
	25	Ma
	26	Me
	27	Je
	28	Ve
5	29	Sa
	30	Di
	31	Lun

congés d'hiver

A éviter - fermeture probable du bâtiment

Congés d'hiver

Février

5	1	Lu
	2	Ma
	3	Me
	4	Je
6	5	Ve
	6	Sa
	7	Di
	8	Lu
	9	Ma
	10	Me
	11	Je
7	12	Ve
	13	Sa
	14	Di
	15	Lu
	16	Ma
	17	Me
	18	Je
8	19	Ve
	20	Sa
	21	Di
	22	Lu
	23	Ma
	24	Me
	25	Je
9	26	Ve
	27	Sa
	28	

A éviter - fermeture

Mars

9	1	Di
	2	Lu
	3	Ma
	4	Me
10	5	Je
	6	Ve
	7	Sa
	8	Di
	9	Lu
	10	Ma
	11	Me
11	12	Je
	13	Ve
	14	Sa
	15	Di
	16	Lu
	17	Ma
	18	Me
12	19	Je
	20	Ve
	21	Sa
	22	Di
	23	Lu
	24	Ma
	25	Me
13	26	Je
	27	Ve
	28	Sa
	29	Di Pâques
14	30	Lu
	31	Ma

Avril

	1	Je
	2	Ve
14	3	Sa
	4	Di
	5	Lu Dimanche de Pâques
	6	Ma Lundi de Pâques
	7	Me
	8	Je
15	9	Ve
	10	Sa
	11	Di
	12	Lu
	13	Ma
	14	Me
	15	Je
16	16	Ve
	17	Sa
	18	Di
	19	Lu
	20	Ma
	21	Me
	22	Je
17	23	Ve
	24	Sa
	25	Di
	26	Lu
	27	Ma
	28	Me
	29	Je
18	30	ve

Mai

	1	Sa Fête du Travail
18	2	Di
	3	Lu
	4	Ma
	5	Me
	6	Je
19	7	Ve
	8	Sa Fête de la Victoire
	9	Di
	10	Lu
	11	Ma
	12	Me
	13	Je
20	14	Ve
	15	Sa
	16	Di
	17	Lu
	18	Ma
	19	Me
	20	Je
21	21	Ve
	22	Sa
	23	Di
	24	Lu
	25	Ma
	26	Me
	27	Je
22	28	Ve
	29	Sa
	30	Di
	31	Lu

Juin

	1	Ma
	2	Me
23	3	Je
	4	Ve
	5	Sa
	6	Di
	7	Lu
	8	Ma
	9	Me
24	10	Je
	11	Ve
	12	Sa
	13	Di
	14	Lu
	15	Ma
	16	Me
25	17	Je
	18	Ve
	19	Sa
	20	Di
	21	Lu
	15	Ma
	16	Me
26	17	Je
	18	Ve
	19	Sa
	20	Di
	21	Lu
	22	Ma
	23	Me
27	24	Je
	25	Ve
	26	Sa
	27	Di
	28	Lu
	29	Ma
	30	Me

Juillet

	1	Je
	2	Ve
27	3	Sa
	4	Di
	5	Lu
	6	Ma
	7	Me
	8	Je
28	9	Ve
	10	Sa
	11	Di
	12	Lu
	13	Ma
	14	Me Fête nationale
	15	Je
29	16	Ve
	17	Sa
	18	Di
	19	Lu
	20	Ma
	21	Me
	22	Je
30	23	Ve
	24	Sa
	25	Di
	26	Lu
	27	Ma
	28	Me
	29	Je
31	30	Ve
	31	Sa

Août

31	1	Sa
	2	Di
	3	Lu
	4	Ma
	5	Me
	6	Je
32	7	Ve
	8	Sa
	9	Di
	10	Lu
	11	Ma
	12	Me
	13	Je
33	14	Ve
	15	Sa
	16	Di
	17	Lu
	18	Ma
	19	Me
	20	Je
34	21	Ve
	22	Sa
	23	Di
	24	Lu
	25	Ma
	26	Me
	27	Je
35	28	Ve
	29	Sa
	30	Di
36	31	Lu

Septembre

	1	Me
	2	Je
	3	Ve
36	4	Sa
	5	Di
	6	Lu
37	7	Ma
	8	Me
	9	Je
	10	Ve
	11	Sa
	12	Di
	13	Lu
38	14	Ma
	15	Me
	16	Je
	17	Ve
	18	Sa
	19	Di
	20	Lu
39	21	Ma
	22	Me
	23	Je
	24	Ve
	25	Sa
	26	Di
	27	Lu
40	28	Ma
	29	Me
	30	

Congés de la Toussaint

Légende

- Rentrée
- Examens
- Jury
- Vacances universitaires
- Présence à la faculté
- Présence en entreprise
- Congés scolaires
- Soutenances

delta brands

Delta SAS
1 rue Foch BP 61071
67450 Mundolsheim
France

SAS au capital de 255 554 €
TVA FR 25 324 432 186
SIRET 324 432 186 00033 - APE 4649 Z

Tel : (+33) 3 90 22 61 22
Fax : (+33) 3 90 20 39 29
delta@deltabrands.fr
www.deltabrands.fr

À l'attention de la faculté des
Sciences Économiques de Strasbourg
Université de Strasbourg

Mundolsheim, le 08 octobre 2025

Objet : Lettre de soutien à la création du Master « Commerce international et Sécurité économique »

Madame, Monsieur,

La société Delta, opérant dans le secteur de commerce de gros, souhaite par la présente exprimer son soutien à la création du Master « Commerce international et Sécurité économique » à la Faculté des Sciences Économiques de Strasbourg.

Évoluant dans un environnement international complexe, notre entreprise est quotidiennement confrontée aux enjeux liés à la fiabilité des fournisseurs, à la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, à la conformité réglementaire et à la protection des données et de la propriété intellectuelle.

Ces défis exigent des collaborateurs formés aux techniques du commerce international ainsi qu'à la compréhension des risques économiques, technologiques et géopolitiques qui y sont associés.

Nous considérons que ce nouveau Master répond à un besoin réel du marché en formant des professionnels capables d'allier compétences commerciales, esprit d'analyse et maîtrise des questions de sécurité économique.

La société DELTA salue et soutient pleinement cette démarche académique, convaincue qu'elle renforcera le lien entre le monde universitaire et les entreprises, et participera à l'émergence de nouvelles compétences essentielles dans un contexte économique global de plus en plus exigeant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

DELTA sas
1 rue FOCH BP 61071
67452 MUNDOLSHEIM CEDEX France
SIRET : 324 432 186 00033 APE : 516 J
TEL : 33 3 90 22 61 22 FAX : 33 3 90 20 39 29
e-mail : delta@delta-import.com

FORNE Alexandre
Dir. Achat et Qualité

Le Master Continental Water Sustainability (CWS) répond au besoin croissant de former des experts capables de gérer durablement les socio-hydro-écosystèmes, en combinant sciences naturelles, sciences sociales et ingénierie. Le programme prépare des spécialistes à concevoir des solutions innovantes pour préserver les ressources en eau dans ses dimensions quantitatives et qualitatives face aux enjeux environnementaux, sociaux et politiques complexes, en contexte transfrontalier et international.

Objectifs pédagogiques

- Fournir une formation académique solide et interdisciplinaire.
- Développer la capacité à résoudre des problèmes complexes et à intégrer la recherche dans la pratique.
- Favoriser la collaboration interculturelle et transfrontalière.
- Encourager la pensée critique et l'innovation dans le domaine de la gestion durable de l'eau.

Organisation pédagogique

- Semestre 1 : au KIT, avec certaines U.E. dispensées par des professeurs de l'Université de Strasbourg et de l'ENGEES
- Semestres 2 et 3 : à Strasbourg, avec certaines U.E. dispensées par des professeurs du KIT
- Combinaison de cours, de projets interdisciplinaires et d'ateliers pratiques incluant des cours de terrain.

Résultats attendus

- Maîtrise des concepts et méthodes multidisciplinaires appliqués à la gestion de l'eau.
- Capacité à établir des passerelles entre sciences et pratiques opérationnelles
- Compétences en communication et dissémination des résultats
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes dans des contextes internationaux.

Bases académiques

Le programme s'appuie sur :

- l'expertise et l'expérience pédagogique des universités partenaires et de l'ENGEES,
- des projets incluant des activités de terrain et interdisciplinaires notamment sur les 7 Living Lab de l'Institut Thématique Interdisciplinaire SWITCH | Durabilité de l'eau et des villes, mobilisant les acteurs non académiques et la communauté de recherche du site strasbourgeois.
- la Chaire transfrontalière Eau et Durabilité EUCOR – le campus européen, garantissant le lien entre recherche et enseignement.

Le CWS est dispensé en anglais et ouvert aux étudiants internationaux, favorisant l'ouverture interculturelle et la diversité académique.

Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement - ME96

Continental Water Sustainability (ouverture à la rentrée 2026-2027)

Master 1 - Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Continental Water Sustainability (non ouvert en 2025-2026)

Semester 1 (Karlsruhe Institute of Technology)

Code Ametys	Code Apogée		Nature	ECTS	Part.	Occ.	CM	TD	TP	CI	ST	TU	Année porteuse
MAZF4CX9		Field Trip	UE	1		1				12	18		
MAZF5OE2		Sustainable Management of Hydrosystems (Introduction to)	UE	2		1							
MAZJ0398		Fundamentals of Hydrology: Methods and Tools	Matière		X	2	2			10			ENGEES (DSG1G1-450)
MB0TEAVE		Introduction to Hydronexialism	Matière			1				12		6	
MAZF674C		Mapping of Tangible and Intangible Objects (Introduction to)	UE	2		1							
MB0TOP3T		Interviewing Techniques	Matière		X	2				10			ENGEES (DSG1G1-450)
MB0ULNMC		Basics of Stakeholder Analysis and Value Mapping	Matière		X	2				10			ENGEES (DSG1G1-450)
MB0VADM2		Data Sourcing	Matière			1						6	
MB0VHYQ2		Art and Communication	Matière			1						6	
MB0W1CV3		Think Like a Scientist: Research Integrity and Best Practices in Water Science and Engineering	UE	3		1							
MB0W656T		Urban Water Infrastructure and Management	UE	6		1							
MB0W81BV		Sustainable Management of Rivers and Floodplains	UE	3		1							
MB0WFEFB		Water and Energy Cycles	UE	6		1							
MB0WGM62		Coding	UE	3		1							
	Choisir 1 élément												
MB0WHNFA		Introduction to Python	Matière			1							
MB0WIPTU		Introduction to Matlab	Matière			1							
MB0WQVYE		Preparatory Projects	UE	3		1							
MB0WS1P5		How to Become a Nexialist ?	Matière			1						7	
MB0WW0Q1		Stakeholder Analysis	Matière		X	2						8	ENGEES (DSG1G1-450)
MB0X0O9U		Nexialism Training	UE	1		1				20			

Semester 2

MAZFLDLJ		Restoration and Conservation	UE	8		1							
MAZFSE7K		Sustainable Management of Rivers and Floodplains: Wetlands	Matière			1							
MAZG7UD4		Hydrosystem-Specific Restoration Techniques	Matière			1				20			
MAZGC366		Conservation Concepts and Practices	Matière			1				10			
MB0XFAC0		Laws	Matière			1	20						
MGJFRKEZ		Solutions to Pollution	UE	6		1							
MB4ZPFAN		Micropollutants Transfer Management	Matière		X	2	12	8	4		8	4	ENGEES (DSG1G1-450)
MAZFT1B4		Water Issues and Opportunities in Agrosystems	Matière		X	2				14		6	ENGEES (DSG1G1-450)
MB0XH8B3		Seminaries	Matière			1	30						
MB0XKT1N		Mapping of Tangible and Intangible Objects	UE	7		1							
MB0XOT8G		Data Management	Matière		X	2	8	22					ENGEES (DSG1G1-450)
MB0XR1WR		Project Management	Matière			1	8	12					
MB0XSOP9		Make the Invisible Visible	Matière			1	10			10			
MB0Y1CO5		Interdisciplinary Projects	UE	5		1							
MB0Y3JU1		Headwater Conservation and Regenerative Hydrology	Matière			1			8		28		
MB0Y6KLX		Nature-Based Solutions and Eco-Engineering in Urban Hydrosystems	Matière			1					8	12	
MB0Y9D2J		Hackathon	Matière			1						20	
MB0YC7XF		Foreign Language	UE	3		1							
	Choisir 1 élément												
MB0YDS4G		French as a Foreign Language	Matière			1							
MB0YFLIY		Other Language	Matière			1							
MB0YH5RI		Nexialism Training	UE	1		1		20					

Master 2 - Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Continental Water Sustainability (non ouvert en 2025-2026, ouverture en 2027-2028)

Semester 3

MGJH0N5I	Intelligent Government of Hydrosystems	UE	9		1							
MB4YH4EF	Water Governance and Water Economics from an International Perspective	Module		X	2	20	17	3				ENGEES (DSG1G1-450)
MGJH47IW	River Hydromorphology and Integrated Water Management in the Upper Rhine	Matière			1	20						
MB4ZTFP1	Artificial Intelligence for Environmental Applications	Matière		X	2	4	26					ENGEES (DSG1G1-450)
MB4ZW0PY	Seminaries	Matière			1	30						
MB4WLQHD	Management of Water Quality and Habitat Structures	UE	10		1							
MB5062L8	Studies in Water Resources Management: Restoration	Module			1							
MAZGH68E	Urban Water Treatment	Matière		X	2	18	20					ENGEES (DSG1G1-450)
MB504Q3S	Interdisciplinary Projects	UE	7		1							
MB507UZY	Adaptation of Socio-Ecosystems to Climate Change	Matière		X	2						30	ENGEES (DSG1G1-450)
MB509NM5	Transboundary River Management	Matière			1						20	
MB50BIUS	Global South and Transferability	Tutorat			1						20	Master 2 - Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Continental Water Sustainability (non ouvert en 2025-2026, ouverture en 2027-2028)
MB50D054	Foreign Language	UE	3		1							
Choisir 1 élément												
MB50D077	French as a Foreign Language	Matière			1							
MB50D0EU	Other Language	Matière			1							
MB50N02Q	Nexialism Training	UE	1		1						15	
Enseignement(s) facultatif(s)												
MB55CLVR	PID	Matière			1							

Semester 4

MB52TVSG	Internship	UE	30		1							

		Volumes horaires										
Diplôme	Année	CM	PE	TD	TP	CI	ST	TU	Total	EqTD portées	EqTD proratisées	Effectifs	H/E
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 1 - Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Continental Water Sustainability (non ouvert en 2025-2026)	90		62	12	128	62	75	429	247	369	20	18,45
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Continental Water Sustainability (non ouvert en 2025-2026, ouverture en 2027-2028)	92		63	3			85	243	75	204	20	10,2
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 1 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Géologie et dynamique de la Terre	136,58		81,35	62,24	138,16			418,33	617	571,87	15	38,12
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Géologie et dynamique de la Terre	104,18		11,45	49,64	30,55		4	199,82	425	420,11	17	24,71
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 1 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Geosciences for the Energy System Transition (GeoT)	144		103	141	99			487	0	386,33	8	48,29
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Geosciences for the Energy System Transition (GeoT)	157		50,5	12	81		4	304,5	39	132	6	22
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 1 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Ingénierie et géosciences pour l'environnement	143,25		107	85,67	142			477,92	788,5	861,91	15	57,46
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Ingénierie et géosciences pour l'environnement	225		121	42	20		4	412	439	653,65	25	26,15
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Recherche pour les ingénieurs	164		49	28,5	18		4	263,5	40	248,85	10	24,88
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 1 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Geosciences (UFAZ)	166,5		111	39	183			499,5	656,25	537,19	16	33,57
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Geosciences (UFAZ)	42		30	30	144			246	303	286,33	12	23,86
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 1 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Water Resources and Management (UFAZ)	41,5		44	63	327			475,5	384	480,27	15	32,02
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	Master 2 - Sciences de la Terre et des planètes, environnement - Water Resources and Management (UFAZ)				18	222			240	175,5	192,17	15	12,81
Total Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement		**1506,01**		**833,3**	**586,04**	**1532,71**	**62**	**176**	**4696,06**	**4189,25**	**5343,67**	**194**	**27,54**

A adapter en fonction du diplôme. Les cases avec 0 seront remplies automatiquement avec les informations d'autres cellules. Renseignez les cases de croisement UE-Enseignement/Compétences qui contribuent directement aux micro-compétences avec une croix.		**Macro-compétence 1**		**Macro-compétence 2**			**Macro-compétence 3**		
MASTER STPE - parcours CWS	**Objectifs d'apprentissage (plusieurs par UE ou enseignement)**	Communication/Expression		*Environnement professionnel*			*Disciplinaire/connaissances*		
1ère ANNEE		**Niveau de développement de la compétence**		**Niveau de développement de la compétence**			**Niveau de développement de la compétence**		
		• Contextualiser un concept (état de l'art), une idée scientifique ou technique • Développer un argumentaire logique • Synthétiser le travail effectué		• découverte du milieu professionel • avec des pairs (d'autres étudiants) • chercher l'information et les ressources			• Collecte d'observations et de données, réalisation de mesures en autonomie • Interprétation et modélisation de données et/ou de processus en autonomie • Aptitude de prise en compte des enjeux environnementaux et		
		Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence
		structurer et argumenter à l'écrit	structurer et argumenter à l'oral	Adaptation à l'environnement professionnel	Travailler en équipe et/ou en autonomie	Esprit d'initiative	Collecte d'observations et de données, réalisation de mesures sous supervision	Interprétation et modélisation de données et/ou de processus sous supervision	Aptitude de prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux sous supervision
Semestre 1									
Field Trip			x		x				
Sustainable management of hydrosystems (Introduction to)									
Fundamentals of Hydrology: Methods and tools								x	
Introduction to hydronexialism			x		x				
Mapping of tangible and intangible objects (Introduction to)									
Interviewing techniques		x	x	x	x		x	x	x
Basics of stakeholder analysis and value mapping		x		x				x	x
Data Sourcing					x		x		
Art and communication					x	x			
Think Like a Scientist: Research Integrity and Best Practices in Water Scienc		x		x					
Urban Water Infrastructure and Management		x		x				x	x
Sustainable Management of Rivers and Floodplains		x						x	x
Water and Energy Cycles		x					x	x	x
Coding									
Introduction to Python		x		x	x			x	
Introduction to Matlab		x		x	x			x	
Preparatory projects									
How to become a nexialist ?		x	x	x	x	x	x	x	x
Stakeholder analysis		x		x			x	x	x
Nexialism training			x		x	x			
Semestre 2									
Restoration and conservation									
Sustainable Management of Rivers and Floodplains: Wetlands		x						x	x
Hydrosystem-specific restoration techniques		x	x	x				x	x
Conservation concepts and practices		x	x		x		x	x	x
Laws		x		x					x
Solutions to pollution									

Micropollutants transfer management		x	x	x	x	x	x	x	x
Water issues and opportunities in agrosystems		x		x	x		x	x	x
SEMINARS			x			x			
Mapping of tangible and intangible objects									
Data Management							x	x	
Project Management		x	x	x	x	x			
Make the invisible visible		x	x	x	x	x			
Interdisciplinary projects									
Headwater Conservation and Regenerative Hydrology		x	x	x	x	x	x	x	x
Nature-Based Solutions and Eco-Engineering in Urban Hydrosystems		x	x	x	x	x		x	x
Hackathon			x	x	x	x	x	x	x
Foreign langage		x	x	x					
Nexialism training		x	x	x	x	x	x	x	x

2e ANNEE	**Niveau de développement de la compétence**		**Niveau de développement de la compétence**			**Niveau de développement de la compétence**		
	• Définir une problématique scientifique • Proposer une démarche scientifique • Critiquer un concept, une idée scientifique • Convaincre et montrer la plus-value de son travail		• Insertion en milieu professionnel • avec un niveau hierarchique • être force de proposition, capacité à entreprendre			• Collecte d'observations et de données, réalisation de mesures en autonomie • Interprétation et modélisation de données et/ou de processus en autonomie • Aptitude de prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux en autonomie		
	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence
	structurer et argumenter à l'écrit	structurer et argumenter à l'oral	Adaptation à l'environnement professionnel	Travailler en équipe et/ou en autonomie	Esprit d'initiative	Collecte d'observations et de données, réalisation de mesures sous supervision	Interprétation et modélisation de données et/ou de processus sous supervision	Aptitude de prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux sous supervision
Semestre 3								
Intelligent government of hydrosystems								
Water Governance and Water Economics from an International Perspective (WAG	x		x				x	x
River Hydromorphology and Integrated Water Management in the Upper Rhine	x	x	x			x	x	x
Artificial Intelligence for Environmental Applications	x		x				x	x
SEMINARS		x	x		x			
Management of water quality and habitat structures								
Studies in Water Resources Management: Restoration	x	x	x	x	x	x	x	x
Urban Water Treatment	x		x	x			x	x
Interdisciplinary projects								
Adaptation of socio-ecosystems to climate change	x	x	x	x	x	x	x	x
Transboundary river management	x	x	x	x	x	x	x	x
Global South and transferability	x	x	x	x	x	x	x	x
Foreign langage	x	x	x					
Nexialism training	x	x	x	x	x	x	x	x
Semestre 4								
M2 internship	x	x	x	x	x	x	x	x

ACCORD DE COOPÉRATION

concernant un Programme de Double Diplôme

Continental Water Sustainability

entre le

Karlsruhe Institute of Technology (KIT), ci-après désigné par KIT, dont le siège social est situé à Karlsruhe,

représenté par

le Prof. Dr. Jan S. Hesthaven,

Président du Karlsruhe Institute of Technology (KIT),

d'une part,

l'Université de Strasbourg (Unistra),

représentée par

Frédérique Berrod, Présidente de l'Université de Strasbourg (Unistra),

d'autre part,

et

l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES),

représentée par

Jean-Marc Willer, Directeur de l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES).

Il est précisé que l'Université de Strasbourg (Unistra) a conclu un accord de co-accréditation avec l'ENGEES (1 rue des Cigarières, Strasbourg), qui concerne le contenu pédagogique des cours dispensés à Strasbourg. Cet accord est signé par les trois institutions partenaires, et ce faisant, les parties reconnaissent et acceptent l'ensemble de ses dispositions.

Le présent accord est signé par l'ENGEES, et toutes les parties s'engagent à assurer une circulation correcte de l'information entre les institutions partenaires, conformément à l'accord de co-accréditation.

Préambule

Compte tenu de la crise mondiale de l'eau, de l'imprévisibilité croissante des événements hydrologiques, des impacts accélérés du changement climatique et du contexte géopolitique en constante évolution, de nouvelles méthodes de résolution de problèmes complexes sont nécessaires. Des deux côtés du Rhin, les chercheurs du réseau EUCOR sont convaincus que la gestion durable des socio-hydro-écosystèmes nécessite des experts à l'intersection des sciences naturelles, des sciences sociales et de l'ingénierie. Le parcours de Master "Continental Water Sustainability" comblera cette lacune en formant une nouvelle génération de spécialistes. De plus, il s'inscrit dans l'ambition des universités partenaires de mondialiser leur offre et de poursuivre le développement de programmes de formation de haut niveau. Le programme sera étroitement lié à la la Chaire transfrontalière Eau et Durabilité EUCOR – le campus européen, récemment créée, renforçant ainsi les activités transfrontalières de recherche et d'enseignement dans ce domaine. Outre l'acquisition d'une solide base académique interdisciplinaire, notre objectif est de permettre aux étudiants de collaborer entre différents secteurs sociaux et cultures, et de développer ensemble des approches innovantes pour résoudre les problèmes dans le do-maine de la gestion durable de l'eau.

Ce programme, dispensé en anglais, est ouvert aux étudiants du monde entier. Nous encourageons particulièrement les candidatures d'étudiants originaires du Sud Global et des nations ou régions touchées par des conflits liés à l'eau ou des conflits ouverts.

Article 1 – Introduction

Cadre juridique (Unistra)

Vu le Code de l'Éducation français,

Vu le transfert du présent Accord au Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du …….,

Vu la délibération du Conseil de l'EOST en date du …….,

Vu la délibération du Conseil des Études de l'Université de Strasbourg en date du 25 novembre,

Vu la délibération du Conseil Exécutif de l'Université de Strasbourg en date du 18 mai 2021,

Cadre juridique (KIT)
Loi sur les établissements d'enseignement supérieur du Land de Bade-Wurtemberg (Landeshochschulgesetz – LHG)

Règlement d'admission et d'études du KIT.

Article 2 – Admission au Programme de Double Diplôme

2.1 Conditions

a. Inscription au Master en Science et Génie de l'Eau (Water Science and Engineering) au KIT.

b. Inscription au Master en Sciences de la Terre et des Planètes (Master STPE) à l'Unistra.

Les étudiants doivent soumettre leur candidature au programme dans les délais et selon les modalités prévues par les dispositions de cet accord, conformément à l'article 2.2.

c. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle équivalant à un minimum de 180 crédits ECTS, ou un nombre équivalent de crédits selon le système national de crédits du pays partenaire. Le diplôme de premier cycle doit être dans un domaine pertinent avec une spécialisation ou une orientation dans les disciplines liées à l'eau.

d. De plus, les candidats doivent avoir validé avec succès, au cours de leur programme de premier cycle de trois ans (niveau licence), les exigences académiques minimales suivantes :

- 12 crédits ECTS en Mathématiques,
- 12 crédits ECTS en Sciences Fondamentales (telles que la Physique, la Chimie, la Biologie, la Mécanique, la Thermodynamique, etc.),
- 12 crédits ECTS en Sciences Naturelles liées à l'eau et à l'environnement, comprenant mais sans s'y limiter : la Gestion des Ressources en Eau, le Génie Hydraulique, le Traitement de l'Eau, l'Hydrogéologie, la Géologie, la Géophysique, la

Géographie Physique, les Sciences du Sol, les Sciences de l'Environnement, la Climatologie, la Météorologie, ou des matières équivalentes.

e. Le niveau minimum requis de compétence en langue anglaise, dans le cadre de ce programme, est le niveau B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR), tel que défini par le Conseil de l'Europe.

Les conditions légales préalables dans les deux établissements partenaires en matière d'admission, d'inscription et de sélection pour un programme d'études conformément à la réglementation légale applicable demeurent inchangées.

2.2 Procédures d'admission au Programme de Double Diplôme

a. Date limite de candidature

Au KIT : Tous les candidats doivent postuler en ligne via le portail de candidature de KIT au plus tard le 31 mai de l'année en cours. Cela implique la soumission complète de tous les documents spécifiés dans le règlement d'admission du Master en Science et Génie de l'Eau, ainsi que ceux listés ci-dessous.

À l'Unistra : Les candidats de l'Union européenne doivent soumettre leur candidature via la plateforme nationale MonMaster, conformément au calendrier officiel publié chaque année. Tous les documents requis doivent être téléchargés sur la plateforme, généralement avant la fin mars.

Les candidats hors Union européenne doivent postuler via la plateforme Études en France, gérée par Campus France. Les candidatures doivent en général être soumises entre décembre et janvier, selon le calendrier spécifique à chaque pays. Il est recommandé aux candidats de consulter le site de Campus France pour connaître les délais locaux.

b. Documents de candidature pour le Programme de Double Diplôme

Les documents de candidature doivent être soumis par les étudiants à leur université principale avant la fin de la période de candidature. L'université principale est celle dans laquelle le participant est initialement inscrit.

La liste suivante est spécifique à la filière double diplôme CWS. D'autres documents peuvent être demandés conformément aux règlements de chaque université partenaire.

Les documents de candidature doivent comprendre :

- Relevés de notes de toutes les études supérieures accomplies, indiquant le nombre de crédits ECTS obtenus par matière.

- Pour les candidats hors UE, ou s'ils ne peuvent fournir les crédits ECTS par matière, les descriptions de cours (en anglais) et les évaluations correspondantes.
- Un tableau récapitulatif listant les intitulés des cours, les crédits ECTS correspondants et les notes obtenues pour les modules ayant contribué à l'attribution de ces crédits ECTS, ainsi que la preuve des cours minimaux complétés comme décrit en 2.1.
- Curriculum Vitae (CV) en anglais (maximum 2 pages).
- Lettre de motivation (en anglais) précisant les objectifs professionnels à moyen terme (maximum 1,5 page).
- Preuve d'un niveau minimum B2 en anglais selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR), tel que défini par le Conseil de l'Europe.

Les documents non soumis dans les délais ou incomplets ne seront pas pris en compte dans la décision d'admission.

Confirmation finale de l'admission :

Après sélection, les candidats doivent fournir les documents suivants pour confirmer leur inscription au Programme de Double Diplôme :

a. Preuve d'inscription dans leur université principale.

b. Preuve d'un diplôme de premier cycle équivalent à au moins 180 crédits ECTS.

Les candidats incapables de fournir ces documents au moment de la candidature peuvent être admis sous condition. Les preuves manquantes doivent être soumises au plus tard le 30 novembre de l'année d'admission pour les inscriptions principales à KIT, et au plus tard le 30 septembre de l'année d'admission pour les inscriptions principales à l'Unistra.

Le non-respect de ces délais entraînera l'annulation de l'admission au Programme de Double Diplôme.

c. Procédure d'admission et comité d'admission :

Le comité d'admission pour le Programme de Double Diplôme est composé de manière équitable de représentants des institutions partenaires.

Le comité examine, sur la base des documents soumis, le respect des conditions d'admission prévues en 2.1, la lettre de motivation personnelle pour le Programme de

Double Diplôme et l'éligibilité à la participation. Selon les résultats de cet examen, le comité sélectionne les candidats éligibles au Programme de Double Diplôme.

Après cet examen initial, les candidats éligibles seront invités à un entretien en anglais. Lors de cet entretien, le comité pourra interroger les candidats sur leur parcours académique, leur motivation et leur aptitude à suivre le programme.

Sur la base des résultats de cette évaluation et de l'entretien, le comité sélectionne les candidats qui seront admis au programme de double diplôme.

Si le nombre de candidats dépasse le nombre de places disponibles (comme indiqué au point 2.3), le comité établira un classement des candidats basé sur l'évaluation globale de tous les critères de sélection, y compris la qualité de leurs réponses lors de l'entretien.

2.3 Nombre d'étudiants

Chaque année, un maximum de 20 étudiants sera recruté, et les partenaires s'efforceront d'assurer un équilibre entre les étudiants inscrits à KIT et ceux inscrits à l'UNISTRA.

2.4 Origine des étudiants

Le Programme de Double Diplôme est ouvert aux étudiants de tous les pays.

Article 3 – Organisation du Programme de Double Diplôme

3.1 Durée

La durée normale des études dans le cadre du Programme de Double Diplôme est de 4 semestres. Les cours sont organisés conformément au « Plan des Études » présenté dans l'Annexe 1.

L'Annexe 1 fait partie intégrante du contrat.

3.2 Règlements

Le Programme est mis en œuvre notamment sur la base des documents suivants :

• le présent Accord de Coopération,

• le Règlement des Études et des Examens (« Studien- und Prüfungsordnung ») pour le programme de Master en Science et Génie de l'Eau à KIT, et le Règlement des Études et de la Scolarité (« Règlement des études et de la scolarité ») pour le programme de Master en Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement à l'Unistra,

• le plan d'études annexé (voir Annexe 1),

• le règlement d'admission et d'inscription (« Zulassungs- und Immatrikulationsordnung », « Satzung für das hochschuleigene Zugangs- und Auswahlverfahren im Masterstudiengang Water Science und Engineering ») de KIT,

• tout autre règlement juridique relatif aux études ou au déroulement des examens dans les deux universités (en particulier les dispositions relatives au respect des bonnes pratiques scientifiques)

Pendant leurs études dans l'une des universités partenaires, les étudiants sont soumis aux règlements en vigueur dans cette université, notamment le Règlement des Études et des Examens ainsi que les règles administratives et les droits propres à chaque institution. Les règlements de l'établissement proposant le module concerné s'appliquent.

3.3 Reconnaissance des acquis dans les cursus et les examens

Les deux établissements conviennent de reconnaître mutuellement les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université partenaire, conformément au plan d'études et aux règlements en vigueur dans chaque institution. Les personnes de contact mentionnées à l'Article 11 coordonnent et supervisent le processus de reconnaissance au sein de leur institution.

3.4 Mémoire de Master

Le Mémoire de Master, ainsi que sa présentation orale (soutenance) sont rédigés et réalisés soit au KIT, soit à l'Université de Strasbourg, en fonction de l'université d'origine du directeur de recherche, conformément aux règlements applicables.

Il sera évalué généralement par un examinateur de chacune des deux universités.

3.5 Diplôme

Après avoir suivi avec succès le programme de double diplôme et comme indiqué au point 3.2 ci-dessus dans les établissements partenaires, l'étudiant se verra décerner le diplôme de Master of Science (MSc.) dans le programme Science et Génie de l'Eau (Water Science and Engineering) par le KIT et le diplôme de Master en Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement (Master STPE) par l'Unistra.

3.6 Prolongation, Exclusion

Si un étudiant ne termine pas les cours obligatoires et n'obtient pas les crédits nécessaires à l'obtention du diplôme, ou s'il ne les termine pas dans les délais impartis, le comité d'admission délibérera (sur la base des explications fournies par le candidat et, le cas échéant, des documents médicaux prouvant l'absence de l'étudiant pour raisons de santé) pour déterminer si l'étudiant peut bénéficier d'une prolongation d'un ou (au maximum) deux

semestres de la durée normale du programme mentionné au point 3.1 ci-dessus, ou s'il doit être exclu du programme de double diplôme.

Les étudiants sont exclus du programme lorsqu'ils ont perdu le droit de passer les examens dans le cadre de leurs études ou qu'ils n'ont pas rempli dans les délais les conditions d'admission ou d'inscription au programme. Cela peut être le cas lorsque les règles d'éthique académique (en particulier le plagiat, le vol de propriété intellectuelle) ou les lois ont été violées.

En cas d'exclusion du programme, les crédits obtenus dans l'établissement partenaire seront reconnus par l'établissement principal conformément aux règlements applicables en matière d'études et d'examens de cet établissement. L'établissement partenaire délivrera un relevé de notes de tous les crédits obtenus avec succès. L'étudiant est libre de poursuivre le programme d'études initial dans son établissement d'origine, à condition que les conditions préalables nécessaires soient remplies.

Les établissements partenaires s'informeront mutuellement et sans délai de toute exclusion, sans toutefois divulguer le motif de celle-ci. Les étudiants seront informés de leur exclusion par leur université principale.

Article 4 – Frais de scolarité, frais administratifs et sociaux

Les étudiants inscrits dans le Programme de Double Diplôme sont enregistrés pour toute la durée du programme tant dans leur université principale que dans l'université partenaire. Ils sont exemptés réciproquement du paiement des frais de scolarité ou de charges similaires dans l'institution partenaire, sous réserve des dispositions suivantes.

Les frais administratifs, les frais liés aux services aux étudiants (« Verwaltung skostenbeitrag ») et les frais liés au syndicat étudiant du KIT (« Beitrag der Verfassten Studierendenschaft ») ne sont pas concernés par cette disposition et doivent être payés.
À l'Unistra, les étudiants devront s'acquitter d'une contribution obligatoire appelée « Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ».

Les participants au programme de double diplôme doivent souscrire à l'avance et à leurs frais une assurance accident, maladie et responsabilité civile adéquate pour la durée de leur séjour à l'étranger.

Article 5 – Assurance qualité

Chaque établissement partenaire garantit que le programme d'études concerné par le programme de double diplôme est accrédité conformément à la réglementation en vigueur dans l'établissement partenaire concerné

Article 6 – Soutien financier des participants

Chaque institution partenaire s'efforce d'obtenir des bourses d'études, des aides à la mobilité et des soutiens financiers pour les étudiants délégués.

Aucune institution n'est tenue de financer le séjour des étudiants du programme.

Article 7 – Relations publiques

Les institutions partenaires sont responsables, chacune, de l'annonce interne et externe du Programme de Double Diplôme. Ces moyens de communication publics incluent la production de documents imprimés, l'organisation de plusieurs événements d'information par an, l'inclusion du programme dans les programmes existants de relations internationales de leurs institutions, la mise en lien des pages Internet des institutions partenaires, etc.

Article 8 – Obligation d'information

Les partenaires s'informeront mutuellement de tout changement dans le programme d'études affectant le déroulement des études (par exemple, le manuel des modules, le plan d'études), et ce, suffisamment à l'avance avant le début de la nouvelle année académique, au moins huit semaines avant la date prévue.

Article 9 – Responsabilité

9.1 Les partenaires conviennent que le présent Accord régule exclusivement la relation entre les partenaires contractuels susmentionnés, mais pas la relation entre l'un des partenaires et ses propres étudiants, ni la relation entre l'un des partenaires et les étudiants de l'autre partenaire. En particulier, cet Accord ne constitue pas un contrat au profit de tiers ; aucun étudiant ne peut en tirer une réclamation directe. La relation juridique entre les étudiants et les partenaires respectifs est régie par les dispositions légales applicables ainsi que par les règlements généralement applicables aux étudiants et étudiants en échange. Aucun partenaire n'assume de responsabilité pour la conduite de ses étudiants ou pour leur conformité aux règlements énoncés dans cet Accord ; cela relève de la relation juridique directe entre l'étudiant et le partenaire contractuel concerné.

9.2 Les partenaires renoncent mutuellement à toute réclamation pour dommages, sauf en cas de dol ou de négligence grave. En cas de négligence grave, la responsabilité pour les dommages consécutifs sera exclue.

9.3 Les parties conviennent que, dans leurs relations extérieures, elles n'apparaîtront pas comme un consortium, mais exclusivement individuellement, de sorte que la responsabilité solidaire doit être exclue. Si, contrairement aux attentes, une responsabilité solidaire venait à surgir, les parties seront responsables entre elles, proportionnellement à leurs parts de faute.

9.4 Les exclusions et limitations de responsabilité mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas aux réclamations basées sur la loi sur la responsabilité du fait des produits (Produkthaftungsgesetz), en cas de comportement frauduleux ou de réclamations basées sur la responsabilité pour les caractéristiques garanties et pour les blessures à la vie, au corps ou à la santé.

9.5 L'exclusion ou la limitation de responsabilité des partenaires telle qu'énoncée ci-dessus s'applique également à la responsabilité personnelle des représentants, employés et autres sous-traitants des partenaires.

9.6 Les étudiants participant au programme devront respecter les lois et règlements du pays d'accueil et de l'institution d'accueil.

Article 10 – Protection des données

Les parties doivent respecter les réglementations applicables en matière de protection des données, en particulier le règlement [UE] 2016/679 (Règlement général sur la protection des données, RGPD) et les lois sur la protection des données applicables auxdites parties dans leurs versions les plus récentes. Chaque université partenaire s'engage à fournir l'assistance raisonnablement nécessaire à l'autre université partenaire pour garantir le respect des exigences en matière de protection des données.

Si les partenaires déterminent conjointement les objectifs et les moyens du traitement, ils sont considérés comme responsables conjoints du traitement en vertu de l'Article 26 du RGPD. Dans ce cas, l'accord figurant à l'annexe 2 doit être conclu entre les partenaires conformément à l'article 26, paragraphes 1 et 2, du RGPD.

Article 11 – Contact

UNISTRA

Coordinateur académique

Karl Matthias Wantzen

kmwantzen@unistra.fr

Administration académique

Emmanuelle Wicker

emmanuelle.wicker@unistra.fr

KIT

Coordinateur académique

Mário Jorge Rodrigues Pereira da Franca

Mario.Franca@kit.edu

Administration académique

Ulf Mohrlok

ulf.mohrlok@kit.edu

Article 12 – Durée, notification de résiliation

Le présent accord entre en vigueur le 01.09.26 pour une période de deux ans. En cas de résiliation de cet accord, celle-ci doit être notifiée par écrit au moins six mois avant la fin de l'année universitaire, c'est-à-dire au plus tard le 30 mars de l'année universitaire en cours pour l'année universitaire suivante.

Dans tous les cas, chaque partie continue à remplir ses obligations envers les étudiants déjà admis au Programme de Double Diplôme jusqu'à la fin de leur cursus respectif dans le cadre de ce programme.

À l'issue de cette période, l'accord peut être renouvelé sur approbation expresse par écrit des organes compétents des deux partenaires. Le renouvellement tacite n'est pas applicable.

Article 13 – Modifications, compléments ou annulation de l'accord

Toute modification ou ajout au présent accord de coopération doit être fait par écrit et ne devient valide qu'après signature des représentants des trois institutions. La renonciation à cet accord est possible uniquement par écrit et doit être confirmée par la signature des représentants des trois institutions.

Les autres accords existants entre le Karlsruhe Institute of Technology (KIT), l'Université de Strasbourg (Unistra) et l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES) ne sont pas affectés par le présent accord.

Article 14 – Procédures de règlement des litiges

En ce qui concerne l'exécution du présent accord en Allemagne, celui-ci est régi et interprété conformément au droit allemand. En ce qui concerne son exécution en France, le présent accord est régi et interprété conformément au droit français. En cas de litige relatif à son objet, y compris les réclamations non contractuelles, le droit applicable et l'instance judiciaire compétente seront ceux du siège social du défendeur

Annexes

Annexe 1 : Plan des études

Annexe 2 : Joint Controller Agreement, Art. 26 GDPR

Quatre exemplaires originaux (trois en français et un en anglais) sont signés par chaque université partenaire, les deux textes étant également authentiques.

Prof. Dr. Thomas Hirth

Vice-President, Transfer and International Affairs

Karlsruhe Institute of Technology

Karlsruhe, le…

Prof. Birte Wassenberg

Vice-présidente for Europe and international relations

A Strasbourg, le …

Prof. Dr. Oliver Kraft

Vice-President, Research, Higher Education and

Academic Affairs, Karlsruhe Institute of Technology

Karlsruhe, le …

Jean-François Girard

Directeur de l'EOST, Université de Strasbourg

A Strasbourg, le…

Prof. Dr. Hans Jörg Kutterer

Dean, KIT Department Civil Engineering, Geo and Environmental Sciences

Karlsruhe Institute of Technology

Karlsruhe, le …

Jean-Marc Willer

Directeur de l'ENGEES

A Strasbourg, le

ANNEX 1 – Plan d'études / Plan of study courses

Calendrier / calendar

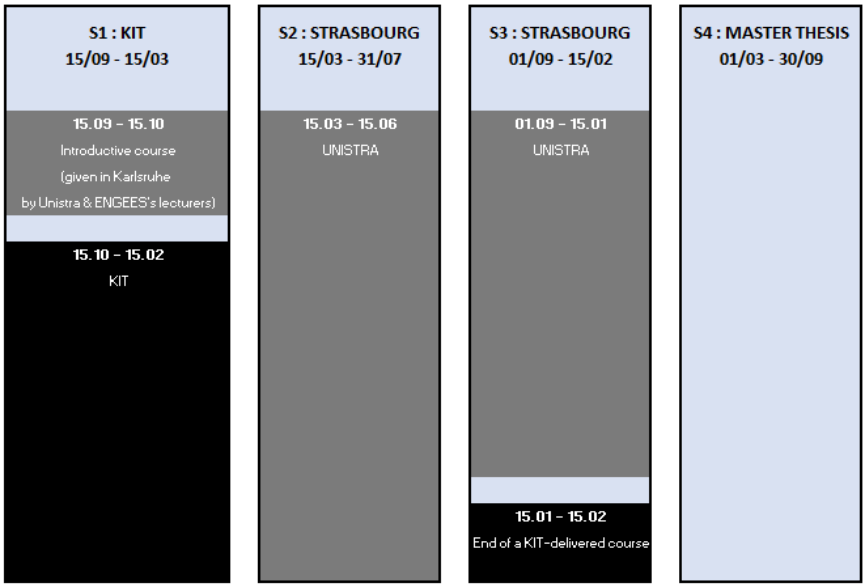

Plan d'études / Study plan

	Didactic Units (U.E. / Moduls)		Compulsory / Mandatory Elective / Additionnal	Unistra ENGEES KIT	CP / ECTS
SEM.1 (KIT)	Modul 1	Field Trip	C	U	1
	Modul 2	Sustainable management of hydrosystems (Introduction to)	C	U / E	2
	Modul 3	Mapping of tangible and intangible objects (Introduction to)	C	U / E	2
	Modul 4	Think Like a Scientist: Research Integrity and Best Practices in Water Science and Engineering	C	K	3
	Modul 5	Urban Water Infrastructure and Management	C	K	6
	Modul 6	Sustainable Management of Rivers and Floodplains	C	K	3
	Modul 7	Water and Energy Cycles	C	K	6
	Modul 8	Coding (Elective : 1 out of 2)	ME	K	3
	Modul 9	Preparatory projects	C	U / E	3
	Modul 10	Nexialism training	C	U	1
		TOTAL M1S1			30
SEM.2 (Strasbourg)	Modul 11	Restoration and conservation	C	U / K	8
	Modul 12	Solutions to pollution	C	U / E	6
	Modul 13	Mapping of tangible and intangible objects	C	U / E	7
	Modul 14	Interdisciplinary projects	C	U	5
	Modul 15	Foreign langage (1 out of 2)	ME	U	3
	Modul 16	Nexialism training	C	U	1
		TOTAL M1S2			30
SEM.3 (Strasbourg)	Modul 17	Intelligent government of hydrosystems	C	U / E	9
	Modul 18	Management of water quality and habitat structures	C	K / E	10
	Modul 19	Interdisciplinary projects	C	U / E	7
	Modul 20	Foreign langage (1 out of 2)	ME	U	3
	Modul 21	Nexialism training	C	U	1
		TOTAL M2S3			30
SEM.4		Master Thesis			30
		TOTAL			120

Semestre 1 / Semester 1

	Didactic Units (U.E. / Moduls)		Compulsory / Mandatory Elective / Additionnal	Unistra / ENGEES / KIT (lecturer)	Credits (ECTS)
SEMESTER 1 (KIT)	**Modul 1**	**Field Trip**	**C**	**U**	**1**
	Modul 2	**Sustainable management of hydrosystems (Introduction to)**	**C**	**U / E**	**2**
	C1	Fundamentals of Hydrology: Methods and tools	C	E	1
	C2	Introduction to hydronexialism	C	U	1
	Modul 3	**Mapping of tangible and intangible objects (Introduction to)**	**C**	**U / E**	**2**
	C3	Interviewing techniques	C	E	1
	C4	Basics of stakeholder analysis and value mapping	C	E	1
	C5	Workshop: Data Sourcing	C	U	
	C6	Workshop : Art and communication	C	U	
	Modul 4	**Think Like a Scientist: Research Integrity and Best Practices in Water Science and**	**C**	**K**	**3**
	C7	Think Like a Scientist: Research Integrity and Best Practices in Water Science and	C		
	Modul 5	**Urban Water Infrastructure and Management**	**C**	**K**	**6**
	C8	Urban Water Infrastructure and Management	C		
	Modul 6	**Sustainable Management of Rivers and Floodplains**	**C**	**K**	**3**
	C9	Sustainable Management of Rivers and Floodplains	C		
	Modul 7	**Water and Energy Cycles**	**C**	**K**	**6**
	C10	Water and Energy Cycles	C		
	Modul 8	**Coding (Elective : 1 out of 2)**	**ME**	**K**	**3**
	C11	Introduction to Python	ME		
	C12	Introduction to Matlab	ME		
	Modul 9	**Preparatory projects**	**C**	**U / E**	**3**
	P1	Project 1: How to become a nexialist ?	C	U	2
	P2	Project 2: Stakeholder analysis		E	1
	Modul 10	**Nexialism training**	**C**	**U**	**1**
	C13	Nexialism training (1)	C		
		TOTAL M1S1			30

Semestre 2 / Semester 2

	Didactic Units (U.E. / Moduls)		Compulsory / Mandatory Elective / Additionnal	Unistra / ENGEES / KIT (lecturer)	Credits (ECTS)
SEMESTER 2 (STRASBOURG)	**Modul 11**	**Restoration and conservation**	**C**	**U / K**	**8**
	C14	Sustainable Management of Rivers and Floodplains: Wetlands	C	K	3
	C15	Hydrosystem-specific restoration techniques	C	U	2
	C16	Conservation concepts and practices	C	U	1
	C17	Laws	C	U	2
	Modul 12	**Solutions to pollution**	**C**	**U / E**	**6**
	C18	Micropollutants transfer management	C	E	3
	C19	Water issues and opportunities in agrosystems	C	E	2
	C20	SEMINARS	C	U	1
	Modul 13	**Mapping of tangible and intangible objects**	**C**	**U / E**	**7**
	C21	Data Management	C	E	3
	C22	Project Management	C	U	2
	C23	Make the invisible visible	C	U	2
	Modul 14	**Interdisciplinary projects**	**C**	**U**	**5**
	P3	Headwater Conservation and Regenerative Hydrology	C		2
	P4	Nature-Based Solutions and Eco-Engineering in Urban Hydrosystems	C		2
	P5	Hackathon	C		1
	Modul 15	**Foreign langage (1 out of 2)**	**ME**	**U**	**3**
	C24	FLE (French as a foreign language)	ME		
	C25	Other language	ME		
	Modul 16	**Nexialism training**	**C**	**U**	**1**
	C26	Nexialism training (2)	C		
		TOTAL M1S2			30

Semestres 3 et 4 / Semesters 3 and 4

SEMESTER 3 (STRASBOURG)	**Modul 17**	**Intelligent government of hydrosystems**	**C**	**U / E**	**9**
	C27	Water Governance and Water Economics from an International Perspective	C	E	3
	C28	River Hydromorphology and Integrated Water Management in the Upper Rhine	C	U	2
	C29	Artificial Intelligence for Environmental Applications	C	E	3
	C30	SEMINARS	C	U	1
	Modul 18	**Management of water quality and habitat structures**	**C**	**K / E**	**10**
	C31	Studies in Water Resources Management: Restoration	C	K	6
	C32	Urban Water Treatment	C	E	4
	Modul 19	**Interdisciplinary projects**	**C**	**U / E**	**7**
	P6	Adaptation of socio-ecosystems to climate change	C	E	3
	P7	Transboundary river management	C	U	2
	P8	Global South and transferability	C	U	2
	O1	PID	A	U	
	Modul 20	**Foreign langage (1 out of 2)**	**ME**	**U**	**3**
	C33	FLE (French as a foreign language)	ME		
	C34	Other language	ME		
	Modul 21	**Nexialism training**	**C**	**U**	**1**
	C35	Nexialism training and personal portfolio (3)	C		
		TOTAL M2S3			30
SEM.4		Master Thesis	C		30
					120

C1	Course delivered by ENGEES	Credits ENGEES	25
C2	Course delivered by Unistra	Credits Unistra	35
C7	Course delivered by KIT	Credits KIT	30

Accord de Contrôle Commun

Conformément à l'article 26, paragraphe 1, première phrase, du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

entre

Partie 1
Karlsruhe Institute of Technology (KIT)
Kaiserstraße 12
76131 Karlsruhe

représenté par son Président

composante impliquée:

KIT Department of Civil Engineering, Geo and Environmental Sciences

et

Partie 2
Université de Strasbourg (Unistra)
4 rue Blaise Pascal – CS 90032,
67081 Strasbourg Cedex, France

représentée par sa Présidente

composante impliquée:

Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST)

et

Partie 3
Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)
1, Cour des cigarières à Strasbourg

représentée par son Directeur

ci-après dénommés conjointement "les **parties**" ou individuellement "une **partie**".

Entwurf

Préambule

Le présent accord régit la responsabilité conjointe des parties pour le traitement des données personnelles. Les parties déterminent conjointement les finalités et les moyens du traitement des données personnelles dans le cadre du projet commun et sont ainsi considérées comme des responsables conjoints du traitement au sens de l'Art. 4, point 7 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

ACCORD

1. Définitions

Les définitions juridiques de l'Art. 4 et 5 du RGPD dans la version en vigueur au moment de la signature du présent accord s'appliquent à sa terminologie.
En outre, les définitions suivantes s'appliquent :

1. **Législation sur la protection des données**
   Il s'agit du RGPD ainsi que des lois de l'Union ou des États membres compatibles avec les clauses d'ouverture du RGPD et de toute disposition succédant, dans la mesure où elles sont en vigueur.
2. **Contrat sous-jacent**
   La relation contractuelle entre les parties régissant l'action commune entraînant le traitement des données personnelles dans le cadre du contrôle conjoint.
3. **Projet commun**
   L'action coopérative réelle des parties, fondée sur le Contrat sous-jacent, visant à atteindre un objectif commun.
4. **Obligations en matière de protection des données**
   Il s'agit des obligations imposées par le présent accord et par les législations sur la protection des données définies au point 1.
5. **Secret des données**
   Les personnes impliquées dans le traitement des données ne doivent pas traiter les données personnelles sans autorisation.
6. **Sous-traitant**
   Un autre sous-traitant qui traite des données personnelles pour le compte d'un sous-traitant déjà engagé par un responsable du traitement.
7. **Autorisation pour donner des instructions**
   Le droit de donner des instructions du responsable du traitement au sous-traitant ou du sous-traitant au sous-traitant concernant la manière dont les données personnelles sont traitées.
8. **Pays tiers**
   Un pays en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
9. **Télétravail**
   Une forme de travail dans laquelle les employés se connectent à leur employeur depuis un poste de travail fixe situé en dehors des locaux de l'employeur via un canal de communication sécurisé.
10. **Travail à distance**
    Une forme de travail dans laquelle les employés se connectent à leur employeur depuis un poste de travail mobile situé en dehors des locaux de l'employeur via un canal de communication sécurisé.

Draft

2. Objet de l'accord

(1) Le présent accord a pour objet de coordonner le respect des obligations imposées par la législation sur la protection des données concernant le contrôle conjoint du traitement des données personnelles. Les services des parties ainsi que le type et l'étendue du traitement sont définis dans le contrat de coopération conclu entre les parties et ses extensions via un programme de double diplôme intitulé "Double Degree Program in Continental Water Sustainability" (contrat sous-jacent).
(2) Les Parties 1 à 3 partagent la responsabilité des aspects suivants du processus :
a. Soumission mutuelle d'une recommandation spécifique à chaque personne concernant la sélection et l'admission des étudiants appropriés.
b. Communication en vue de prendre une décision concernant une prolongation ou une exclusion du programme de double diplôme.
c. Reconnaissance mutuelle des crédits et des examens.
Pour plus de détails, se référer au Contrat sous-jacent.
(3) Chaque partie est responsable de manière indépendante des étapes du processus où les parties ne déterminent pas conjointement les finalités et les moyens du traitement des données personnelles.

3. Durée de l'accord

(1) La durée de cet accord est déterminée par la durée du Contrat sous-jacent.
(2) Les parties peuvent résilier le Contrat sous-jacent et le présent accord sans préavis si l'autre partie a commis une violation grave des Obligations en matière de protection des données. Une violation grave sera notamment présumée si une partie enfreint les obligations de protection des données par intention ou négligence grave, ou si une violation des obligations par négligence ordinaire entraîne un dommage pour une personne concernée, ce qui remplit ainsi les conditions de responsabilité de l'Art. 82 RGPD pour une ou toutes les parties.

4. Répartition des obligations en matière de protection des données des responsables du traitement

(1) Les parties sont conjointement responsables du respect des législations sur la protection des données. Elles répartissent les obligations imposées aux responsables du traitement comme suit :
a. Les parties 1 à 3 doivent échanger, à la demande des autres, les informations relatives aux personnes concernées, au sens de l'Art. 26, paragraphe 2, phrase 2 du RGPD.
b. Chaque partie fournira gratuitement aux personnes concernées des informations sur le traitement des données sous une forme précise, transparente, compréhensible et facilement accessible, en langage clair et simple, conformément aux Art. 12-14 du RGPD.
c. Chaque partie répondra aux demandes des personnes concernées pour faire valoir leurs droits concernant leurs données personnelles.
d. Chaque partie remplira les obligations de notification prévues aux Art. 33 et 34 du RGPD.

e. Si nécessaire, chaque partie effectuera une analyse d'impact sur la protection des données conformément à l'Art. 35 du RGPD.
(2) Chaque partie prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles conformément aux Art. 25 et 32 du RGPD afin d'assurer un niveau de protection adapté au risque. Les parties réexamineront ces mesures à intervalles réguliers pour se conformer à l'état de l'art et adapter les mesures aux circonstances changeantes du traitement. Lors du transfert de données personnelles, les parties veilleront à ce que cela soit effectué de manière cryptée (par exemple via des fichiers ZIP cryptés).
(3) Chaque partie documentera le traitement dans ses registres d'activités de traitement conformément à l'Art. 30 du RGPD. Les parties s'entraideront en fournissant les informations nécessaires à cet égard.
(4) Par ailleurs, les parties conviennent d'un commun accord pour déterminer celle qui remplira les obligations respectives imposées par les législations sur la protection des données. Les charges organisationnelles et financières résultant de l'effort nécessaire pour se conformer aux législations sur la protection des données seront réparties de manière appropriée entre les parties, en fonction de leur part dans le traitement.

5. Obligation contractuelle générale

(1) Les parties veilleront à ce qu'elles ne collectent que les données personnelles strictement nécessaires à la finalité du traitement.
(2) Chaque partie s'assurera du respect des principes du traitement des données prévus à l'Art. 5 du RGPD.
(3) Les parties stockeront les données personnelles sous un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
(4) Les systèmes utilisés pour le traitement des données seront mis en œuvre et configurés par les parties de manière à respecter les exigences de l'Art. 25 du RGPD concernant la protection des données dès la conception et par défaut.
(5) Les parties se tiendront mutuellement informées de toute violation de données personnelles.
(6) Les parties se tiendront informées de l'exercice des droits des personnes concernées, quel que soit le responsable de la réponse aux demandes.
(7) Afin de garantir les droits des personnes concernées et pour les évaluations d'impact sur la protection des données nécessaires, les parties se fourniront les informations requises.
(8) Les parties garderont le secret de toutes les informations obtenues dans le cadre de la relation contractuelle concernant les secrets d'exploitation liés à la protection des données, telles que les mesures de sécurité.
(9) Les parties conserveront la documentation relative à la protection des données, notamment celle visant à garantir la responsabilité, conformément aux périodes de conservation respectives et dans le cadre des droits et obligations légaux, au-delà de la fin du contrat.
(10) Le transfert de données personnelles vers un pays tiers est soumis à la garantie de mesures de protection adéquates assurant un niveau de protection des données conforme aux exigences des Art. 44 à 49 du RGPD et ne pourra avoir lieu qu'après que toutes les parties aient donné leur consentement.

6. **Délégué à la protection des données, Secret des données**
(1) Les parties communiqueront les noms et coordonnées de leurs délégués à la protection des données et informeront les autres parties de tout changement par écrit sans délai.
(2) Les parties veilleront au respect du secret des données. Elles s'assureront que leurs employés affectés au projet commun soient contractuellement liés à la confidentialité des données ou soient soumis à une obligation légale correspondante de confidentialité.

7. **Mesures techniques et organisationnelles**
(1) Les parties conviennent de mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles pour la protection des données personnelles conformément aux Art. 25 et 32 du RGPD dans leur domaine de responsabilité. De plus, les parties sont tenues de prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires en fonction de la manière dont les données sont traitées.
(2) Les mesures techniques et organisationnelles seront adaptées à l'état de l'art, sans que le niveau de protection n'en soit inférieur au niveau convenu. Les parties documenteront les changements apportés à ces mesures et mettront cette documentation à la disposition des autres parties sur demande.
(3) Le traitement des données personnelles par télétravail ou travail à distance n'est autorisé que si la conformité avec les mesures techniques et organisationnelles convenues et nécessaires au poste de travail fixe ou mobile est garantie.

8. **Correction, limitation du traitement, effacement et destruction des supports de données**
(1) Pendant la durée du contrat, une partie corrigera ou effacera les données personnelles couvertes par le contrat et en restreindra le traitement uniquement après l'accord des autres parties, sauf si la partie est légalement tenue de corriger, effacer ou restreindre les données.
(2) La destruction des supports de données ne pourra avoir lieu qu'après avoir pris les précautions nécessaires en matière de protection des données et devra être documentée.

9. **Traitement pour le compte**
(1) L'utilisation de sous-traitants au sens des Art. 4, point 8 et Art. 28 du RGPD ne pourra avoir lieu qu'avec le consentement de toutes les parties et nécessite la conclusion d'un contrat de traitement pour le compte en vertu de l'Art. 28, paragraphe 3 du RGPD avant le début du traitement pour le compte.
(2) L'utilisation de sous-traitants sera soumise au consentement de toutes les parties. Lorsqu'un sous-traitant est utilisé, il sera veillé à ce que le contrat de sous-traitance oblige le sous-traitant à respecter les obligations du contrat avec les responsables du traitement.
(3) La partie qui devient partenaire contractuel du sous-traitant exercera le

droit de donner des instructions prévu à l'Art. 28 du RGPD et veillera à ce que toutes les exigences du présent accord soient respectées.

10. **Responsabilité**
    (1) Les parties sont responsables solidairement envers la personne concernée. En interne, la partie responsable est celle ayant commis une violation des Obligations en matière de protection des données et ayant causé le dommage par cette violation.
    (2) Une partie ne sera pas responsable en interne si elle peut prouver qu'elle n'était pas responsable du traitement en question dans le cas particulier.

11. **Dispositions finales**
    (1) Toute modification et complément du présent accord doivent être réalisés par écrit.
    (2) Si une ou plusieurs dispositions du présent accord sont ou deviennent invalides ou inappliquables, cela n'affecte pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions contractuelles. Les parties remplaceront la disposition invalide ou inappliquable par une disposition qui se rapproche le plus possible du sens et de l'objet de la disposition invalide ou inappliquable. Il en va de même en cas de lacune involontaire.
    (3) Le présent accord peut être délivré en plusieurs exemplaires, chaque copie étant considérée comme un original. Le texte en allemand s'applique. Aux fins de la signature ou de la modification de cet accord, les signatures par facsimilé, les signatures PDF, ou les signatures électroniques exécutées via un service de signature électronique (par exemple, DocuSign, AdobeSign), ainsi que les signatures électroniques avancées ou qualifiées, seront considérées comme des signatures originales si elles respectent la législation applicable, et les documents signés en conséquence seront considérés comme remplissant l'exigence de forme écrite.

Partie 1: Karlsruhe Institute of Technology (KIT)

Karlsruhe, [Date]

_____

Professor Thomas Hirth

Vice President Transfer and International Affairs

Entwurf

Karlsruhe, [Date]

_____

Professor Oliver Kraft
Vice President Academic Affairs

Partie 2: Université de Strasbourg (Unistra)

Strasbourg, [Date]

_____

Jean-François Girard
Directeur de l'EOST

Partie 3: Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)

Strasbourg, [Date]

_____

Jean-Marc Willer
Directeur de l'ENGEES

Entwurf

Convention de co-accréditation

pour la mise en œuvre du parcours *Continental Water Sustainability* au sein du Master STPE

ENTRE

l'Université de Strasbourg, sise 4 rue Blaise Pascal – CS 90032, 67081 STRASBOURG Cedex, France, représentée par sa Présidente, Frédérique Berrod, pour l'Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre., représentée par son Directeur Jean-François Girard,

ET

l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg / ENGEES, sise : 1, Cour des cigarières à Strasbourg, représentée par son Directeur Jean-Marc Willer,

ET

le Karlsruher Institute of Technology (KIT), sise Kaiserstraße 12, 76131 Karlsruhe, Allemagne, représenté par son Vice-Président Prof. Hirth,

conjointement désignées par « l*es partenaires* ».

Vu l'arrêté d'accréditation de l'Université de Strasbourg du 6 mars 2024
Vu la décision de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'Université de Strasbourg en date du 24 octobre 2023 et du 25 novembre 2025.
Vu la délégation donnée par le CA de l'ENGEES le 25 février 2016 au directeur de l'ENGEES

Conviennent de ce qui suit :

Préambule

Face à la crise mondiale de l'eau, à l'imprévisibilité croissante des événements hydrologiques, aux impacts accélérés du changement climatique et à un contexte géopolitique en constante évolution, de nouvelles approches sont nécessaires pour répondre aux défis complexes liés à la gestion durable de l'eau. Les deux institutions partenaires, l'Université de Strasbourg (Unistra) et l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), partagent la conviction que la gestion des systèmes socio-écologiques de l'eau nécessite des experts à l'intersection des sciences naturelles, des sciences sociales et du génie climatique. Le programme de Master "Continental Water Sustainability" a pour objectif de combler cette lacune en formant une nouvelle génération de spécialistes capables de répondre aux enjeux globaux de l'eau et de la durabilité pour s'inscrire ainsi dans les enjeux de la diplomatie de l'eau.

Ce programme, qui s'inscrit dans l'ambition des deux institutions partenaires de renforcer leur dimension internationale et de développer des programmes de formation d'excellence, sera également lié aux projets de recherche menés par l'ENGEES et l'Unistra dans le domaine de l'eau et de la durabilité. Il offrira aux étudiants une solide formation académique interdisciplinaire, tout en leur permettant de développer des compétences pour collaborer à travers les secteurs sociaux et les cultures, et de co-construire des solutions innovantes en matière de gestion durable de l'eau.

Le programme est dispensé en anglais et est ouvert aux étudiants du monde entier, avec une attention particulière portée aux candidatures des étudiants issus du Sud Global ou des régions affectées par des conflits liés à l'eau.

Le parcours *Continental Water Sustainability* conduit à

- Pour les étudiants du KIT : double-diplôme Unistra (co-accrédité par l'ENGEES) - KIT
- Pour les étudiants de l'UNISTRA : double-diplôme Unistra (co-accrédité par l'ENGEES) - KIT
- Pour les élèves-ingénieurs de l'ENGEES : Master STPE de l'Unistra, co-accrédité par l'ENGEES en sus du diplôme d'ingénieur délivré par l'ENGEES

Il est spécifié que l'Unistra et le KIT ont établi une convention de double-diplôme concernant le parcours Continental Water Sustainability qui a un impact sur l'organisation pédagogique de ce parcours. La présente convention est signée par les trois parties, qui en reconnaissent et acceptent les différentes dispositions.

1. Objet de l'Accord

Dans le cadre de l'accréditation 2024-2028 de l'Université de Strasbourg, le présent accord a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les partenaires à compter de l'année universitaire ***2026-2027*** pour parvenir à la délivrance du Master mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement, parcours Continental Water Sustainability (ci-après dénommé master CWS).

L'Université est l'établissement porteur principal de la formation.

2. Administration de la formation

Les partenaires nomment chacun deux responsables pédagogiques qui ont toute compétence pour représenter la formation concernée vis à vis des partenaires extérieurs et pour coordonner la mise en place d'un programme d'enseignement cohérent.
Ils sont également chargés du suivi administratif des étudiants ainsi que de leur encadrement pédagogique.

Nom et coordonnées des responsables :

* Université de Strasbourg *

Responsable pédagogique
Karl Matthias Wantzen
kmwantzen@unistra.fr

Responsable scolarité
Christiane Muller
christiane.muller@unistra.fr

* ENGEES *

Responsable pédagogique
Sylvain Payraudeau
sylvain.payraudeau@engees.unistra.fr

Responsable scolarité
Khadyja Blouhy
khadyja.blouhi@engees.unistra.fr

Les responsables pédagogiques fourniront un bilan de la coopération au moins six mois avant l'échéance de la présente convention.

L'établissement porteur principal de la formation organise et met en œuvre la formation sur le plan pédagogique et pratique. Afin d'assurer une coordination harmonieuse entre les établissements, l'établissement porteur fait appel aux personnes ressources de l'Université.

L'organisation et le fonctionnement du parcours sont soumis aux règles en vigueur au sein des deux établissements concernés, en particulier en ce qui concerne les attributions des différents conseils d'établissement :

pour l'Université :

- Commission enseignement de l'EOST
- Conseil de l'EOST
- Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
- Conseil d'administration (CA)

pour l'ENGEES :

- Conseil de l'enseignement et de la vie étudiante (CEVE)
- Conseil des enseignants (CE)
- Conseil d'administration (CA)

Les tâches administratives et responsabilités suivantes sont assumées comme mentionné ci-après.

- Gestion des admissions (information, orientation des étudiants, calendrier des admissions, réception et instruction des dossiers, examen des dossiers par la commission pédagogique, gestion des listes d'admission jusqu'à la rentrée scolaire) : **Université**
- Enregistrement des notes des étudiants dans le logiciel dédié : **Université**
  la communication des notes de l'ENGEES sera faite en fonction du calendrier communiqué par l'Université
- Interlocuteur principal des étudiants (informations, gestion courante) : **Université**
- Contact avec les enseignants et gestion des intervenants (gestion administrative et comptable) : **Université ou ENGEES** selon l'unité de rattachement de l'enseignement (Annexe 2)
- Gestion des cours (gestion des salles, de l'emploi du temps, des examens) : **gestion conjointe** entre l'Université et l'ENGEES
- Evaluation du dispositif pédagogique et des enseignements : **Université**, avec la participation de l'ENGEES à la Commission enseignement de l'EOST et au Comité de perfectionnement. **ENGEES**, avec la participation de l'EOST au CEVE pour validation et au Conseil de Perfectionnement pour information si nécessaire.
- Validation des stages et établissement des conventions de stage : Convention établie par **l'Université** pour les étudiants de l'Université, par **l'ENGEES** pour les élèves ingénieurs de l'ENGEES. Transmission par l'ENGEES des conventions de stage des élèves ingénieurs de l'ENGEES à l'Université.

3. Equipe pédagogique

Elle est constituée d'une part des responsables de la formation, et d'autre part des membres du personnel enseignant et de recherche participant à la formation dispensée dans chacun des établissements.

Les heures effectuées par les enseignants de l'Université ou de l'ENGEES sont comptabilisés dans le décompte des obligations de service dans leur établissement de rattachement. Les heures complémentaires éventuelles sont prises en charge par l'établissement de rattachement, chacun en ce qui le concerne. Les objectifs d'enseignement des personnels non soumis à obligations statutaires sont pris en compte de la même façon. Les vacations des intervenants extérieurs sont prises en charge par l'établissement qui a la responsabilité de la gestion de l'unité d'enseignement concernée.

4. Critères d'admission des étudiants

Cette formation s'adresse :

➢ **A l'Université de Strasbourg** : aux étudiants satisfaisant aux conditions décrites dans la convention liant l'Université et le KIT (Annexe 1).

➢ **A l'ENGEES :** aux étudiants ayant obtenu la deuxième année de la formation ingénieurs, soit 120 ECTS et la validation de la commission 3A.

L'ENGEES fait remonter les dossiers des étudiants de 2A qui souhaitent intégrer le master CWS en guise de 3A à la commission de sélection du master STPE qui les examine et y répond favorablement si l'ensemble des prérequis (présentant 120 ECTS et ayant la validation de la commission 3A) est réuni.

5. Organisation de la formation

5.1 Effectifs attendus : La formation est en capacité d'accueillir au plus 20 étudiants en M1 et un maximum de 4 élèves ingénieurs de l'ENGEES supplémentaires en M2.
Si l'effectif issu de la M1 est inférieur à 20, le nombre d'élèves-ingénieurs en M2 peut être augmenté jusqu'à un effectif total de 24 étudiants en M2.

5.2 Le contenu du programme d'études : le déroulement des études est structuré en **4 semestres**. Chaque semestre vaut **30** crédits ECTS. Le programme des études est joint en Annexe 2.

Les maquettes d'enseignement peuvent légèrement évoluer au cours d'une accréditation.

- Concernant l'Unistra : les modifications sont présentées et discutées au sein de la commission d'enseignement de l'EOST, puis votées au Conseil de l'EOST et en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'Université de Strasbourg.
- Concernant l'ENGEES : les modifications sont présentées au conseil des enseignants et au Conseil de l'enseignement et de la vie étudiante.

5.3 Le programme d'études est approuvé par les partenaires, en fonction des règles et procédures en vigueur dans chaque établissement.
L'Université se charge d'informer l'ENGEES (respectivement le KIT) de toute modification substantielle dans la maquette du KIT (respectivement l'ENGEES) pour validation par les instances compétentes.

5.4 Modalités d'évaluation des étudiants
Le règlement des examens est joint en Annexe 3.
Les modalités d'évaluations des connaissances et des compétences peuvent légèrement évoluer au cours d'une accréditation.

- Concernant l'Unistra : les modifications sont présentées et discutées au sein de la commission d'enseignement de l'EOST, puis votées au Conseil de l'EOST et en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'Université de Strasbourg.
- Concernant l'ENGEES : les modifications sont présentées au conseil des enseignants et au Conseil de l'enseignement et de la vie étudiante.

5.5 Modalités de constitution des jurys et du conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement du master STPE est commun à l'ensemble des parcours de ce master et se tient une fois par an. Sa composition répond aux règles de l'Université.

Les jurys de semestre et d'année sont communs à l'ensemble des parcours du master STPE. Ils se tiennent à l'EOST ou à l'ENGEES et sont composés d'un membre de la scolarité, des responsables pédagogiques des différents parcours du master STPE et des équipes pédagogiques de ces parcours.
Le jury de 2ème semestre (ou jury de fin d'année) coïncide avec le jury d'attribution du diplôme, et se réunit après le passage des soutenances de stage de fin d'année.
Un représentant de l'ENGEES est invité à la réunion de préparation des jurys du parcours CWS.

Le jury de soutenance orale du stage de fin d'étude des élèves-ingénieurs comprend, dans la mesure du possible, un enseignant de l'ENGEES (son tuteur ENGEES, qui peut se faire représenter si nécessaire).

6. Relevé de notes et délivrance des diplômes

6.1 Après validation des **120** crédits ECTS correspondant aux exigences de la formation, l'étudiant obtient le diplôme suivant :

Master mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement,
Parcours Continental Water Sustainability

6.2 Le service de scolarité de l'EOST délivre également à chaque étudiant un relevé de notes portant sur toutes les unités d'enseignement validées et précisant le nombre de crédits ECTS obtenus. La délivrance du diplôme de Master relève de la responsabilité de l'Université et inclut le visa et la signature de l'ENGEES sur le parchemin délivré.
L'Unistra délivrera également un document tripartite portant mention et de l'Unistra, de l'ENGEES et du KIT.

7. Inscription des étudiants

7.1 Les étudiants de la formation s'inscrivent selon les règles en vigueur, chez chacun des partenaires, suivant le calendrier de l'Université et de l'ENGEES.
Les étudiants relevant du KIT comme université principale seront inscrits à l'Université de Strasbourg.

Lors de leur inscription administrative à l'Université de Strasbourg, les étudiants obtiennent un Pass Campus. En cas de difficultés, ils pourront s'adresser au service de scolarité.

Les services d'inscription respectifs des partenaires harmonisent au mieux leurs procédures d'inscription afin de faciliter les démarches administratives des étudiants concernés.

7.2 Les étudiants s'acquittent des frais d'inscription et des droits de scolarité auprès de leur établissement d'inscription principale. En application du contrat de site alsacien, les élèves-ingénieurs de l'ENGEES admis dans le parcours CWS acquittent les droits d'inscription du master au taux réduit, tels que fixés par l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

7.3 Les étudiants inscrits dans cette formation souscrivent aux assurances obligatoires (couverture sociale, responsabilité civile).

8. Soutien de la formation et mesures d'accompagnement des étudiants

8.1. Modalités de gestion de la scolarité
Les scolarités de l'université (EOST) et de l'ENGEES construisent de façon conjointe les emplois du temps du 3eme semestre du parcours CWS. Les deux parties s'accordent sur un emploi du temps au plus tard au mois de juin pour la rentrée universitaire suivante.

8.2 Chaque partenaire soutient les frais occasionnés par cette formation.
Les frais de fonctionnement divers (personnels d'encadrement, mise à disposition de salles et moyens pédagogiques, visites de terrain) sont pris en charge par l'établissement de rattachement de l'enseignement (répartition suivant Annexe 2).
Pour mémoire :

- Les heures effectuées par les enseignants attachés à l'un des partenaires comptent dans l'obligation de service à l'égard de leur établissement de rattachement
- Au-delà de ces obligations de service, les heures complémentaires réalisées par ces enseignants sont prises en charge par l'établissement de rattachement de l'enseignant

- Les heures de vacation des intervenants extérieurs sont prises en charge par l'établissement responsable de l'enseignement concerné

8.3 Mobilité
Les partenaires s'efforcent, chaque fois que possible, d'apporter une aide à la mobilité des étudiants par le biais de subventions nationales ou européennes.

8.4 Vie étudiante

A l'Université de Strasbourg, les étudiants accèdent aux restaurants universitaires, aux bibliothèques, à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et à l'ensemble des services étudiants.

L'université fournit via l'ENT, un accès à Moodle et à ADE.

8.5 Communication
L'Université et l'ENGEES s'accordent sur des actions communes, notamment la communication, mettent à disposition les ressources multimédia afin d'assurer la diffusion et la publicité du parcours, et placent les logos des deux établissements sur les plaquettes de présentation de la formation.

9. Validité et durée de la convention

9.1 Deux exemplaires originaux sont signés par chacun des partenaires.

9.2 Cette convention entrera en vigueur dès l'année universitaire 2026-2027 pour deux ans. A l'issue de cette période, elle pourra être renouvelée sous réserve d'être à nouveau soumise aux instances compétentes de chacun des partenaires.

9.3 Chaque partenaire peut à tout moment demander la modification ou la résiliation de cette convention, sous réserve d'informer par écrit l'autre partenaire de sa décision, avec un préavis de six mois.

En cas de demande de modification de la convention binationale par le KIT ou l'Unistra, cette dernière s'engage à en informer l'ENGEES et l'inclure autant que de besoin dans la rédaction des nouveaux éléments. Réciproquement, l'Université s'engage à informer le KIT de toute demande de modification de la part de l'ENGEES et fera son possible pour inclure le KIT dans la rédaction des nouveaux éléments.

La modification de la convention doit être approuvée par les partenaires par voie d'avenant.

Au cas où il serait mis fin à cette convention, les partenaires garantissent que les étudiants qui, au moment de sa cessation, seraient déjà engagés dans leurs études dans le cadre de la convention, puissent les mener à leur terme, d'après les règles de celle-ci.

10. Divers

Le présent accord comporte 2 annexes :

Annexe 1 : Convention binationale entre l'Université de Strasbourg et le KIT
Annexe 2 : Programme des études et répartition des enseignements Université-ENGEES-KIT

A Strasbourg, le ……..

_____

Frédérique Berrod
Présidente de l'Université de Strasbourg

A Strasbourg, le ……..

_____

Jean-Marc WILLER
Directeur de l'ENGEES

A Strasbourg, le ……..

_____

Jean- François GIRARD
Directeur de l'EOST

A Karlsruhe, le ……..

_____

Professor Dr. Thomas Hirth
Vice-Président du KIT

MSc. Thesis Guidelines

Master's Degree
Continental Water Sustainability

Applicable as of the opening of the CWS Master's program in September 2026.

Introduction

The Master's thesis represents the final and integrative phase of the *Continental Water Sustainability* (CWS) programme. The water-related problems that society (and future CWS graduates) are facing are often unprecedented and their solutions need creativity and innovative, positive and solution-oriented thinking. In their theses, students should apply their interdisciplinary knowledge and the methodological tools acquired throughout the curriculum to elaborate and suggest solutions to a problem related to socio-hydrosystem management. Continental socio-hydrosystems in this context are socio-ecosystems of inland waters (streams, rivers, lakes, wetlands, aquifers etc.) including estuaries.

Besides in the research groups from KIT, UNISTRA and ENGESS, the thesis can be carried out while students are hosted in a public authority, a private company, or an independent research unit, in Europe or abroad. Cooperation with public or private end-users who may directly apply the results of the study is specifically encouraged. The work must demonstrate autonomy, critical thinking, and scientific rigour, whether in a theoretical or applied context.

The lead supervisor must be a member of the CWS partner universities. Ideally, theses are co-supervised by partners from two countries. From a legal standpoint, the internship or thesis project is governed by the laws and regulations in force in the country where the internship is carried out, especially with regard to labour law and insurance.

The present document outlines the common expectations for the Master's thesis across all institutions involved in the CWS programme, concerning its academic quality. It serves as a reference for students, academic supervisors, and host organisations, ensuring a shared understanding of the academic standards required for successful completion and validation of the Master's degree.

General Objectives

The Master Thesis work should:

- Foster interdisciplinary, innovative, and solution-oriented approaches;
- Produce original work based on collected or existing data;
- Address real-world issues in socio-hydrosystem management, as proposed by the supervisors, site managers, stakeholders, and private or public partners (see examples in Topics below);
- Encourage critical thinking, independent research, and professional engagement.

Learning Objectives and Expected Competencies

By completing the Master's thesis, students are expected to:

- Apply the knowledge and methodologies acquired throughout the CWS programme;
- Design, plan, and carry out a scientific study;
- Critically engage with and question the current state of research in their field of study;
- Work on a complex, interdisciplinary problem using either theoretical or empirical approaches;
- Perform their work in accordance with academic and scientific ethics, research conduct and standards (rigour, reproducibility, benchmarking, etc.);
- Understand the societal relevance of their research;
- Demonstrate autonomy, critical thinking, and scientific communication skills through both written and oral presentation of their work.

Organisation and Practical Framework

Timing and duration

The thesis should be elaborated during the 4th semester (duration: 4 to max. 6 months).

The written Master's thesis ought to be submitted no later than mid-September (this is a binding condition for theses supervised in France). The oral defense must have taken place by the 30th of September at the latest. Exceptions (e.g., in the case of ERASMUS students, long-term sick leave etc.) may be granted in accordance to the rules of the partner university by the lead supervisor.

Modality of Execution

Theses can either be an internship or a research project, in close collaboration with the host institution.

Host institution

The thesis can be carried out in one of the following institutions:

- in a public authority (e.g., environmental agencies, water authorities),
- in a private company (e.g., consultancies, industries),
- or in a research unit (e.g., of a university, or a national/international research institute).

Topics

The topics should address a problem related to the management, and/or the sustainability transformation of socio-hydrosystems.

Thematic fields (examples): ecological or hydraulic engineering, hydrological modelling, urban water management, stakeholder engagement, water policies, ecosystem services, environmental communication, participatory processes, climate change adaptation and mitigation, conflict solving in the context of the WEFE (water-energy-food-ecosystem) nexus.

Practical work thematics (examples): stream/river/lake restoration projects, *de novo* creation of an artificial wetland, conceptualisation of a blue-green (and evtl. red) network in a city, decision scheme for regenerative hydrology, optimisation of existing best management practices for hydrosystem management, improvement of the technology readiness level of a Nature-based-Solution, optimisation of the external water balance of an enterprise.

Not allowed: purely descriptive work, incoherent mixture of topics.

Fundamental or exploratory research contributing to a better understanding of ecological or hydrological processes is also highly welcome, when it supports the broader objective of developing sustainable solutions.

The topics may be suggested by the student, academic supervisors, or institutional/industry partners. Group work, especially for complex thematics, is possible and will be encouraged (see details below). The topics must be approved be the lead supervisor.

Supervision

- **Supervisor** (responsible): a faculty member from the CWS teaching team who validates the subject and monitors the progress of the internship;
- **Co-supervisor** (co-responsible): a faculty member from the CWS teaching team (from a different institution as the supervisor) who co-validates the student's work;
- **Tutor**: a person from the host institution who proposes the internship topic and provides continuous supervision on the study project.

Agreement

A tripartite agreement (student – host – academic supervisor) must be signed before starting the thesis. It defines roles, responsibilities, and working conditions.

Deliverables

At the end of the thesis period, the student must:

• Submit a written Master's thesis meeting academic and scientific standards. The thesis should have a volume of approximatively 40-50 pages, including bibliography (this is not a binding rule and the page number is not a quality criterion). An appendix with data sets is permitted. Students are requested to submit their thesis and all data, codes etc. according to the rules by the supervisor's university.

• Deliver an oral presentation and defend their work in an academic discussion. The oral presentation is open to all, however, hosting institutions may insist on confidentiality of the results.

Evaluation procedure

Written thesis: The thesis needs to be delivered in time. It will be read and evaluated according to the evaluation criteria indicated below. This will be done by the supervisor, and the co-supervisor (i.e., one professor from the partner institutions. e.g., if the main supervisor is from KIT, the second evaluator will be from either Unistra or ENGEES, and vice-versa). Rules by the university of the lead supervisor apply.

Defense (oral presentation and discussion): The student will present his/her results to a jury composed of the supervisor and the co-supervisor. The supervisor must attend the defense in person. The co-supervisor is expected to participate, either in person or online if physical presence is not possible. The tutor is invited to attend but is not required to participate.

The oral defense will be held according to the rules of the institution to which the main supervisor is affiliated.

For group presentations (see below), the procedure can be adapted to the number of team members (e.g., a joint presentation of the introduction and the teamwork, and individual presentations of the respective partial contributions to it).

Clearing procedure

A permanent committee, composed by the academic coordinators of the CWS Master and at least one lecturer from each partner university, will handle eventual conflicts arising during the preparation, execution and evaluation of the MSc. theses in cooperation with the Master examination committees by the partners.

Thesis evaluation criteria

Whether individual or part of a group project, the thesis must reflect the student's ability to fulfil the above-cited criteria and objectives, both, in form and content.

The Master Thesis document should demonstrate:

- A clear and coherent structure appropriate for a scientific report (which is different from a report for a consultancy or administration, see the following points).
  A scientific publication (e.g., a manuscript for a scientific journal, ready for submission), combined with a clearly described data set (including the non-published material) is admittable.
- The student's ability to formulate a relevant research question or hypothesis or to describe an applied problem in line with the CWS programme's thematics according the state of the art (i.e., based on a literature backsearch).
- The use of appropriate scientific methods, approaches or tools and a clear presentation of results. The coherence between the scientific problem, the formulation of the procedure, and the choice of methods must be evident throughout the document.
- A critical discussion of the findings in the light of the existing state of the art (integrating the results into what is known so far).
- The individual contribution by the student to move the benchmark further on (e.g., the innovation made or the critical interpretation of a procedure, or to question/challenge and, if possible, to go beyond the state of the art) and to formulate an outlook for further research and/or procedures.
- Students are specifically encouraged to describe the eventually occurring procedural hurdles that hampered the problem-solving process, and the ways how attempts (or achievements) were made to overcome them. This includes, e.g., the development of a communication strategy to harmonise different stakeholders' interests.

- Accurate, properly cited references and high-quality data presentation (tables, graphs, etc.), use of correct language and of adequate technical terms will also be evaluated.

Group Thesis Option: Philosophy and Requirements

In the CWS programme, students may choose to carry out their Master's thesis as part of a **group project**, under proposal of the supervisor. This collaborative format aims to reflect real-world professional settings, where complex socio-environmental challenges are addressed through teamwork and multidisciplinary cooperation.

A group thesis project is **not a multiplied version** of several individual theses. It follows the **same academic expectations** in terms of quality, scientific rigour, and originality, but it introduces an additional dimension: the **collaborative and interactive project development**.

In a group project, what remains the same as an individual thesis?

Each student must address a **specific sub-topic** within a clearly defined, shared project framework. Within this framework, the expected **quality of research** (see above)**, analysis,** and **scientific writing** remains the same. Individually written, "classical" MSc. theses and individual parts of group work theses will be equally evaluated, there are neither advantages nor disadvantages for either choice, as the additional effort by the students to organise themselves within a team work will be compensated by the added value of the group's result.

What is different in a group project?

- A shared **project design phase** is required: all group members co-develop the overall concept, main objectives, and interdisciplinary connections.
- The overall project thematic is generally formulated by the hosting institution, and students need to organize their individual work share within this framework.
- The **introduction** and **overall discussion/outlook** sections are written (and later: presented) collaboratively, reflecting the joint nature of the work.
- The **methodology, results,** and **discussion** sections of the personal work are written (and later: presented) individually, focusing on the student's assigned sub-topic.
- The group must ensure **clear task allocation, internal coordination,** and **coherence** between the individual contributions.
- Each group member should show his/her capacity to **integrate the own work into a collective framework**

Example for a group project:

A team of 5 students works on the rehabilitation of an urban wetland. Individual thesis topics could include:

- Urban planning and spatial redesign (GIS studies, visualise urban plans, discussions with architects, assessment of real-estate price dynamics)
- Stakeholder engagement and governance (Interviews with different social sectors, revision of current laws and rules)
- Ecological modelling of biodiversity impacts (Biology, Ecology, Biogeochemistry)
- Hydrological analysis of water flow and retention (Hydrology, Geology, Chemistry)

- Public health and psychological benefits of urban green spaces (One-Health approach, discussions with urban planners and medical experts)

All students contribute to the overall design and share a common vision (in our example: how to optimise a single project (construction of a wetland), while developing their specific contributions independently (regarding the values and objectives resulting from the individual studies by the others). The result of the overall discussion could be e.g., a multi-criteria decision support scheme (what… if…), or some scenarios.

Rules and Academic Integrity

To ensure the scientific quality and ethical standards of the Master's thesis, the following rules must be strictly observed:

- Plagiarism is strictly prohibited. All theses will be checked with antiplagiarism software. Any form of plagiarism will result in immediate exclusion from the CWS programme.
- Use of AI tools is permitted and encouraged, provided that their use is explicitly declared and documented (including the tools used, the tasks performed, and the level of assistance). This applies both to writing and to other research-related tasks, even when AI is not the core subject of the thesis.
- For data presentation, the FAIR (Findability, Accessibility, Interoperability, and Reusability) principles apply.
- All matters related to topic validation, supervision, and topic changes are regulated by the organisational framework outlined above.

Université de Strasbourg

Maquette

Création *du MASTER LETHICA (Littératures, éthique et arts), pour l'année universitaire* ***2026/2027***

Veiller à la présence des annexes (obligatoires en gras) :
[ ] **1. Fiche RNCP de référence (sauf DU en form. initiale)**
[ ] **2. Maquette extraite d'Ametys**
[ ] **3. Synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys**
[ ] **4a**. SOIT Budget (hors alternance)
[ ] **4b**. SOIT Budget (si alternance)
[ ] **5a. Référentiel de compétences**
[ ] **5b. Référentiel de formation**
[ ] **5c.** Croisement référentiel – fiche RNCP (si diplôme national, FC, apprentissage)
[ ] 6. Calendrier d'alternance (si alternance)
[ ] 7. Lettre de soutien (si alternance)
[ ] 8. Projet d'accord (si partenariat national ou international)

Note : un intitulé clair et bref, à l'intention d'un public non informé, est souhaité. Il apparaîtra tel quel sur le parchemin officiel du diplôme

A retourner par le Directeur de composante, copie au responsable administratif de composante
À la DES : des-appui@unistra.fr,
Au Service de formation continue, le cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

Table des matières - (les points signalés par une * sont des champs obligatoires pour les référentiels Qualiopi et HCERES)

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications **1**
II. Nature de la demande * **2**
A. Régime d'études *2*
B. Modalités de formation *3*
III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] * **3**
IV. Composante porteuse : **5**
A. Composantes ou services (SFC, IDIP, …) associées : *5*
*B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage ** *5*
V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg * **5**
VI. Conditions d'admission et public concerné * **6**
*A. Mode de recrutement / sélection ** *6*
B. Effectifs *6*
VII. Équipe pédagogique * **6**
A. Enseignants universitaires *6*
B. Professionnels *7*
VIII. Enseignements * **7**
A. Respect du cadrage de l'offre de formation *7*
B. En cas d'alternance *7*
IX. Modalités d'évaluation des étudiants * **8**
A. Axes principaux d'évaluation *8*
B. Approche par compétence *8*
X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation * **8**
XI. Budget prévisionnel **8**
A. Financement à coût constant *8*
B. Paramétrage des droits d'inscription *8*
1. Droits de base du diplôme : [LICENCE / MASTER] 8
2. Droits spécifiques 9

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications

Complétez le tableau suivant, qui vous rappelle les points attendus par le Cadrage de l'offre de formation et le Vademecum des diplômes d'université.

Mettez OUI ou NON dans la case adéquate pour chaque ligne. Pour les « NON » (soit pour la formation entière, soit pour un parcours en particulier), précisez les motifs de ce non-respect de la note de cadrage (en 1 page maximum). Si l'attente concerne les seuls diplômes nationaux, la ligne est précédée par « DN ».

Respect de l'architecture de l'offre de formation	OUI / NON	Commentaires
DN - Le nombre de semestre correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - Le nombre d'ECTS correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
Le volume horaire correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - Une passerelle est identifiée selon la note de cadrage de l'offre de formation	OUI	Passerelle vers le master Littérature Française, Générale et Comparée
La formation formule un contrat pédagogique pour chaque étudiant	OUI	
Le nombre d'UE par semestre est au maximum de 10	OUI	
La répartition des coefficients par UE respecte la note de cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - Le tronc commun minimal entre les parcours respecte la note de cadrage de l'offre de formation	OUI	
Le poids des coefficients et des ECTS au sein de la maquette respecte la note de cadrage de l'offre de formation	OUI	
Compétences & connaissances	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le volume des compétences disciplinaires correspond au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - La formation respecte le volume d'UE de langue vivante	OUI	
DN - La formation intègre des enseignements disciplinaires en langue étrangère conformes au cadrage de l'offre de formation	NON	L'enseignement disciplinaire en langue étrangère est une possibilité, non une obligation dans la maquette
DN - La formation intègre des enseignements aux compétences numériques conformes au cadrage de l'offre de formation	NON	Enseignement dispensé au niveau Licence
DN - La formation intègre des compétences méthodologique conformes au cadrage de l'offre de formation	OUI	
Préparation à l'insertion professionnelle	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - La formation intègre un projet professionnel de l'étudiant conforme au cadrage de l'offre de formation	OUI	
DN - La formation intègre des mises en situation professionnelles conformes au cadrage de l'offre de formation	OUI	
Certifications	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Lorsque la formation intègre des certifications obligatoires, les étudiants sont préparés au passage de ces certifications	NON	
Pilotage	**OUI / NON**	**Commentaires**
Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention (ou de chaque parcours) est mis en place	OUI	
Un responsable titulaire est identifié pour chaque parcours	OUI	
DN - Chaque parcours a identifié un adossement à la recherche (laboratoire)		
Le seuil minimum d'ouverture de la mention est respecté conformément à la note de cadrage	OUI	
Le seuil minimum d'ouverture d'un enseignement (15 au niveau L, 10 au niveau M) est (et sera) respecté	NON	Les enseignements de l'UE3 se font sur financements spécifiques (ITI) jusqu'en 2028. Le seuil ne sera pas forcément respecté durant cette période expérimentale (pour les autres enseignements, mutualisés, le problème ne se posera pas).
En cas de formation en apprentissage ou en formation continue, le cahier des charges Qualiopi est respecté	NON	Non concerné.
L'ensemble des pièces attendues sont jointes au dossier	OUI	

II. Nature de la demande *

A. Régime d'études

X formation initiale hors alternance ; ☐ formation continue ; ☐ formation en alternance (contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation)

Si plusieurs années du diplôme sont proposées en apprentissage, l'ouverture sera-t-elle : ☐ progressive OU ☐ toutes les années ouvertes en alternance dès la rentrée visée.

Indiquer si la formation bénéficie d'une expérience de l'alternance : ☐ oui / ☐ non

B. Modalités de formation

X Formation en présentiel ; □ Formation à distance ; □ Formation hybride (présentiel et distanciel) *En cas d'alternance, consultez cette page.*

Langue d'enseignement : Français (modifier si besoin) - Niveau de langue exigé pour le bon suivi de la formation : C1 (utilisateur expérimenté, autonome)

III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] *

CONSIGNES - Cette rubrique est l'argumentaire principal de la demande, à l'intention des élus des conseils de composante et centraux. Elle doit donc être renseignée de façon adaptée à la nature de la demande, avec soin, clarté et brièveté.

Description des objectifs et intérêt de la formation

Expliquez les objectifs de la formation en termes de compétences (joindre les référentiels de formation, annexes 5) et démontrez son intérêt par rapport à l'environnement national, scientifique, sociétal, professionnel, ou international, étayé par des données.

La création de ce parcours de master LETHICA adossé à la mention « Lettres » de la Faculté des Lettres a pour objectif de prendre le relais du Diplôme Universitaire créé dans le cadre de l'Institut Thématique Interdisciplinaire LETHICA, D.U. qui avait pour objectif de renforcer les formations existantes en favorisant **leur ouverture interdisciplinaire** par de nouvelles mutualisations. Ces mutualisations perdureront dans ce nouveau parcours de master, grâce à un **partenariat avec la Faculté de philosophie**, qui prendra pendant la période 2026-2028 une forme exploratoire et propédeutique, en vue d'une collaboration plus aboutie dans la prochaine offre de formation. Dans l'intervalle (2026-2028), le parcours de master continuera de bénéficier des modules créés et financés par l'ITI (enseignements concentrés en UE3).
La compétence générale visée dans ce parcours de master demeurera par conséquent la **capacité à conseiller, accompagner ou soigner de manière éthique**, en prenant appui sur la connaissance et l'analyse d'œuvres littéraires et artistiques, proposant ainsi une offre unique, et spécifique à l'université de Strasbourg. En accord avec les thématiques de LETHICA, les compétences développées dans le cadre de ce parcours de master cibleront en premier lieu les situations professionnelles qui impliquent :

- Des opérations **de classement, de sélection, de priorisation ou de négligence** (triage)
- Les **changements de sensibilité**, les mutations d'opinion et les clivages idéologiques (révolutions morales) ;
- Le choix de **rendre publiques** ou de maintenir cachées certaines informations (transparence et secret) ;
- **Le souci des cas particuliers**, la mise en œuvre du *care* (faire cas) ;

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Détaillez les débouchés professionnels pour les diplômés, les options d'études post-diplôme, le lien avec le marché du travail visé, les métiers-types visés, etc.
Pour cela, vous pouvez vous référer à la nomenclature/code ROME (https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702)et vous référer aux cursus offerts par l'université (www.unistra.fr/etudes).
Joindre la fiche issue Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du diplôme (annexe 1)
Préciser le code ROME, les secteurs d'activité, et types de structure, ciblés par le projet (secteur privé, secteur public…) :

Expliciter les besoins socio-professionnels sur lesquels s'appuie la demande d'ouverture (éléments qualitatifs et quantitatifs) (ex : volume des offres d'emploi sur les codes rome et secteurs d'activités qui constituent le périmètre disciplinaire mais aussi géographique de votre formation) :

Tout comme le Master Éthique, le parcours de master LETHICA **ne débouche pas sur un métier précis** : il n'y a pas « d'éthicien » en France à ce stade. La formation s'appuie sur **le cursus antérieur des étudiants** en formation initiale, pour en viser l'approfondissement des questions éthiques, tout en les dotant d'outils méthodologiques et de références pour construire des questionnements éthiques utiles professionnellement.
De nombreuses filières professionnelles exigent aujourd'hui une telle compétence éthique : métiers de la santé et du champ médico-social, cadres d'entreprise, métiers de l'économie, de la gestion, de la finance, de la communication, du droit, etc. **Dans la nomenclature ROME**, les catégories suivantes peuvent être visées : secteurs E (Communication, média et multimédia) ; J (Santé) ; K11 (Accompagnement à la personne) ; K12 (Action sociale, socio-éducative et socio-culturelle) ; K13 (Aide à la vie quotidienne) ; K14 (Conception et mise en œuvres des politiques publiques) ; K16 (Culture et gestion documentaire) ; K18 (Développement territorial et emploi) ; K19 (Droit) ; K21 (Formation initiale et continue) ; K24 (Recherche) ; L11 (Animations et spectacles) ; L12 (Artistes) ; L13 (Conception et production de spectacles) ; L15 (Techniciens du spectacle) ; M13 (Direction d'entreprise) ; M14 (Organisation et études) ; M15 (Développement des ressources humaines).
Développer une compétence à conseiller la prise de décision éthique offre au diplômé des opportunités d'évolution de carrière à partir d'un métier socle, notamment pour ce qui concerne **la démarche qualité** (normes Iso 9000 et au-delà), **la responsabilité sociale des entreprises, les ressources humaines, la gouvernance responsable.** Ces compétences en analyse éthique sont également recherchées dans les associations (buts sociaux, humanitaires, développement écologique) et les institutions (participation aux comités d'éthique ou aux instances déontologiques). Dans le domaine de la recherche (K24), il est possible d'envisager une poursuite d'études en doctorat et/ou en post-doctorat, **y compris, jusqu'en 2028, dans le cadre de l'ITI LETHICA**, qui prévoit de financer un contrat doctoral tous les deux ans.
La variété des débouchés possibles (voir ci-dessus) rend difficile voire impossible un chiffrage permettant de mesurer la réalité des besoins, mais il semble que la capacité à conseiller une prise de décision éthique constitue une **compétence transversale**, propre à favoriser l'employabilité des

étudiants (notamment en sciences humaines) dans de nombreux secteurs d'activité, que ce soit dans le domaine public ou le domaine privé. Diverses institutions identifiées par l'Espace de Réflexion Éthique du Grand Est (partenaire de LETHICA) sont par exemple en quête de professionnels formés à la bibliothérapie (qui est l'un des modules de spécialité dispensé en UE3).

Cohérence et complémentarité de la formation

Expliquez comment la formation s'intègre dans l'offre existante de la discipline ou de l'université, en mentionnant les compétences en amont et en aval qu'elle utilise ou apporte : complémentarité, continuum…

Obligatoire pour le 1e cycle - Identifier au moins une formation vers laquelle ou de laquelle une orientation est possible, de manière à privilégier la fluidité des cursus au sein de l'offre de formation. Les modalités de mise en œuvre de la passerelle sont à préciser :

Indiquer les formations du même domaine d'activité (formations en alternance – formations à temps plein) et le résultat de la prise de contact avec le(s) responsable(s) de mention ou de parcours.

Le parcours de master prend le relais du Diplôme Universitaire LETHICA, qui comportait des enseignements mutualisés dispensés dans les masters suivants :

- Le **master Éthique**, rattaché à la Faculté des Sciences sociales
- Le **master Littérature française, générale et comparée**, partiellement mutualisé avec le **master Erasmus Mundus+ *Cultures littéraires européennes***, tous deux rattachés à la Faculté des Lettres
- Le **master Arts** et ses différents parcours (Faculté des Arts)
- Le **master Plurilinguisme et interculturalité** (Faculté des Langues).

En raison de l'évolution des partenariats au sein de LETHICA, comme de l'incertitude entourant l'avenir du master Éthique, le parcours de master appuiera son offre interdisciplinaire sur une **mutualisation des UE d'éthique dispensés par la Faculté de philosophie** dans le cadre de son master de recherches ; une **mutualisation partielle et ciblée des UE fléchées « éthique » dans le cadre du master de Littérature française, générale et comparée** ; une **ouverture vers des enseignements d'autres masters en UE5,** en particulier le **master Plurilinguisme et interculturalité.**
Parallèlement, **les séminaires assurés en UE3** et financés par l'ITI LETHICA (jusqu'en 2028) continueront de pouvoir être **assurés par des enseignants-chercheurs membres de LETHICA, et des différents masters partenaires**, dans une optique interdisciplinaire.
Les mentions de doctorats retenues sont les mentions dominantes pour les unités de recherche partenaires (i.e. arts, arts visuels, littérature française et francophone, littérature générale et comparée, études anglophones, études germaniques, éthique) et relevant des différentes écoles doctorales du collège doctoral européen (en particulier les écoles doctorales 270, 414, 519 et 520).

Les étudiants inscrits dans le parcours du master LETHICA bénéficieront d'un **dispositif de passerelle vers le parcours de master Littérature française, générale et comparée**, via un contrat pédagogique (validation des UE mutualisées, validation partielle de l'UE3 en fonction du programme suivi l'année du diplôme).

Appui sur la recherche et stratégie de la composante

Démontrez comment la formation est liée à la recherche de l'université et expliquez la stratégie de formation de la composante concernée.

Le parcours de master est adossé à l'ITI LETHICA, qui rassemble des enseignants-chercheurs appartenant **à 5 unités de recherche différentes** : les membres de l'ITI seront invités à participer, ponctuellement ou régulièrement, à l'offre pédagogique du parcours de master. Conformément aux objectifs généraux assignés aux ITI, LETHICA renforce le lien recherche-formation et contribue au développement de pratiques pédagogiques innovantes.
Le parcours de master continuera parallèlement à exploiter la mise en place de **dispositifs pédagogiques innovants, élaborés en collaboration avec l'IDIP** : le « laboratoire des cas de conscience » (voir maquette ci-après) comprendra notamment divers ateliers, prenant la forme de *serious games*, de *table top exercises*, jeux et exercices de simulation inspirés de recueils de cas d'éthique appliquée, de *story-boards* et scénarios de fictions cinématographiques ou de publications interactives. Ces ateliers seront conçus comme des exercices pratiques et des méthodes d'apprentissage permettant de développer des approches critiques et de repenser les thèmes principaux de LETHICA et/ou d'importantes questions éthiques contemporaines par le biais de l'art et de la littérature.

Formations analogues et spécificités du projet

Fournissez une analyse des formations similaires existantes régionalement, nationalement et à l'international, en mettant en évidence les spécificités du projet qui le positionneront en force face à la concurrence.

Formations analogues : Des **formations spécialisées en éthique médicale** ont été créées au niveau national et international : 5 masters en éthique en France (Universités de Bordeaux, Nantes, Paris-Descartes, Paris-Sud, Strasbourg), 26 en Allemagne, 3 en Hollande, 5 en Autriche, 2 en Belgique, 2 en Suisse. On mentionnera également le DU en éthique médicale de l'Université Catholique de Lille, celui de l'UFR de Médecine de Reims, le DU de médecine narrative de l'Université de Bordeaux, le DU en ligne Éthique et Société de l'Université de Paris Nanterre).

Spécificité du parcours de master LETHICA : Dans l'ensemble, les programmes existants ont pour priorité de répondre aux demandes des professionnels de la santé en apportant un éclairage théorique et critique sur leurs pratiques : les sciences humaines et les études juridiques permettent de mieux comprendre les enjeux éthiques contemporains dans le domaine de la santé et des soins. Cependant, bien que ces questions soient ciblées dans les arts

et la littérature, il n'existe à ce jour **aucun programme combinant éthique, littérature et art** : le parcours de master LETHICA offrira donc aux apprenants une formation unique en son genre de par sa dimension interdisciplinaire. Le module « bibliothérapie », déjà en place dans le DU LETHICA, constitue ainsi la première formation académique à la bibliothérapie en France, avec d'importantes perspectives de professionnalisation pour les étudiants, y compris à l'échelle locale et régionale (cf. II-B). Le module « laboratoire des cas de conscience », qui a également fait ses preuves dans le cadre du DU LETHICA, est également à ce jour une formation unique en ce qu'elle constitue une pratique du *scenario planning* directement en lien avec l'acquisition de compétences d'analyse littéraire.

Soutien des entreprises partenaires (obligatoire pour les créations en alternance)

Si la formation implique des partenariats avec des entreprises, précisez le nombre et le type d'entreprises soutenant le projet.
Indiquer le nombre et les types d'entreprise en soutien du projet.
Mentionner les contacts avec les branches professionnelles concernées ou autres partenaires.
Joindre les lettres de soutien des organismes (annexe 7)

Non concerné.

IV. Composante porteuse :

A. Composantes ou services (SFC, IDIP, ...) associées :

Composante porteuse : Faculté des Lettres

Doyen : Bertrand Marquer bmarquer@unistra.fr

Responsable administrative et financière : Irène Monzon Valencia monzon@unistra.fr

Composante partenaire : Faculté de philosophie

Doyen : Emmanuel Salanskis salanskis@unistra.fr

Responsable administrative et financière : Laurence Wendling wendling.l@unistra.fr

Institut Thématique Interdisciplinaire Lethica

Coordinateur : Anthony Mangeon amangeon@unistra.fr
Ingénieure de recherche pour le projet : Suzel Meyer suzelmeyer@unistra.fr

B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage *

Décrivez les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (CFA ou FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié (Raison sociale, adresse, responsable ; Résumé des modalités de partenariat)

Renvoyer à un projet d'accord, obligatoire (annexe 8) – note : la DES propose des modèles et un accompagnement à l'établissement des accords pédagogiques avec des partenaires français (consultez cette page), la Direction des relations internationales avec des partenaires internationaux.

Non concerné

V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg *

Prénom NOM Ninon CHAVOZ
Grade MCF HDR
CNU 9
Adresse électronique chavoz@unistra.fr
Note : la formation doit être portée par un personnel enseignant rattaché à titre principal et stable à l'université

VI. Conditions d'admission et public concerné ✲

A. Mode de recrutement / sélection ✲

Rappel : la sélection est possible à l'entrée en BUT, en M1, et dans le cadre des diplômes universitaires et des formations non diplômantes.

Indiquez les filières et les niveaux de formation constituant le bassin de recrutement de la formation. Détailler pour le 1e cycle les attendus et les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers, et pour le 2e cycle, les prérequis, modalités d'admission et calendrier des admissions. Une attention particulière doit y être apportée en cas de formation en partenariat : les deux parties doivent s'accorder sur les modalités et le profil de recrutement. Pour les diplômes nationaux, ces éléments sont attendus dès octobre précédent la rentrée universitaire concernée.

Ces indications devront être en cohérence, pour les diplômes nationaux, avec les modalités proposées pour les plateformes nationales de recrutement.

Le public visé par le parcours de master LETHICA sera composé d'étudiants pouvant satisfaire aux pré-requis suivants

Étudiants ayant obtenu une licence en Arts-Lettres-Langues-Philosophie ;

Étudiants ayant obtenu le Master Éthique de l'université de Strasbourg ;

La candidature au master se fera selon les procédures communes aux masters. La commission d'admission, formée du responsable du parcours et des membres du jury de diplôme, examinera les candidatures des étudiants sur la base des documents suivants :

CV détaillé

Relevés de notes

Lettre de motivation, comprenant la présentation d'un projet professionnel ou d'un projet de recherche.

Pour les candidats étrangers : certification de niveau C1.

B. Effectifs

Indiquez dans Ametys, ce qui sera visible dans la synthèse des coûts extraite d'Ametys à joindre (annexe 3)

*Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : **toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine.** Voir rubriques X et XI.*

Pour les formations qui existent déjà, et/ou qui ouvrent en alternance, indiquez l'évolution des trois dernières années en termes d'effectif (formation initiale, en alternance, continue, à distance…)

Effectif total prévu (CAL - capacité d'accueil de la formation, toutes voies additionnées, redoublants compris)	15
Effectif d'alternants prévu	Min : - Max : -
Effectif d'apprentis prévu	Min : - Max : -

VII. Équipe pédagogique ✲

En application de l'article L613-2, al.2 du code de l'éducation, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU *(le cas échéant)*	Composante ou établissement *(si établissement extérieur)*	Nombre d'heures assurées *(HETD)*
Nom	Grade			

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées *(HETD)*

VIII. Enseignements ✲

Joindre la maquette extraite du logiciel Ametys (annexe 2) et les trames compétences (annexes 5). *Attention, les crédits européens ne concernent que les diplômes d'État.*

A. Respect du cadrage de l'offre de formation

Consultez le cadrage de l'offre de formation sur cette page, ou via le portail Ernest de la DES, page Cadres juridiques

Obligatoire pour les diplômes nationaux : *les items suivants peuvent être indiqués sur la maquette Ametys à annexer, ou ici, à votre convenance*

Liste des ***enseignements disciplinaires enseignées en langue étrangère*** (préciser la langue et le niveau nécessaire, de A1 à C2) :

Liste des enseignements de ***méthodologie du travail universitaire*** :

Liste des enseignements intégrant les ***problématiques liées au développement durable*** (transition écologique, durabilité) et aux ***enjeux sociétaux*** (interculturalité, intégrité scientifique, lutte contre les discriminations) :

Plus généralement, surlignez le terme dans la liste suivante si un ou plusieurs de vos enseignements sont concernés par une ou plusieurs de ces ***thématiques stratégiques*** : *5G ; Accès aux composants stratégiques ; Accès aux matières premières ; Alimentation durable et favorable à la santé ; Aventure spatiale ; Avion bas carbone ; Batteries ; Biothérapie et bio-production ; Cloud ; Communication stratégique, désinformation ; Cybersécurité ; Décarbonation de l'industrie ; Défense et sécurité ; Digitalisation et décarbonations des mobilités ; Électronique et robotique ; Émergence, industrialisation et croissance des startups ; Engagement étudiant ; EPICUR ; ERASMUS ; Éthique et intégrité ; Études du genre ; Études post-coloniales ; EUCOR ; Fonds marins ; Hydrogène vert ; Identité européenne ; Industries créatives et culturelles ; Intelligence artificielle ; Maladies infectieuses émergentes et menace NRBC ; Médecine de crise ; Nucléaire ; Pédagogie numérique ; Produits biosourcés ; Quantique ; Recyclabilité ; Responsabilité sociétale ; Santé numérique ; Solutions pour la ville durable ; Souveraineté numérique ; Systèmes agricoles durables et équipements agricoles ; Technologie avancée des systèmes énergétiques ; TEDS - Transition écologique pour un développement soutenable ; Université franco-allemande (UFA) ; Véhicules connectés zéro émission ; Verdissement du numérique*.

Liste des enseignements développant (1e cycle) ou utilisant (2e cycle) des ***compétences et outils numériques*** liés à la discipline :

Liste des enseignements proposés à des étudiants en ***mobilité internationale entrante ou à des étudiants d'autres disciplines*** (hors mutualisation intégrée à votre maquette) :

Liste des ***mises en situation professionnelles*** :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

Note : un stage n'est possible, sauf formation continue, que dans une année comptant au moins 200h de face à face pédagogique.

B. En cas d'alternance

Durée du cursus : année(s) ou semestre(s) : _____

Volume horaire par année de formation avec émargement (heures de présence sur site : séminaire de rentrée, heures présentielles, heures de projet et d'autonomie sur site, heures de soutenance orale) : _____ (*Note : 402 heures minimum émargées doivent être planifiées pour une formation en apprentissage en respectant la durée légale de 35 heures par semaine en moyenne.)*

Rythme de l'alternance prévu : _____ Joindre le calendrier de l'alternance prévisionnel (annexe 6)

Détailler les aménagements pédagogiques envisagés pour adapter la formation à un public en alternance.

Préciser la valorisation de l'expérience professionnelle acquise en entreprise en présentant la nature des évaluations et l'intégration dans les modalités d'évaluations (évaluation de compétences par le maître d'apprentissage, évaluation d'activité /de projet réalisé en entreprise, rapport d'activité /de projet, présentation orale, portfolio, etc.)

IX. Modalités d'évaluation des étudiants *

A. Axes principaux d'évaluation

Régime d'évaluation : **X** Évaluation continue intégrale OU [] Contrôle terminal pouvant être mêlé de contrôle continu

Session de rattrapage : [NON]

Règle de calcul du diplôme (ex : moyenne pondérée des UE) :

B. Approche par compétence

Ce parcours de Master reprend des éléments de l'approche par compétence développée dans le cadre du DU LETHICA (blocs de compétences : RNCP 34850BC01 : usages avancés et spécialisés des outils numériques ; RNCP34850BC02 : développement et intégration de savoirs hautement spécialisés ; RNCP34850BC03 : communication spécialisée pour le transfert de connaissances ; RNCP34850BC04 : Appui à la transformation en contexte professionnel). Les enseignements visent notamment à permettre aux étudiant.e.s de construire un raisonnement éthique à partir d'exemples tirés de la littérature et des arts, à reconnaître les différentes formes et méthodes de scenario planning, à exposer un scénario en des termes simples et compréhensibles pour un grand public, ou à pratiquer une approche bibliothérapeutique (savoir-être et savoir-faire). Ces enseignements permettront en outre l'introduction dans le master d'une démarche de portfolio (portfolio d'apprentissage et de présentation), favorisant l'autoréflexivité des apprenant.e.s.

X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation *

La tenue d'un conseil de perfectionnement annuel est obligatoire pour les diplômes nationaux.

Indiquez les dispositifs d'évaluation de la formation et d'évaluation des enseignements mis en place par ailleurs, ainsi que les éventuelles certifications qualité (Qualiopi, iso9001, certification ou démarche pilotée par le partenaire national / international, etc.).

En amont du conseil de perfectionnement organisé au niveau de la mention « Lettres » du master, un questionnaire sera mis en place en partenariat avec l'IDIP pour évaluer **la qualité et la cohérence des enseignements spécifiques du master (UE3), financés par l'ITI LETHICA**.

Référent qualité : (pour le parcours) : Ninon CHAVOZ, chavoz@unistra.fr

XI. Budget prévisionnel

Joindre la synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys (annexe 3)

Pour les diplômes d'université, retournez à la DES, chaque début avril, un bilan du fonctionnement de la formation en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique

HORS SFC : en cohérence avec la synthèse des coûts extraite d'Ametys (annexe 3), joindre le budget de la formation (annexe 4a. budget hors alternance ou 4b. budget alternance).

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre le projet d'accord (annexe 8) établi avec lui ou la notification de subvention.

L'ouverture de la formation entraîne le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : **[non]**
L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel, équipement) : **[non]**
La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : **[non (recrutement à prévoir) d'ici 2028]**
Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : **[1 ETP]**
En cas de création en alternance, nombre d'enseignants disponibles pour assurer le suivi des alternants (ETP) : **Non concerné**

Pour explorer des possibilités de soutien à votre projet, consultez ce Portail formation.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : [LICENCE / MASTER]

Les droits de base du diplôme seront appliqués.

2. Droits spécifiques

Non concerné.

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Étape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC…)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : *En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

Référentiel de compétences du parcours de Master

A adapter en fonction du nombre de compétences visées (entre 4 et 8 de préférence)

Mention Lettres **Parcours LETHICA**

Macro-compétence 1	Macro-compétence 2	Macro-compétence 3	Macro-compétence 4	Macro-compétence 5	Macro-compétence 6	Macro-compétence 7	Macro-compétence 8
Analyser un texte littéraire	**Construire une argumentation complexe**	**Problématiser et exercer son esprit critique**	**Exprimer ses idées, communiquer**	**Contextualiser des faits, des productions, des c**	**Organiser son travail et construire un projet personnel ou professionnel**		
Situations pour macro	**Situations**	**Situations**	**Situations**	**Situations**	**Situations**	**Situations**	**Situations**
Dans le cadre de la lecture suivie d'un ouvrage, l'étudiant est amené à expliquer un extrait	Dans le cadre d'une dissertation, l'étudiant doit construire une argumentation	Dans le cadre d'une dissertation, l'étudiant doit élaborer une problématique	Dans le cadre d'une dissertation, d'un devoir maison ou d'un projet de recherche sur une question de philosophie générale ou spécialisée, l'étudiant doit exprimer des idées pertinentes pour traiter le sujet choisi	Dans le cadre d'un commentaire de texte, l'étudiant doit pouvoir situer l'extrait dans l'histoire littéraire	Dans le cadre des UE modulaires, l'étudiant choisit une matière parmi celles qui lui sont proposées		
Dans le cadre d'une explication de texte (ancien ou moderne), l'étudiant doit analyser le texte proposé par l'enseignant	Dans le cadre d'un débat en petit groupe, l'étudiant doit construire une argumentation	Dans le cadre d'une réflexion en groupe sur des questions politiques, sociales ou environnementales, l'étudiant doit expliciter les enjeux en faisant preuve d'esprit critique	Dans le cadre d'une UE de langue vivante ou d'un séminaire suivi à la Faculté des langues, l'étudiant doit exprimer ses idées en anglais ou en allemand	Dans le cadre d'une dissertation, l'étudiant doit pouvoir fournir des exemples et des éléments de contextualisation	Dans le cadre de l'élaboration d'un scenario, l'étudiant doit prendre part à un travail de groupe et rendre compte des tâches effectuées		
Dans le cadre d'un projet de recherche sur plusieurs semestres, l'étudiant doit rassembler un corpus de textes de façon autonome, qu'il analysera pour en tirer un état de l'art sur un sujet spécialisé	Dans le cadre d'une recherche menée sur plusieurs semestres, l'étudiant doit construire une argumentation complexe pour structurer son projet de recherche ou son mémoire de recherche	Dans le cadre d'un travail de recherche mené sur plusieurs semestres, l'étudiant doit identifier une problématique de recherche pertinente et la soumettre à un directeur	Dans le cadre d'un stage en bibliothérapie, l'étudiant doit communiquer ses idées et ses recommandations	Dans le cadre d'un projet de recherche, l'étudiant doit pouvoir contextualiser ses objets d'études en recourant à une approche interdisciplinaire.	Dans le cadre d'un stage, l'étudiant doit rédiger un projet professionnel;		
Dans le cadre d'un atelier de bibliothérapie, l'étudiant doit constituer et justifier un corpus de textes	Dans le cadre d'un exercice de scenario planning, l'étudiant doit développer un scénario cohérent		Dans le cadre d'une restitution de scenario, l'étudiant doit animer l'exercice et interagir avec le public				
1ère ANNEE							
Niveau de développement de la macro-macr	**Niveau de développement de la macro-comp**	**Niveau de développement de la macro-comp**	**Niveau de développement de la macro-comp**	**Niveau de développement de la macro-comp**	**Niveau de développement de la macro-comp**	**Niveau de développement de la macro-comp**	**Niveau de développement de la macro-compétence**
Reconnaître les genres littéraires et produire un	Construire une argumentation pour la rédaction d'un	Construire une problématique	Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et d	Se situer par rapport au contexte des objets d'ét	Organiser son travail dans un cadre collectif		
Micro-compétences	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**
Comparer des textes de cultures et de périodes diverses	Rendre compte de l'argumentation d'un texte	Identifier les grands enjeux d'une question politique, sociale ou environnementale en les rapportant à des problématiques philosophiques générales	Rédiger des textes brefs dans une langue étrangère	Analyser un document dans son contexte historique, géographique et culturel	Définir de manière autoome un corpus de textes cohérent		
Analyser des figures de style complexes	Définir le cadre d'un problème	Critiquer des sources non pertinentes, de simples arguments d'autorité ou des préjugés dans un ou plusieurs champs de recherche		Présenter le contexte historique et culturel d'un document	Produire un travail collectif		
Identifier et analyser les registres et les tonalités dans un texte littéraire	Présenter les enjeux d'une problématique	Savoir lire et utiliser un texte critique	Exposer des idées complexes dans une langue étrangère	Contextualiser un dilemme éthique	Définir un plan de travail (plan du projet de recherche, plan du scénario)		
Identifier et analyser les principaux genres littéraires	Mobiliser et utiliser les grandes catégories de la rhétorique traditionnelle	Exposer le cadre d'un problème	Maîtriser les codes de l'expression académique à l'écrit (orthographe, grammaire, typographie, règles de citation)	Situer un texte, une œuvre, un genre littéraire dans un contexte international et dans un cadre interdisciplinaire	Gérer son temps et planifier ses choix d'UE libre ou modulaire dans le cadre d'un projet de recherche mené sur plusieurs semestres		
Comprendre et résumer un texte littéraire ou philosophique	Prendre position dans un débat de façon cohérente et réfléchie, respecter le point de vue d'autrui		Susciter l'attention d'un auditoire sur un sujet donné	Trouver et sélectionner les informations pertinentes pour la contextualisation	Définir les enjeux de la recherche-création		
Identifier les enjeux éthiques d'un texte littéraire ou ohilosophique	Construire le plan d'une dissertation ou d'un commentaire composé		Formuler de façon claire une liste de recommandations bibliothérapeutiques		Recourir aux outils numériques de référence, respecter les règles de sécurité informatique pour traiter et diffuser l'information		
	Construire un raisonnement dialectique et synthétiser les positions en conflit en remontant au principe de leur opposition						
2e ANNEE							
Niveau de développement de la compétence	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**
Analyser de manière approfondie des textes longs	Développer ses propres arguments en les comparant à ceux qui existent déjà dans un champ de recherche, afin d'en tirer une argumentation complexe et autonome	Défendre un point de vue argumenté en le rattachant à une problématique directrice de recherche	S'exprimer de façon à la fois technique et compréhensible, traduire des idées complexes dans un langage communément accessible ou dans des formulations idiomatiques en langue	Interpréter les faits littéraires par rapport à leur contexte historique, philosophique et culturel	Construire et réaliser un projet de recherche en autonomie sur plusieurs semestres, en collaboration avec d'autres étudiants		
Micro-compétences	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**
Rédiger un commentaire suivi sous la forme d'un écrit type recherche, d'un projet de recherche ou d'un mémoire dans lequel l'interprétation proposée est justifiée par	Choisir et convoquer des exemples appropriés pour étayer une idée	Construire une problématique directrice de recherche	Rédiger un texte long et construit (mémoire de recherche)	Se confronter à un contexte culturel et intellectuel étranger	Maîtriser des fonctionnalités de traitement de texte avancé, acquérir les compétences informatiques pour rédiger un texte étendu		
Mettre le texte en relation avec d'autres textes	Structurer une argimentation complexe pour un travail long de rédaction	Prendre un recul critique et historique par rapport à son opinion personnelle pour pouvoir défendre une position réfléchie	Animer un scénario devant un public varié	Mobiliser et comprendre l'histoire des idées et l'histoire littéraire	Dans le cadre d'un stage, travailler en groupe dans une structure de recherche universitaire ou extra-universitaire ou bien dans un environnement professionnel		

Analyser le texter comme un espace intermédial (art, musique, cinéma, photographie)	Rédiger une dissertation, un écrit type recherche, un projet de recherche ou un mémoire de recherche qui articulent différents points de vue dans un ensemble argumenté	Aborder un problème de façon synthétique dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et ouverte au débat sociétal	Défendre des idées complexes dans une langue étrangère	Situer une œuvre ou un auteur dans un contexte élargi	Défnir clairement les enjeux et les résultats d'un travail de recherche et/iou de recherche création		
Mener une analyse sur des textes longs et complexes (à l'échelle d'une œuvre entière)	S'exercer à changer de perspective pour adopter plusieurs points de vue successifs dans une confrontation d'idées (objections-réponses)	Recourir de manière critique à la littérature secondaire	Comprendre et discuter des thèses présentées dans une langue étrangère		Adapter une hypothèse de recherche et/ou un scenario en fonction des résultats collectifs		
					Travailler de façon autonome sur un projet complexe		
					Fixer ses propres échéances (et s'y tenir)		

3e ANNEE

Niveau de développement de la compétence	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**	**Niveau de développement de la compétence**
Micro-compétences	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**	**Micro-compétences**

A adapter en fonction du diplôme. Les cases avec 0 seront remplies automatiquement avec les informations d'autres cellules. Renseignez les cases de croisement UE d'enseignement/Compétences qui contribuent directement aux micro-compétences avec une croix

Référentiel de formation du parcours de licence, mineure ou parcours «LETHICA»	Objectifs d'apprentissage (connaissances et enseignements)

	Macro-compétence 1	Macro-compétence 2	Macro-compétence 3	Macro-compétence 4	Macro-compétence 5	Macro-compétence 6	Macro-compétence 7	Macro-compétence 8
	Analyser un texte littéraire	Construire une argumentation complexe	Problématiser et exercer son esprit critique	Exprimer ses idées, communiquer	Contextualiser des faits, des productions, des connaissances dans chaque culture et dans l'histoire	Organiser son travail et construire un projet personnel ou professionnel	0	0
1ère ANNEE	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence
	Reconnaître les genres littéraires et produire un commentaire identifiant les principaux thèmes ainsi que la structure du texte	Reconnaître les genres littéraires et produire un commentaire identifiant les principaux thèmes ainsi que la structure du texte	Construire une problématique	Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et dans les langues étudiées de manière appropriée à la situation	Se situer par rapport au contexte des objets d'étude	Organiser son travail dans un cadre collectif	0	0
Semestre 1								
UE1 Méthodologie et outillages scientifiques								
Méthodologie du mémoire								
Méthodologie spécifique/interdisciplinaire								
Ecrire d'Automne								
UE2 Langue vivante au choix								
UE3 Littérature, éthique et arts								
Méthodologie								
Enseignements fondamentaux : littérature française et francophone (au choix)								
UE4 Ethique et philosophie								
Ethique et politique								
UE5 Ouverture disciplinaire								
Littérature et histoire des représentations								
Option interdisciplinaire (séminaire choisi à la Faculté des Langues ou à la								
Semestre 2								
UE1 Projet de mémoire								
Travail de recherche encadré avec soutenance								
UE2 Langues vivantes								
UE3 Littérature, éthique et arts								
Méthodologie								
Laboratoire des cas de conscience								
UE4 Ethique et philosophie								
Ethique et politique								
UE5 Ouverture disciplinaire								
Littérature et histoire des représentations								
Option interdisciplinaire (séminaire choisi à la Faculté des Langues)								
2e ANNEE								

	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence
	Analyser de manière approfondie des textes longs	Développer ses propres arguments en les comparant à ceux qui existent déjà dans un champ de recherche, afin d'en tirer une problématique originale et autonome	Défendre un point de vue argumenté en le rattachant à une problématique directrice de recherche	S'exprimer de façon à la fois technique et compréhensible, traduire des idées complexes dans un langage communément accessible pour des locuteurs/auditeurs de langue étrangère	Interpréter les faits littéraires par rapport à leur contexte historique, philosophique et culturel	Construire et réaliser un projet de recherche en autonomie sur plusieurs semestres, en collaboration avec d'autres étudiants	0	0
Semestre 3								
UE1 Professionalisation								
Projet personnel et professionnel								
Stage de découverte								
Documentation								
UE2 Langues vivantes								
UE3 Littérature, éthique et arts								
Méthodologie								
Atelier de scenario planning								
Formation à la recherche interdisciplinaire								
UE4 Ethique et philosophie								
Ethique et politique								
UE5 Ouverture disciplinaire								
Littérature comparée								
Option interdisciplinaire (séminaire choisi à la Faculté des Langues ou à la								
Semestre 4								
UE1 Formation à la recherche								
UE2 Rédaction du mémoire								
UE3 Ethique et philosophie								
Ethique et politique								

Micro-compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence	Niveau de développement de la compétence
0	0	0	0	0
Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence	Micro-compétence

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

MASTER - Lettres (fiche nationale)

Code de la fiche : **RNCP39494**

Etat : **Active**

Télécharger la fiche | Aide en ligne | Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

Nomenclature du niveau de qualification	**Niveau 7**
Code(s) NSF	**130 :** Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes **131 :** Français, littérature et civilisation française
Formacode(s)	**14261 :** Littérature
Date d'échéance de l'enregistrement	**31-08-2029**

Certificateur(s) | Résumé de la certification | Blocs de compétences | Secteur d'activité et type d'emploi | Voie d'accès | Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations | Base légale | Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON	13000812100019	-	-
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	93823061200013	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE DE BREST	94129831700012	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY	93249089900014	-	-
UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES	19931827000014	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	**https://www.unistra.fr/**

UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP)	93850168100010	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE	19751719600014	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.
Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.
Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Analyse et interprétation de textes et de contenus complexes
- Rédaction, relecture et diffusion d'articles, de communiqués de presse, de rapports, d'études et de textes pour différents types de médias et différentes situations professionnelles
- Veille éditoriale et suivi de l'actualité des publications en vue de la rédaction d'articles et de compte-rendus critiques
- Participation à des projets de valorisation culturelle et patrimoniale.
- Recherche, traitement et analyse de sources et d'informations nécessaires à l'écriture d'enquêtes, de documentaires, d'interviews
- Utilisation de techniques et outils d'édition, de diffusion et de médiation des créations littéraires
- Organisation et présentation d'événements littéraires

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Interpréter des textes et des œuvres complexes en mobilisant différentes approches herméneutiques et théories critiques, et en croisant savoirs esthétique, historique, rhétorique, linguistique et culturel
- Comparer des œuvres littéraires et artistiques appartenant à des aires culturelles ou linguistiques diverses selon des critères pertinents
- Mobiliser des connaissances avancées en littérature, théories littéraires et esthétiques dans une perspective critique ou créative.
- Reconnaître et analyser dans un texte les niveaux de polysémie et de polyphonie
- Produire des études critiques littéraires et artistiques en mettant l'accent sur les choix stylistiques et créatifs des auteurs
- Rédiger, dans des styles et formats adaptés, une diversité de textes (dossiers, rapports, notes de synthèse, comptes rendus, articles et documents de format long), en mobilisant son expertise en langue française et dans un style personnel et distinctif.
- Mobiliser des techniques rédactionnelles polyvalentes en lien avec l'édition, la culture, la communication, la presse, les institutions muséales, sur supports print, web et audiovisuels
- Rédiger des argumentaires, discours, plaidoyers adaptés aux destinataires, en recourant à des techniques rhétoriques, de narration et de storytelling
- Définir le dispositif (médias et supports de communication) le plus adapté en fonction du contenu et du public visé
- Diffuser des contenus en les adaptant au format numérique (sites web, réseaux sociaux, blogs).
- Organiser et animer des rencontres et débats littéraires et culturels, et pouvoir en assurer la restitution orale et écrite
- Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de médiation culturelle dans le champ de la littérature
- Concevoir et mener à bien un projet de recherche en littérature, en mobilisant des méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données dans des domaines spécifiques liés aux corpus littéraires
- Identifier et utiliser de manière informée les outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.)
- Établir un état de l'art et exploiter scientifiquement des sources en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.
- Construire une argumentation critique sur une question littéraire, culturelle, ou sociétale en proposant un point de vue original et argumenté, et en s'adaptant au public visé, afin de valoriser le patrimoine culturel ou littéraire

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.

Blocs de compétences

RNCP39494BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39494BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39494BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39494BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe	

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39494BC05 - Développer une analyse critique dans le domaine de la littérature et de la culture

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Interpréter des textes et des œuvres complexes en mobilisant différentes approches herméneutiques et théories critiques, et en croisant savoirs esthétique, historique, rhétorique, linguistique et culturel - Comparer des œuvres littéraires et artistiques appartenant à des aires culturelles ou linguistiques diverses selon des critères pertinents - Mobiliser des connaissances avancées en littérature, théories littéraires et esthétiques dans une perspective critique ou créative. - Reconnaître et analyser dans un texte les niveaux de polysémie et de polyphonie - Produire des études critiques littéraires et artistiques en mettant l'accent sur les choix stylistiques et créatifs des auteurs	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39494BC06 - Produire des contenus écrits d'excellent niveau dans des styles multiples et à des fins variés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Rédiger, dans des styles et formats adaptés, une diversité de textes (dossiers, rapports, notes de synthèse, comptes rendus, articles et documents de format long), en mobilisant son expertise en langue française et dans un style personnel et distinctif. - Mobiliser des techniques rédactionnelles polyvalentes en lien avec l'édition, la culture, la communication, la presse, les institutions muséales, sur supports print, web et audiovisuels - Rédiger des argumentaires, discours, plaidoyers adaptés aux destinataires, en recourant à des techniques rhétoriques, de narration et de storytelling	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39494BC07 - Élaborer et médiatiser des contenus en les adaptant à une diversité de publics

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Définir le dispositif (médias et supports de communication) le plus adapté en fonction du contenu et du public visé - Diffuser des contenus en les adaptant au format numérique (sites web, réseaux sociaux, blogs). - Organiser et animer des rencontres et débats littéraires et culturels, et pouvoir en assurer la restitution orale et écrite - Concevoir et mettre en œuvre un dispositif de médiation	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

culturelle dans le champ de la littérature	

RNCP39494BC08 - Produire et diffuser de nouveaux savoirs sur la littérature et la culture

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Concevoir et mener à bien un projet de recherche en littérature, en mobilisant des méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données dans des domaines spécifiques liés aux corpus littéraires - Identifier et utiliser de manière informée les outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.) - Établir un état de l'art et exploiter scientifiquement des sources en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche. - Construire une argumentation critique sur une question littéraire, culturelle, ou sociétale en proposant un point de vue original et argumenté, et en s'adaptant au public visé, afin de valoriser le patrimoine culturel ou littéraire	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance sont définies par chaque certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.
Ces modalités peuvent être modulées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

B : Bibliothèques, archives
J : Information et communication
O : Administration publique
P : Enseignement
R : Arts, spectacles et activités récréatives

Type d'emplois accessibles :

- Journaliste culturel
- Critique littéraire
- Responsable de projets culturels
- Responsable d'édition dans des maisons d'édition, des entreprises et des institutions culturelles
- Médiateur/médiatrice (vulgarisation scientifique, diffusion pédagogique)
- Rédacteur/rédactrice (multimédia, technique, etc.)
- Chargé de communication

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes du domaine des métiers du livre et des bibliothèques pour des postes de :
- Editeur
- Secrétaire d'édition
- Critique littéraire
- Concepteur-rédacteur

Et sous réserve de l'acquisition de compétences complémentaires, accès aux métiers de :
- Bibliothécaire
- Libraire

Le Master donne également accès à certains concours de la fonction publique, notamment :
- Enseignant dans l'Éducation nationale
- Concours de la fonction publique

Code(s) ROME :

E1103 - Communication

E1106 - Journalisme et information média

E1105 - Coordination d''édition

K2401 - Recherche en sciences de l''homme et de la société

Références juridiques des règlementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			Leur composition comprend :	

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS - PARIS 8, arrêté du : 23/06/2021
-	UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, arrêté du : 13/07/2023
-	UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3 - PAUL VALÉRY , arrêté du : 23/06/2021
-	UNIVERSITÉ DIJON - BOURGOGNE, arrêté du : 12/09/2022
-	ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON, arrêté du : 05/07/2022
	UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT ETIENNE, arrêté du : 21/09/2022

-	
-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE CORSE - PASCAL PAOLI, arrêté du : 09/07/2021
-	UNIVERSITÉ JEAN-JAURÈS - TOULOUSE 2, arrêté du : 04/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 27/06/2022
-	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 15/05/2023
-	UNIVERSITÉ LYON 3 JEAN MOULIN, arrêté du : 20/07/2022
-	Université d'Orléans, arrêté du : 21/03/2024
-	Université Sorbonne Nouvelle Paris-III
-	UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, arrêté du : 20/07/2022
-	Université de Lorraine, arrêté du : 16/02/2024
-	UNIVERSITÉ AMIENS PICARDIE JULES VERNE, arrêté du : 03/07/2023
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, arrêté du : 08/07/2021
	UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, arrêté du : 04/07/2023

-	
-	SORBONNE UNIVERSITÉ, arrêté du : 02/07/2022
-	Université Aix Marseille, arrêté du : 5/06/2024
-	UNIVERSITÉ BREST BRETAGNE OCCIDENTALE, arrêté du : 30/06/2022
-	UNIVERSITÉ D'ARTOIS, arrêté du : 20/07/2020

Date de publication de la fiche	01-08-2024
Date de début des parcours certifiants	01-09-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2032

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

https://www.cyu.fr/ http://www.ens-lyon.fr/
https://www.univ-amu.fr/ https://univ-cotedazur.fr/
https://www.u-picardie.fr/ http://www.univ-artois.fr/
https://www.univ-brest.fr/ https://www.universita.corsica/fr/
https://www.u-bourgogne.fr/ https://www.univ-reunion.fr/
https://www.univ-lille.fr/ https://www.univ-lorraine.fr/
https://www.univ-rouen.fr/ https://www.univ-st-etienne.fr/
https://www.unistra.fr/ https://www.univ-orleans.fr/fr
https://www.univ-lyon2.fr/ https://www.univ-lyon3.fr/
https://www.univ-montp3.fr/ https://www.u-pec.fr/
https://www.parisnanterre.fr/ https://www.univ-paris8.fr/
http://www.univ-paris3.fr/ https://www.sorbonne-universite.fr/
https://www.univ-tlse2.fr

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	Est ajouté	01-08-2024
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES	19931827000014	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	Est ajouté	01-08-2024
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON	13000812100019	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	Est ajouté	01-08-2024

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	Est ajouté	01-08-2024
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE	19751719600014	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	Est ajouté	01-08-2024
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	Est retiré	03-03-2025
UNIVERSITE JEAN MONNET (EPSCP)	93850168100010	Est ajouté	03-03-2025
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	Est retiré	03-03-2025
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	93823061200013	Est ajouté	03-03-2025
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017	Est retiré	03-03-2025
UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY	93249089900014	Est ajouté	03-03-2025
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	Est retiré	01-04-2025
UNIVERSITE DE BREST	94129831700012	Est ajouté	01-04-2025

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP34268	MASTER - Lettres (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d’activité, de compétences et d’évaluation

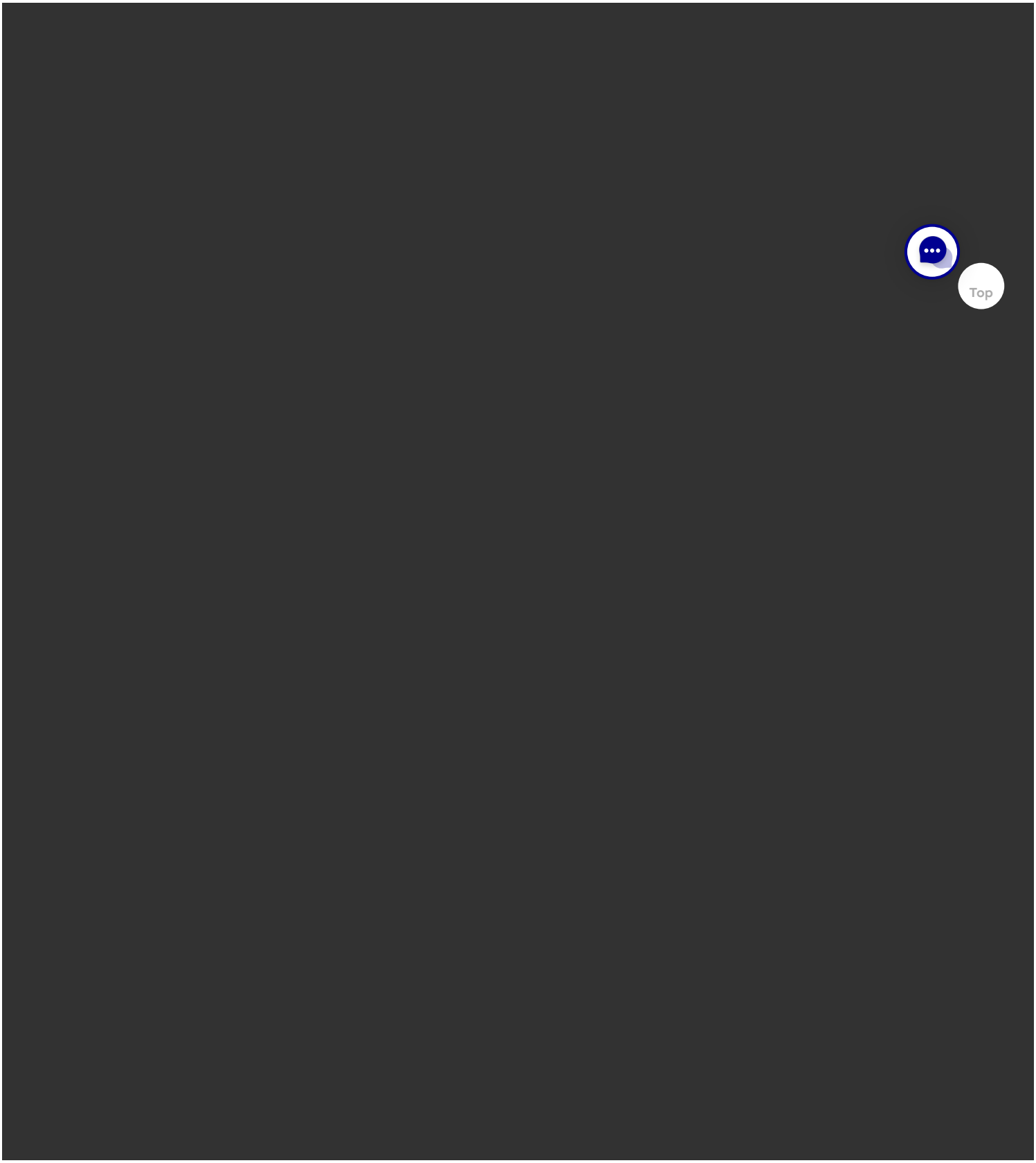

La Faculté de droit souhaite opérer une transformation structurelle dans son offre de formation de master.
En effet, la fermeture du parcours AES Commerce électronique est une opportunité pour la filière AES de redéployer à coût constant les heures dévolues dans un nouveau parcours en formation initiale intitulé "Droit, gestion sociale et comptable".

Ce parcours s'inscrit dans la continuité de la filière AES visant à promouvoir la complémentarité entre les disciplines comptables et juridiques. L'objectif est de former des juristes d'entreprises spécialisés dans le droit social mais possédant également une solide compétence en comptabilité sociale et en contrôle de gestion de la masse salariale. Ce dernier point est une attente forte des entreprises.

La mention master AES ne disposant plus que de 2 parcours à la rentrée 2025, une ouverture est souhaitée pour septembre 2026.

Le dossier complet (maquette, MCC) sera présenté en CFVU début 2026.

Date de validation par le conseil de composante : 29 septembre 2025